

Table des matières

Résumé.....	iii
Abstract.....	iv
Table des matières.....	v
Liste des tableaux.....	vii
Liste des figures.....	viii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	1
2. Problématique et objectifs.....	3
3. État de la question.....	7
4. Repères théoriques.....	13
4.1 Français moderne.....	13
4.1.1 Conditions d'emploi des pronoms.....	15
4.1.2 <i>Qui</i>	15
4.1.3 <i>Que</i>	17
4.1.4 <i>Quoi</i>	17
4.1.5 <i>Dont</i>	18
4.1.6 <i>Où</i>	20
4.1.7 <i>Lequel</i> et ses variantes.....	22
4.2 Français historique.....	23
4.2.1 Discussions métalinguistiques.....	24
4.2.2 Contextes d'utilisation des pronoms.....	25
4.2.3 <i>Qui</i>	26
4.2.4 <i>Que</i>	29
4.2.5 <i>Quoi</i>	32
4.2.6 <i>Dont</i>	34
4.2.7 <i>Où</i>	38
4.2.8 <i>Lequel</i> et ses variantes.....	40
5. Méthodologie et corpus.....	44
5.1 Collecte des données.....	44
5.1.1 Corpus.....	44
5.1.2 Logiciels d'extraction des données.....	46
5.1.3 Commandes de recherche.....	48
5.1.4 Limites du corpus annoté.....	50

5.1.5 Exclusions	55
5.2 Codage et classement des données.....	60
6. Résultats et discussion.....	62
6.1 Marie-Andrée Regnard Duplessis.....	62
6.1.1 Analyse quantitative	62
6.1.2 Analyse qualitative.....	64
6.1.3 Deux scriptrices du XVIII ^e siècle.....	67
6.2 François Gendron	69
6.2.1 Analyse quantitative	69
6.2.2 Analyse qualitative.....	71
6.3 Marie Morin.....	74
6.3.1 Analyse quantitative	74
6.3.2 Analyse qualitative.....	75
6.4 Comparaison des scripteurs	79
6.5 État du système des pronoms relatifs aux XVII ^e et XVIII ^e siècles	82
6.5.1 <i>Que</i>	83
6.5.2 <i>Quoi et où</i>	84
6.6 Synthèse et convergence des résultats	85
Conclusion	87
Bibliographie	90
Annexe 1 : Invite de commande.....	96
Annexe 2 : Liste des catégories et codes.....	97
Annexe 3 : Description de la norme moderne	100
Annexe 4 : Données statistiques détaillées (Duplessis).....	102
Annexe 5 : Types d'usages non standards modernes (Duplessis)	104
Annexe 6 : Analyse du texte de Mme Bégon	105
Annexe 7 : Données statistiques détaillées (Gendron).....	106
Annexe 8 : Types d'usages non standards modernes (Gendron).....	108
Annexe 9 : Données statistiques détaillées (Morin)	109
Annexe 10 : Types d'usages non standards modernes (Morin).....	111

Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre d'occurrences par pronom relatif et par scripteur	62
Tableau 2 : Nombre d'occurrences par pronom relatif et proportions pour le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis.....	63
Tableau 3 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque dans le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis	63
Tableau 4 : Nombre d'occurrences par pronom relatif et proportions pour le texte de François Gendron	69
Tableau 5 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque dans le texte de François Gendron (6 pronoms)	70
Tableau 6 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque dans le texte de François Gendron (5 pronoms)	70
Tableau 7 : Nombre d'occurrences par pronom relatif et proportions pour le texte de Marie Morin.....	74
Tableau 8 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque dans le texte de Marie Morin	74
Tableau 9 : Nombre d'occurrences par texte et par type d'usage	80
Tableau 10 : Nombre total d'occurrences du corpus.....	82
Tableau 11 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque, tous textes confondus.....	82

Liste des figures

Figure 1 : Axes d'étude	5
Figure 2 : Subordonnée relative représentée sous forme d'arbre syntaxique provenant d'une lettre écrite par Marie-Andrée Regnard Duplessis	47
Figure 3 : Lignes de commandes utilisées pour extraire les occurrences de pronoms relatifs	48
Figure 4 : Exemple d'erreur de frappe dans l'étiquette CP-REL : CPREL (DUP3.48.570).....	51
Figure 5 : Exemple d'analyse erronée : CP-ADV (nœud 141) qui aurait dû être identifié CP-REL (MOR.996). 51	
Figure 6 : Exemple d'occurrence de CP-REL (nœud 69) signalée à tort : déterminant <i>auquel</i> (WD) (nœud 74) (MOR.816)	52
Figure 7 : Exemple de fonction mal identifiée : fonction SBJ (sujet) plutôt que ACC (accusatif) (nœud 31) (DUP2.69.28)	53
Figure 8 : Exemple de fonction de complément adjectival non identifiée en raison de l'apparition de la caractéristique de syntagme prépositionnel (PP) (nœud 34) (MOR.899).....	54
Figure 9 : Exemple de fonction de complément indirect ou de complément de phrase non identifiée en raison de l'apparition de la caractéristique spatio-temporelle (ADVP-LOC) (nœud 35) (GEN13.83).....	54
Figure 10 : Exemple de doublon créé par l'annonce d'une coordination de subordonnées relatives ayant le même antécédent	56
Figure 11 : Exemple de doublon créé par la présence d'une subordonnée relative à l'intérieur d'une autre subordonnée relative (GEN7.29).....	57
Figure 12 : Exemple de subordonnée complétive (CP-QUE) identifiée comme une relative en raison de la présence d'un WPRO à l'intérieur d'une subordonnée relative (DUP3.97.771)	58

Remerciements

La réussite de ce mémoire de maîtrise a été d'abord et avant tout été possible grâce à la patience, à l'encadrement et à la grande écoute de mes deux directrices de maîtrise : mesdames Odette Gagnon et Sandrine Tailleur. Je vous remercie de m'avoir soutenue tout au long de ces années, de m'avoir donné confiance en moi et d'avoir bien voulu partager avec moi une infime partie de vos connaissances.

Je veux aussi remercier madame France Martineau, professeure à l'Université d'Ottawa et chercheuse de grande renommée, d'avoir pris le temps d'évaluer mon mémoire et d'avoir mis sur pied le Corpus *MCVF*, à partir duquel j'ai eu la chance d'effectuer mes recherches. C'est avec modestie et fierté que je vous remercie.

Je souhaite également remercier monsieur Luc Baronian, professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, d'avoir accepté d'évaluer mon mémoire et de m'avoir amenée à pousser plus loin mes réflexions.

Dans un même ordre d'idées, je remercie tous les professeurs du Département des arts et lettres et du Département des sciences de l'éducation de l'UQAC pour la qualité de la formation que j'ai reçue, et ce, dès le début de mes études universitaires. Je tiens à dire un grand merci à Monsieur Vincent Arnaud, professeur au Département des arts et lettres. Je vous remercie pour vos conseils et pour votre aide, mais surtout de m'avoir encouragée, dès ma première session de baccalauréat en enseignement au secondaire, à poursuivre aux études supérieures. La reconnaissance et la grande estime que j'ai pour vous m'amène à vous confier que vous êtes pour moi un modèle. Je remercie également mesdames Carole Fisher et Stéphanie Bissonnette de m'avoir permis de travailler pour elles au Centre de la communication orale et écrite. J'en garde d'excellents souvenirs. Je veux vous dire merci de m'avoir témoigné votre confiance et d'avoir partagé avec moi vos grandes connaissances. Je salue aussi mes collègues et amies de la maîtrise en linguistique et du Centre de la communication orale et écrite (Mélissa, Caroline, Josiane, Amélie, Sophie, Mélissa-Jane, Nathalie et toutes les autres), avec qui j'ai eu la chance de rire et de partager.

Je souhaite dire un merci tout particulier à mes parents et à mon conjoint de m'avoir soutenue tout au long de ces années et, surtout, d'avoir cru en moi et en mes rêves. Merci infiniment!

Enfin, il est indispensable de mentionner que ce projet a été rendu possible grâce à la bourse d'études supérieures du Fonds de recherche du Québec–Société et culture ainsi qu'à la bourse d'études supérieures du Canada–Joseph Armand Bombardier du Conseil de recherches en sciences humaines.

Introduction

En français moderne, on constate une certaine variation dans l'usage des pronoms relatifs (1), à l'oral comme à l'écrit, et ce, même dans des contextes formels et « chez toutes sortes de locuteurs », un peu partout dans la francophonie (Gadet, 2003 : 99-100), et même dans d'autres langues romanes (Bouchard, 1982 : 107-108). D'ailleurs, selon Foulet (1928 : 100, dans Auger, 1995 : 19), « [c]'est dans l'emploi du relatif que la langue populaire se sépare le plus complètement de la langue cultivée. L'écart est même si marqué qu'il peut servir à définir l'une par rapport à l'autre. »

(1) a. La fille dont je t'ai parlé hier.

b. La fille que je t'ai parlé hier.

c. La fille \emptyset je t'ai parlé hier.^{1 2}

La variation dont il est question — c'est-à-dire l'usage éventuel de pronoms relatifs là où le contexte syntaxique demande la présence d'autres pronoms relatifs —, qui est observée entre autres dans différentes remarques des grammairiens modernes (Chartrand et coll., 1999; Grevisse et Goosse, 2008; Riegel et coll., 1994), est critiquée par plusieurs en français laurentien et ailleurs dans la francophonie (Gadet, 2003 : 99; Lefebvre, 1982a : 297, 1982b; Roy et coll., 1982 : 323). À quand remonte cette variation? Plusieurs chercheurs (Auger, 1995; Benoist, 1968 [1877]; Bouchard, 1982; Cournane et Tailleur, 2008; Fournier, 1998b; 2003; Lefebvre, 1982b; Wionet, 2003, etc.) se sont intéressés à son histoire afin d'expliquer ou de justifier les emplois non normés des pronoms relatifs du français moderne, mais il n'en ressort que des attestations de pronoms dits non standards datant de siècles passés et des résultats sur des sujets trop précis pour obtenir une vue d'ensemble du système des pronoms relatifs antérieur à celui du français moderne.

Ce travail, qui se situe à l'intérieur du cadre théorique de la sociolinguistique historique, consiste à étudier l'usage des pronoms relatifs à l'époque de la Nouvelle-France, et ce, afin d'en connaître davantage sur le système des pronoms relatifs du français à l'origine de la variété laurentienne moderne. Afin d'établir ce portrait et de déterminer si la variation présente en français laurentien moderne était également présente à l'époque, des recherches dans des documents métalinguistiques ainsi qu'une étude de corpus ont été réalisées. L'étude de corpus, effectuée à partir du corpus *MCVF* annoté syntaxiquement (Martineau³ et coll., 2005-2010), a servi à déterminer les conditions d'utilisation de chaque pronom relatif (*qui*, *que*, *quoi*, *dont*, *où*, *lequel* et ses variantes) dans les textes de trois scripteurs de l'élite française ou canadienne ayant vécu au

¹ Exemple de variation en français standard oral pour le pronom relatif *dont*.

² Les exemples proposés par l'auteur ne sont suivis d'aucune référence dans ce travail. Lorsque les exemples sont tirés d'ouvrages métalinguistiques ou du corpus, les références sont alors indiquées.

³ Aucun lien de parenté n'existe entre la chercheuse citée (France Martineau) et l'auteure du présent mémoire.

moins une partie de leur vie sur le territoire de la Nouvelle-France au XVII^e ou au XVIII^e siècles : François Gendron, Marie-Andrée Regnard Duplessis et Marie Morin.

Le présent mémoire est divisé en cinq parties : une présentation de la problématique et des objectifs du projet; un bref état de la question, qui présente les recherches qui se sont intéressées aux pronoms relatifs en français historique; les repères théoriques, qui comprennent une description de l'usage et de la norme relative aux pronoms relatifs en français moderne et en français historique; la méthodologie utilisée dans le cadre de ce mémoire, qui présente le corpus et les logiciels utilisés; puis l'analyse et les résultats de l'étude de corpus.

2. Problématique et objectifs

La variation dans l'usage des pronoms relatifs en français moderne (Bouchard, 1982 : 107-108; Foulet, 1928, dans Auger, 1995 : 19; Gadet, 2003 : 99-100), illustrée en (1) précédemment, est attribuable, entre autres raisons, à la complexité de cet usage. Malgré que les règles d'emploi des pronoms relatifs soient claires et que « [l]a subordonnée relative [soit] une structure de phrase très fréquente en français, [...] le choix du pronom relatif crée souvent des difficultés » (Chartrand et coll., 1999 : 239). Ces difficultés sont liées, entre autres, à la complexité de la structure relative, laquelle suppose que le locuteur anticipe l'élément de la relative dont dépend le choix du pronom.

Certains emplois de pronoms relatifs sont dits non standards et font l'objet de « jugements très forts » — certains types d'emplois sont jugés plus populaires que d'autres — et sont marqués socialement, et ce, dans toute la francophonie (Gadet, 2003 : 99).

Quelques types d'emplois non standards sont attestés à l'oral⁴ en français laurentien⁵ et ailleurs dans la francophonie, ce qui est notamment le cas de :

- *que* employé à la place de *dont* (2) (Auger, 1995 : 21; Bouchard, 1982; Chartrand et coll., 1999 : 245; Dulong, 1989);

(2) Si on commence à [...] financer les quatre grands éléments que j'ai parlé tout à l'heure [...]⁶

(Université de Montréal, Lexiquum, Débats de l'Assemblée nationale, vol. 38, n° 106, 2004)

- *que* employé à la place de *où* (3) (Auger, 1995 : 21; Dulong, 1989; Riegel et coll., 1994 : 209);

(3) Parce que, si l'information avait été disponible le moment que nous avons posé les questions, l'information nous aurait été déléguée tout de suite, sauf que [...]

(Université de Montréal, Lexiquum, Débats de l'Assemblée nationale, vol. 38, n° 172, 2005)

- *que* employé à la place de *qui* (4);

(4) *Notre beau-père que j'espère se porte bien.* (Guiraud, 1966 : 41)

- *que* employé à la place d'un autre pronom ayant la fonction de complément indirect (5);

⁴ Certains types sont également attestés à l'écrit en français laurentien.

⁵ Le français laurentien est l'une des deux variétés historiques du français parlé au Canada, avec le français acadien. Il a comme origine le français arrivé dans la vallée du Saint-Laurent au XVII^e siècle et s'est ensuite étendu à la province du Québec actuelle, aux provinces de l'Ouest canadien et en Nouvelle-Angleterre (Côté, 2012, traduction libre).

⁶ Les exemples présentés dans ce travail sont reproduits tels qu'ils se retrouvent dans les sources, y compris la mise en relief typographique (gras, italique, couleur, etc.).

- 41) (5) *Tu trouves drôle que ma fille touche l'argent qu'elle a droit.* (Guiraud, 1966 :
 ▪ l'ellipse de *que* (6);
- 79) (6) *Moi, je rencontre des filles (que) j'ai été à l'école avec* (Martineau, 1993 :
 ▪ l'emploi du pronom relatif remplacé par une structure interrogative (7);
 (7) *J'l'ai mis où est-ce que (ESK) tu m'as dit.* (Barbaud, 1998 : 30)
 ▪ le remplacement du pronom dans un contexte de préposition orpheline (8) (*stranding*) (Bouchard, 1982;
 Chevalier, 2008; Guiraud, 1966 : 41; Poplack et coll., 2011; Roberge et Rosen, 1999);
- 204) (8) *J'avais pas personne à parler avec.*⁷ (Poplack et coll., 2011 :
 ▪ des redondances (anaphores) (9) (Auger, 1995 : 21-22; Lefebvre, 1982b : 307);
- 307) (9) *"Un pot où il y a quelque chose d'écrit dessus, [...]"* (Lefebvre, 1982b :
 ▪ l'emploi du pronom *que* et d'une expression résomptive à l'intérieur de la subordonnée relative (10);
 (10) *J'étais pas une personne que j'avais beaucoup d'amis*⁸ (Auger, 1995 : 22)
 ▪ un pronom auquel est ajouté *que* (11);
- 42) (11) *l'endroit où que tu vas...* (Guiraud, 1966 :
 ▪ des hypercorrections (12) (Auger, 1995 : 21-22; Guiraud, 1966 :41; Tellier et Valois, 2006 : 35-36);
 (12) *Dites-moi le sort dont il a pu subir (dont pour que)* (Auger, 1995 : 22)
 ▪ etc.

L'objectif premier de la présente étude consiste à retourner vers la source de cette variation en étudiant l'utilisation des pronoms relatifs—c'est-à-dire leur emploi selon leurs conditions d'utilisation et contextes syntaxiques (type de subordonnée, type d'antécédent, fonction du pronom, respect de la norme, etc.)⁹ (voir la

⁷ Bien que des emplois de pronoms relatifs en contexte de préposition orpheline soient attestés en français laurentien moderne, ceux-ci ne seront pas traités dans ce travail. Leur étude a été faite en détails par Poplack et coll. (2011).

⁸ Certains des exemples rapportés dans la présente étude, tels que l'exemple (10), pourraient être des erreurs de performance de la part des locuteurs. Comme nous n'avons pas accès à la réflexion de ces derniers dans le cadre de ce travail, aucune distinction n'est faite entre les possibles erreurs de performance et les usages non standards réels.

⁹ Dans cette étude, il est question de l'usage des pronoms relatifs mêmes, c'est-à-dire leurs conditions et contextes d'utilisation, et non de la construction des subordonnées relatives et de l'ordre des mots dans ces dernières.

section 5.2)—en français des XVII^e et XVIII^e siècles en Nouvelle-France¹⁰, qui est à l'origine de la variété laurentienne actuelle. Il s'agit de vérifier si les usages modernes dits fautifs font déjà partie de la langue des nouveaux arrivants provenant de France, ou s'il s'agit d'une réalité du français moderne. Comme nous ne connaissons pas l'état du système des pronoms relatifs précédant le XVII^e siècle, notre travail pourra s'inscrire dans un cadre plus large s'interrogeant sur la possibilité qu'un changement linguistique lié aux pronoms relatifs ait eu lieu depuis la colonisation sur le territoire de la Nouvelle-France.

Ainsi, cet objectif comporte deux volets : comparer l'usage de l'époque avec la norme de l'époque¹¹ et comparer l'usage de l'époque avec l'usage moderne (Figure 1). La norme moderne, pour sa part, est d'abord comparée à l'usage moderne afin de déterminer l'écart entre les deux, puis est comparée à la norme du français historique¹² afin de vérifier l'évolution des usages prescrits (Figure 1).

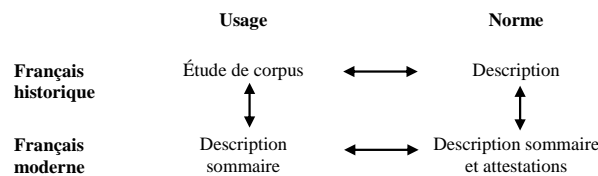


Figure 1 : Axes d'étude

Des descriptions des usages et normes modernes et de l'époque, qui seront présentées dans les prochaines sections du travail, ont été constituées à partir d'informations provenant de diverses sources : études linguistiques ainsi que grammaires et dictionnaires modernes, historiques et de l'époque (pour plus d'informations sur ces ouvrages, voir la section 4). Par la suite, une étude de corpus a permis de décrire l'usage des pronoms relatifs en français à l'époque de la Nouvelle-France et de comparer celui-ci aux informations déjà connues sur les systèmes modernes et historiques des pronoms relatifs. Cette étude de corpus a été réalisée à partir de trois textes—ceux d'un médecin et de deux religieuses des XVII^e et XVIII^e siècles—provenant du corpus *MCVF* annoté syntaxiquement (Martineau et coll., 2005-2010).

¹⁰ Le choix d'utiliser des textes provenant exclusivement de la Nouvelle-France est simplement territorial. Il ne présume pas qu'il y ait des différences dialectales entre les deux régions.

¹¹ La norme de l'époque ne signifie pas la même chose que la norme moderne. La norme au XVII^e siècle est encore en construction et correspond aux commentaires des grammairiens et des remarqueurs, qui sont à la fois descriptifs et prescriptifs. Ainsi, la norme de l'époque décrite dans ce travail, et celle qui se rapproche le plus du concept moderne, demeure celle qui est accessible dans les observations et condamnations des grammairiens de l'époque (Ayres-Bennett, 2004 : 4; Martineau, 2005 : 174) (pour d'autres informations sur la norme de l'époque et le bon usage, voir l'introduction de la section 4.2).

¹² L'expression « français historique », bien que simpliste, englobe, dans le cadre de ce travail, les français des périodes qui précèdent celle du français moderne. Celles-ci, bien que très différentes, s'étendent de l'ancien français jusqu'au XVIII^e siècle. Malgré quelques commentaires et discussions sur l'usage des pronoms relatifs durant les périodes recouvrant l'ancien et le moyen français, l'accent est mis sur les XVII^e et XVIII^e siècles, puisque ceux-ci correspondent à l'époque où ont été écrits les textes du corpus analysé dans ce travail.

Cette étude se situe à l'intérieur du cadre théorique de la sociolinguistique historique et contribue à ce domaine, puisque peu de travaux ont été faits sur les subordonnées relatives en français classique et en français de la Nouvelle-France (Auger, 1995; Benoist, 1968 [1877]; Bouchard, 1982; Cournane et Tailleur, 2008; Fournier, 1998b; 2003; Lefebvre, 1982b) (pour plus de détails sur ces études, voir la section 3), mis à part les informations rassemblées dans les grammaires historiques (Brunot, 1966a-f; 1967; Fournier, 1998a, etc.). De même, comme les textes analysés proviennent de documents d'origine, le travail permet aussi l'étude de la langue dans des textes non littéraires ou non destinés à la publication et chez des scripteurs autres que des écrivains ou des gens de la cour, qui sont le plus souvent étudiés.

De même, cette étude d'un phénomène morphosyntaxique et ce retour aux sources du français laurentien contribuent à améliorer les connaissances sur le français arrivé dans la vallée du Saint-Laurent et à connaître un peu mieux son évolution (Martineau, 2005 : 173; 176).

Toutefois, bien que « les immigrants [premiers habitants français qui ont peuplé la colonie laurentienne] [soient] des gens relativement éduqués, d'origine urbaine pour la plupart » (Martineau, 2009c : 127), l'élite canadienne et française présente en Nouvelle-France n'est pas à elle seule représentative de toute la population de la colonie (Martineau, 2009c : 127-128). Ainsi, le corpus *MCVF* utilisé dans le cadre de cette étude, composé de textes d'une certaine élite, ne couvre pas toutes les classes sociales de la Nouvelle-France nécessaires à l'obtention d'un portrait global de l'usage des pronoms relatifs dans la colonie ainsi qu'à la compréhension de la dynamique sociale et régionale qui y était présente (Martineau, 2005 : 205). Il demeure cependant essentiel, pour aider à comprendre cette dynamique sociale sur le territoire de la Nouvelle-France et alors considérer les caractéristiques d'un possible changement linguistique (Lodge, 2004 : 11), de se pencher sur l'usage de l'élite, composée de Canadiens et de Français toujours en contact avec la France (Martineau, 2009c : 127-128; 140), et de connaître dans un premier temps ses usages devant la variation, dans ce cas-ci celle des pronoms relatifs.

Les résultats de l'étude permettront d'en connaître davantage sur l'évolution de la langue, notamment par rapport au changement linguistique (dans ce cas-ci, un changement dans le système des pronoms relatifs) sur une période de temps relativement courte (du XVII^e siècle à aujourd'hui).

3. État de la question

Peu d'études linguistiques traitent de l'usage général des pronoms relatifs en français de la Nouvelle-France. Toutefois, Courmane et Tailleur (2008) se sont penchées sur le sujet dans une communication. Elles étudient l'« évolution de l'usage des subordonnées relatives en terre canadienne ». Plus précisément, elles comparent l'usage des relatives aux XVII^e, XVIII^e et XIX^e siècles en Nouvelle-France et ce que disent les grammairiens à propos de ces dernières. Le corpus utilisé dans leur étude comprend un extrait des annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal de Marie Morin (XVII^e siècle), un extrait des lettres écrites par Madame Bégon à son gendre (XVIII^e siècle) ainsi qu'un texte d'Amélie Panet écrit lors d'un voyage à Kamouraska (XIX^e siècle).

Les résultats présentés dans cette recherche montrent qu'en général, le système des pronoms relatifs des trois scriptrices « se conforme tout à fait au standard de l'époque », qu'il ne présente pas de caractéristiques propres du XVI^e siècle—« le "*que* tout-usage", le *dont* à la place de *d'où*, etc. »—, et ce, dans aucun des textes à l'étude, et qu'il est également conforme au français moderne—selon les définitions du français moderne de Haase (1914) et de Brunot et Bruneau (1969)—(Courmane et Tailleur, 2008). Cependant, les analyses montrent que les pronoms *qui*, *que* et *où* présentent à quelques occasions une divergence de la norme et de l'usage modernes. En effet, le pronom *qui* objet indirect, qui ne varie pas chez Mme Bégon et qui est absent chez Amélie Panet, se rapporte une fois à un nom de chose chez Marie Morin. Pour ce qui est du *que*, deux occurrences présentent une confusion entre *qu'il* et *qui* et cinq occurrences sont utilisées dans des expressions liées au temps ou dans des cas « tous usages ». *Où*, pour sa part, est parfois utilisé comme relative oblique référant à autre chose qu'à un lieu. Pour ce qui est des trois autres pronoms relatifs, ils sont soit absents, soit tout à fait conformes français moderne : *quoi* n'est attesté dans aucun des textes; *lequel* est rare et n'est utilisé que par Marie Morin en fonction de sujet; *dont* ne présente aucune variation.

L'étude de Courmane et Tailleur (2008) démontre que le « système des pronoms relatifs s'est [...] fixé avant que la colonisation de la Nouvelle-France débute (donc avant le XVII^e), et ne semble pas avoir changé au cours des XVII^e et XVIII^e siècles ». L'étude montre aussi que l'usage des scriptrices est conforme aux prescriptions des grammairiens. Cependant, l'étude ne peut réfuter l'hypothèse proposée, selon laquelle l'écart entre l'usage et la norme présent en français laurentien l'est aussi en français de la Nouvelle-France (Courmane et Tailleur, 2008).

Cette étude, qui n'a jamais été publiée, est en quelque sorte l'inspiration du présent travail. Une méthodologie améliorée, notamment par l'utilisation d'un corpus de plus grande taille et annoté syntaxiquement, permettra de tirer des informations plus représentatives du système des pronoms relatifs en français à l'époque de la Nouvelle-France ainsi que des résultats ayant une plus grande portée.

D'autres études s'intéressent également à certains traits particuliers des pronoms relatifs en français au XVII^e siècle. Fournier (1998b) se penche plus particulièrement sur l'opposition sémantique animé/inanimé du « paradigme des termes en *qu-* » en français classique. Elle traite des pronoms *qui*, *que*, *quoi*, de l'adverbe *où* et des groupes nominaux démonstratifs *ce qui* et *ce que* dans leurs emplois interrogatifs (13), percontatifs (interrogation indirecte) (14), indéfinis et intégratifs (15) (sans antécédent) ainsi que relatifs (16) selon « la norme élaborée par les grammairiens et remarqueurs à l'usage du français classique » (Fournier, 1998b : 4).

(13) **Qui** te l'a dit?

(14) Je ne sais **quoi** les a fait fuir

(15) **Qui** ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même.

(16) il entra dans le cabinet de la reine, **où** était le roi.

(Fournier, 1998b : 5-7)

Elle fait ressortir les divers usages de ces pronoms et adverbe afin d'apporter des arguments au débat sur « le problème de la valeur en langue et des valeurs en contexte du pronom *qui* en emploi interro-percontatif » (Fournier, 1998b : 4; 12).

Selon Fournier (1998b : 4-5), comme le trait animé/non animé en français classique « ne catégorise pas les formes de langue aussi strictement qu'en français moderne, ni dans le domaine du lexique, ni dans celui de la morpho-syntaxe », les grammairiens et remarqueurs de l'époque tentent de remédier à cette situation en spécifiant les pronoms représentant les personnes et ceux représentant les animaux et les choses. Il existe deux principales consignes—élaborées par Oudin (1640), puis suivies par Vaugelas (1647) et les autres grammairiens par la suite—qui consistent à restreindre *qui* précédé d'une préposition à un antécédent humain et *quoi* à un antécédent inanimé (Fournier, 1998b : 5). Malgré cela, *qui* précédé d'une préposition continue tout au long du XVII^e siècle à référer usuellement à un non humain, à un animal et à un nom abstrait ou concret, bien que les exemples référant à un objet concret semblent en recul (Fournier, 1998b : 6). À propos de la règle de *quoi*, celle-ci reflète l'usage de l'époque, puisque les attestations de *quoi* référant à « un antécédent pleinement humain [...] ne dépasseront pas le premier quart du siècle » (Fournier, 1998b : 7). Pour ce qui est des autres pronoms relatifs dont il est question dans l'article, *que* a une « totale liberté référentielle » au XVII^e siècle (Fournier, 1998b : 7). Quant à *où*, il peut également référer à un antécédent animé comme inanimé, mais avec un sens spatial dans les deux cas. Il commence cependant, dès le début du XVIII^e siècle, à être restreint au non humain, mais cette règle « ne s'affirmera réellement que dans le courant du siècle » (Fournier, 1998b : 8). Ainsi, malgré le fait que les consignes des grammairiens et remarqueurs dont il a été question ci-dessus soient fermes, elles demeurent « inappliquées dans l'usage » selon Fournier (1998b : 5).

De même, l'« indétermination sémantique » typique du XVII^e siècle reste dans l'usage jusqu'à la fin du siècle suivant (Fournier, 1998b : 4).

Dans une autre étude, Fournier (2003) se penche sur « le traitement de *qui*, *que*, *quoi* » dans quatre grammaires du XVII^e ou du début du XVIII^e siècles dites « de l'usage » : celles de Maupas (1607), d'Oudin (1640), de Chiflet (1659) et de Régnier-Desmarais (1705). Elle présente la façon dont les grammairiens de l'époque abordent la grammaire et traitent les pronoms relatifs. Plus particulièrement, elle étudie l'analyse que font ces grammairiens de la catégorisation des pronoms—c'est-à-dire la différence qu'ils font entre les usages relatifs, interrogatifs, percontatifs et intégratifs de *qui*, *que* et *quoi*—; de la morphologie des pronoms au moyen des déclinaisons latines—c'est-à-dire « la référence au modèle latin » avec « les variations en genre et nombre, et en cas »—; puis de descriptions possibles des divers emplois des pronoms selon, par exemple, la distinction avec/sans antécédent; le trait sémantique animé/non animé; la valeur déterminée/indéterminée (Fournier, 2003 : 74-84), etc. Les analyses de cette étude seront utilisées dans les repères théoriques (section 4) étant donné la pertinence de leurs informations sur les discussions métalinguistiques de l'époque.

Auger (1995) s'intéresse à l'évolution des pronoms relatifs dans le but d'expliquer les subordonnées relatives sujets¹³ en français familier moderne. Plus précisément, elle étudie la question de l'usage de la stratégie résomptive en position sujet dans la subordonnée relative en ancien français, en moyen français et en français familier moderne, c'est-à-dire le contexte où « la subordonnée relative est introduite par le complémenteur *que* et contient une expression résomptive qui co-réfère à l'antécédent de la relative » (Auger, 1995 : 21, traduction libre), dans ce cas-ci une marque du sujet (17).

(17) *J'étais pas une personne que j'avais beaucoup d'amis* (Auger, 1995 : 22)

Les buts de son étude sont d'évaluer « le pouvoir explicatif de la perspective historique pour analyser les propositions relatives en français familier moderne en se concentrant plus particulièrement sur les propositions relatives sujets » (Auger, 1995 : 19, traduction libre) et de « soutenir l'analyse de la grammaticalisation mise d'avant à propos des sujets pronominaux clitiques du français familier moderne » (Auger, 1995 : 30, traduction libre). Cette étude a finalement révélé que l'usage de pronoms résomptifs est une stratégie peu attestée ni productive depuis l'ancien français et que les constructions non standards du type (17) ne sont pas liées à un processus de grammaticalisation.

Pour sa part, Bouchard (1982) traite de la différence entre les constructions relatives en français « vernaculaire » du Centre-Sud de Montréal (18) et celles dites standards (19) en français moderne.

¹³ L'expression « subordonnées relatives sujets » est une traduction libre de « *subject relative clauses* ».

(18) ... pour voir les spectacles, les affaires qu'ils parlaient.

(19) ... pour voir les spectacles, les affaires dont ils parlaient.

(Bouchard, 1982 : 103)

Afin de répondre à la question « Où et comment dans la grammaire rendre compte de la différence entre les deux types de construction relative? » (Bouchard, 1982 : 103), il décrit d'abord les deux types de constructions dont il est question : les subordonnées relatives en vernaculaire montréalais sont « introduites par le complémenteur *que* et possèdent un pronom anaphorique qui peut être absent en surface [...] » (Bouchard, 1982 : 105) avec une préposition faible (*à, de, etc.*) absente (20) ou une préposition forte (*dessus, avec, etc.*) présente (21). Les subordonnées relatives en français standard contiennent pour leur part un pronom relatif (Bouchard, 1982 : 104-105).

(20) Le gars que je lui ai parlé.

(21) Un gars que je me fierais pas sur lui.

(Bouchard, 1982 : 105)

Au cours de la description des subordonnées relatives vernaculaires, Bouchard (1982 : 106-108) apporte des arguments qui montrent que les relatives non standards du français de Montréal ne proviennent pas de l'anglicisation du « dialecte » des Montréalais. Il s'appuie entre autres sur le fait que « les constructions relatives telles qu'on les trouve en français vernaculaire montréalais remontent à l'Ancien[*sic*] français » (Bouchard, 1982 : 106). Il présente également des attestations de subordonnées relatives datant du XIV^e siècle ainsi qu'une citation de Guiraud (1966 : 44, dans Bouchard, 1982 : 107-108) démontrant l'utilisation du *que* « tout usage » au cours des siècles : « Vers 1550 donc, la flexion du relatif est en passe d'être éliminée au profit d'une marque invariable QUE; [...] » (Bouchard, 1982 : 107-108). Puis, il analyse les constructions standards et non standards modernes selon le cadre théorique de Liège et Gouvernement élaboré par Chomsky, auquel quelques changements sont apportés (Bouchard, 1982 : 108-109). Ses analyses l'amènent à la conclusion selon laquelle la différence entre le français vernaculaire et le français standard réside dans « l'optionnalité d'insertion du trait [+WH] dans les relatives » (Bouchard, 1982 : 124).

De même, Lefebvre (1982b) s'intéresse à l'acquisition des constructions relatives standards par les locuteurs du « français vernaculaire » moderne chez des élèves de Montréal¹⁴. Afin de prouver que la construction « pronom relatif + anaphore »¹⁵ (22) est possible en langue française et que les pré-adolescents doivent

¹⁴ Elle renvoie à Bouchard (1982) pour la description et l'analyse des subordonnées relatives standards et non standards (vernaculaire montréalais) en français moderne.

¹⁵ Il s'agit d'une structure contenant « un pronom relatif en tête de relative et une anaphore dans la relative » (Lefebvre, 1982b : 311).

acquérir un filtre les empêchant « de produire des phrases contenant à la fois un mot relatif et une anaphore dans la relative » (Lefebvre, 1982b : 314), l'auteure présente des attestations de ce type de construction en français depuis le XV^e siècle (23).

(22) Une boîte, (...), qu'il va avoir n'importe quoi *dedans*.

(23) a. "L'empereur estant entré dans le pais avec trois armées, *dont* il *en* commandait une..." (XVII^e siècle)

b. "Ce fut M. de Troyes, *dont* il étoit cousin germain de *son* père, enfants des deux frères, qui m'apprit son arrivée." (XVIII^e siècle)

(Lefebvre, 1982b : 301; 313)

Enfin, certains auteurs se consacrent à la syntaxe de l'époque en général, en étudiant par le fait même quelques constructions typiques des pronoms relatifs en français historique. Dans un livre qu'il a écrit au XIX^e siècle, Benoist (1968 [1877]) se penche sur « les transformations qu'a subies la syntaxe française entre le XVI^e et le XVII^e siècle » (Benoist, 1968 [1877] : 1), plus précisément entre l'année 1530, où Palsgrave a publié sa grammaire, et 1647, où Vaugelas a publié ses remarques (Benoist, 1968 [1877] : 2). Pour ce faire, il étudie les principaux grammairiens du XVI^e siècle ayant écrit entre 1530 et 1580 ainsi que Vaugelas, qui « ont du moins l'avantage d'avoir vécu dans le milieu où se sont formés les écrivains que nous étudions » (Benoist, 1968 [1877] : 2-3). Il analyse ensuite des textes des grands écrivains des XVI^e et XVII^e siècles. De ses analyses ressortent des usages et constructions des pronoms relatifs différents de ceux de la fin du XIX^e siècle, par exemple : le pronom *qui* joue un rôle semblable à celui de la conjonction de subordination *si* (24) (Benoist, 1968 [1877] : 102-103); le pronom a pour antécédent un groupe de mots sans l'usage du pronom démonstratif *ce* (Benoist, 1968 [1877] : 116-120); le pronom est omis devant le deuxième verbe de deux verbes coordonnés (25) (Benoist, 1968 [1877] : 133-135); le pronom est séparé de son antécédent (26) (Benoist, 1968 [1877] : 174-178), etc.

(24) *Mais les victoires de ces jeux olympiques et pythiques, qui les mettrait toutes ensemble, ne sont pas à comparer à l'une seule de tant de batailles que Pélopidas a combattues et gagnées.*

(25) *Ce qui n'a pas été seulement sous la Loi, mais dure encore depuis l'avènement de Jésus-Christ.*

(26) *Tantôt on donne congé à une grande multitude de familles, pour en décharger le pays, lesquelles vont chercher ailleurs où s'accommoder aux dépens d'autrui.*

(Benoist, 1968 [1877] : 103; 133; 175)

Bien qu'elle ait été publiée au XIX^e siècle et qu'elle concerne la syntaxe des subordonnées relatives, cette étude demeure pertinente dans le cadre de la recherche actuelle, puisque des grammaires de l'époque et des textes—bien que littéraires—y sont consultés, comme c'est également le cas dans le présent travail.

Tout compte fait, mis à part l'étude non publiée de Cournane et Tailleur (2008), aucun auteur ne s'est intéressé à l'usage général des pronoms relatifs mêmes en français des XVII^e et XVIII^e siècles. Les autres auteurs mentionnés ci-dessus, et bien d'autres (Bellon, 2003; Furno, 2003; Piot, 2003, etc.), s'intéressent soit à une période différente, soit à quelques pronoms seulement, à un point précis de l'usage des pronoms relatifs, à la construction des subordonnées relatives, à la façon dont les grammairiens traitent les pronoms ou encore aux corpus métalinguistiques et littéraires seulement. L'étude des pronoms relatifs dans leur usage global aux XVII^e et XVIII^e siècles, à la fois dans des documents métalinguistiques et des textes d'origine, se trouve d'autant plus pertinente.

4. Repères théoriques

Afin de dresser un portrait du système des pronoms relatifs en français écrit des XVII^e et XVIII^e siècles en Nouvelle-France, une description détaillée de la norme du français moderne et de celle du français historique a d'abord été élaborée à partir d'informations recueillies dans des documents métalinguistiques—articles, dictionnaires, grammaires, recueils de remarques, etc.—modernes (Bauche, 1946; Dionne, 1974; Riegel et coll., 1994, etc.)—c'est-à-dire écrits à l'époque moderne sur la grammaire moderne—, historiques (Brunot, 1966a-f; 1967; Dubois et coll., 1992; Fournier, 1998a; 1998b, etc.)—c'est-à-dire écrits à l'époque moderne sur la grammaire d'époques antérieures, principalement des XVII^e et XVIII^e siècles pour le bien de cette étude—et de l'époque (Bouhours, 1973 [1675; 1687]; Furetière, 1984 [1690]; Maupas, 1973 [1618]; Vaugelas, 1934 [1647], etc.)—c'est-à-dire écrits aux XVII^e et XVIII^e siècles. Ensuite, toutes les occurrences des pronoms relatifs contenus dans un corpus (Martineau et coll., 2005-2010) de trois textes de scripteurs canadiens ou français ayant résidé au moins une partie de leur vie au Canada ont été recherchées. Ces occurrences ont par la suite été classées, puis analysées selon leur contexte d'utilisation. Cette analyse fait l'objet du chapitre 6 (Résultats et discussion), où sont alors comparés les usages des scripteurs à l'étude ainsi que les repères théoriques sur la norme fournis dans le présent chapitre.

Cette section présente un résumé des informations qui ont été colligées dans les documents métalinguistiques susmentionnés, que ce soit à propos des différentes formes des pronoms relatifs, de leurs fonctions syntaxiques, de leurs conditions d'utilisation, de leur fréquence, de leurs usages jugés fautifs, etc.

4.1 Français moderne

Cette partie présente un résumé d'informations générales¹⁶ sur les pronoms relatifs en français moderne et les règles régissant leur utilisation en fonction de la norme moderne.

En français moderne, les pronoms relatifs sont définis par les grammairiens traditionnels comme étant de forme simple (*qui, que, quoi, dont, où*) ou composée (*lequel*, ses formes contractées et *quiconque*). Ces pronoms ont un genre, un nombre et parfois même une personne, qui proviennent de l'antécédent que les pronoms remplacent. Toutefois, ces marques sont visibles seulement sur *lequel* et ses dérivés; les autres

¹⁶ Les informations contenues dans les repères théoriques sur le français moderne sont tirées des ouvrages suivants : Auger, 1995; Bauche, 1946; Bouchard, 1982; Chartrand et coll., 1999; Dionne, 1974; Dulong, 1989; Fragonard et Kotler, 1994; Guiraud, 1966; Grevisse et Goosse, 2008; Haase, 1969; Lefebvre, 1982a; 1982b; Office québécois de la langue française, 2002; Ostiguy et coll., 2005; Riegel et coll., 1994; Seguin, 1972; Spillebout, 1985; Tellier et Valois, 2006; Villers, 2009a; 2009b.

Étant donné que la norme moderne est claire et que les conditions d'utilisation des pronoms relatifs sont précises et unanimes dans les sources principales (Chartrand et coll., 1999; Grevisse et Goosse, 2008; Office québécois de la langue française, 2002; Riegel et coll., 1994; Villers, 2009a; 2009b), seules les références des exemples, des citations et des sujets débattus seront fournies dans les sous-sections suivantes, et ce, dans le but d'alléger le texte.

pronoms en sont tout de même porteurs et les transmettent lors d'accords, notamment lorsque le pronom *que* est complément direct du verbe de la relative.

Les pronoms relatifs exercent deux rôles dans la subordonnée relative : marquer l'enchâssement de la subordonnée qu'ils débudent et représenter un antécédent de la phrase, c'est-à-dire qu'ils « désigne[nt] la réalité exprimée par [leur] antécédent » (Chartrand et coll., 1999 : 156). D'ailleurs, l'antécédent d'un pronom relatif peut varier entre un nom ou un groupe nominal (45), un pronom (46), un adjectif ou un participe (avec *que* attribut) (47), un adverbe (48) ou encore une phrase ou une partie de phrase reprise ou non par *ce* (49). Les pronoms relatifs peuvent également être employés sans antécédent, ce que Grevisse et Goosse (2008) appellent des pronoms nominaux.

(45) *Rends-moi LE LIVRE que je t'ai prêté.*

(46) *J'ai entendu raconter par ma mère CECI, que j'ignorais alors [...]*

(47) *INQUIETS et AGITÉS que nous sommes*

(48) *LÀ où vous êtes, vous ferez du bon travail.*

(49) a. *Silvia ne le connaissait plus, / DONT il sentit une douleur extrême (archaïsant)*

b. *Il me pria de donner mon adresse, CE que je fis*

(Grevisse et Goosse, 2008 : 912)

Selon la syntaxe générative, les éléments introduisant les subordonnées relatives ne sont pas des « pronoms relatifs ». Il s'agit soit de syntagmes Qu- (syntagmes interrogatifs) (*quoi, où, de qui, à qui, desquels*, etc.), soit de complémenteurs (*que, qui* et *dont*¹⁷). En fait, la grammaire générative réfute plusieurs propositions faites par la grammaire traditionnelle à propos des « relativisants », dont la notion de « pronom » attribuée à ces derniers (Marcos García, 2002 : 468). Un pronom « est, par définition, un élément qui tient la place du nom ou du groupe nominal. » Pourtant, selon la grammaire générative, les éléments relatifs « remplacent aussi bien le groupe nominal que le groupe prépositionnel (*dont, de qui, à laquelle*) ou même l'adverbe (*où*) » (Tellier et Valois, 2006 : 22).

Les générativistes voient plutôt *qui* et *que* comme des complémenteurs : ils les considèrent comme de simples éléments employés à introduire la relative (conjonction de subordination) (Marcos García, 2002 : 468; Tellier, 2003 : 27-28; 122-123). Entre autres arguments, ils estiment que ces subordonnants ne portent pas le trait [+animé] ou [-animé], contrairement aux pronoms interrogatifs. De même, ils n'ont pas de fonction syntaxique

¹⁷ La catégorisation de *dont* comme un complémenteur ne fait pas l'unanimité. Certains générativistes le considèrent comme un syntagme interrogatif (Tellier et Valois, 2006 : 33-37).

dans la phrase subordonnée. C'est le syntagme Qu- implicite (Op), qui a été déplacé devant le verbe, qui porte la fonction d'objet ou de sujet (Tellier et Valois, 2006 : 17-39). En fait, selon les générativistes, la notion de « pronom relatif » ne s'applique pas : le comportement syntaxique de ces éléments ne les distingue en rien de tous les autres mots servant à introduire une subordonnée. La distinction « pronom relatif » est superflue.

La présente étude se veut une description des usages modernes et historiques des « relativisants », grâce à des analyses statistiques, plutôt qu'une analyse théorique du phénomène. Étant donné que l'appellation des éléments introduisant une subordonnée relative influence peu les objectifs de ce travail et les résultats recherchés, et dans le but de simplifier la terminologie utilisée, nous avons décidé d'utiliser celle de la grammaire traditionnelle. Ce choix est d'autant plus pertinent que les analyses de la grammaire générative à propos des pronoms relatifs ont été faites, autant que nous le sachions, en français moderne seulement. En effet, les différences syntaxiques établies à l'époque moderne n'ont peut-être pas lieu d'être en français des XVII^e et XVIII^e siècles.

4.1.1 Conditions d'emploi des pronoms

En français moderne, le choix d'un pronom relatif dépend de trois facteurs. Il dépend d'abord de sa fonction syntaxique dans la subordonnée relative. Cette fonction peut être sujet de la subordonnée relative, complément direct ou indirect du verbe, attribut du sujet, complément de phrase, complément du nom ou complément de l'adjectif.

L'emploi d'un pronom relatif peut aussi dépendre du caractère animé ou inanimé de l'antécédent (voir *qui* et *lequel* pour une discussion plus élaborée) et, dans le cas de *lequel*, du genre et du nombre de l'antécédent.

Les conditions d'emploi de chaque pronom sont présentées ci-dessous.

4.1.2 *Qui*

Le pronom *qui* peut occuper deux fonctions, sur lesquelles tous les grammairiens s'entendent : sujet du verbe de la subordonnée relative (50) ainsi que complément indirect du verbe (51) lorsqu'il est précédé d'une préposition.

(50) *La colombe **qui** vole.*

(51) *L'amie à **qui** tu parleras.*

(Villers, 2009a : 169)

Lorsqu'il occupe la fonction de sujet, il peut représenter un antécédent animé ou inanimé (50); lorsqu'il occupe la fonction de complément indirect, il ne peut représenter qu'un animé (51)¹⁸. Néanmoins, « beaucoup de grammairiens admettent que *qui* soit employé pour les choses personnifiées, parfois aussi à propos des animaux (surtout des animaux domestiques, souvent considérés presque comme des personnes) » (52) (Grevisse et Goosse, 2008 : 914-915).

(52) a. *Ô Soleil ! Toi sans QUI les choses / Ne seraient que ce qu'elles sont*

b. *Un chien À QUI elle fait mille caresses*

(Grevisse et Goosse, 2008 : 915)

De plus, l'antécédent de *qui* peut être une phrase ou une partie de phrase, mais cela témoigne d'une « langue littéraire archaïsante » (Grevisse et Goosse, 2008 : 912). « Dans l'usage ordinaire, quand l'antécédent est une phrase ou une partie de phrase, il est rappelé devant le relatif par le démonstratif neutre *ce* ou par un nom de sens vague » (Grevisse et Goosse, 2008 : 912). *Qui* peut également être employé sans antécédent (53). Il est alors parfois appelé nominatif (Grevisse et Goosse, 2008) ou indéfini (Villers, 2009a : 160). Il désigne alors un être humain indéterminé et son antécédent aurait en quelque sorte été effacé.

(53) *QUI a bu boira.*

(Grevisse et Goosse, 2008 : 915)

Plusieurs usages de *qui* sans antécédent sont utilisés dans les expressions figées ou dans la langue littéraire et « sont des restes d'une ancienne syntaxe » (Grevisse et Goosse, 2008 : 911). Dans l'usage courant, *qui* est précédé d'un pronom démonstratif (*celui, ce, etc.*).

Malgré des conditions d'emploi relativement claires, il y a parfois confusion¹⁹ dans l'usage entre le relatif *qui* et *qu'il*²⁰, que ces derniers soient employés personnellement (54) ou impersonnellement (55a).

(54) *Le vase qu'il est sur le piano*

(Bauche, 1946 : 93)

(55) a. *Ce QUI lui faudrait, marmonna Gina, c'est une petite*

b. *On y a tout ce QUI vous faut*

(Grevisse et Goosse, 2008 : 917)

¹⁸ Le pronom interrogatif *qui* ayant le trait inanimé est largement attesté en français louisianais dans les paroisses Evangeline et Lafourche. Le pronom *y* est utilisé pour signifier « qui » et « quoi » ([+animé] et [-animé]), comme en français historique (voir la section 4.2.3). Cet usage provient probablement du « [français colonial], la première variété de français en Louisiane » (Rottet, 2004, traduction libre; Baronian, 2005).

¹⁹ Dans certains cas, il peut s'agir de l'intention du scripteur de rendre compte de la prononciation de *qu'il* en langage familier (55b) (Grevisse et Goosse, 2008 : 917).

²⁰ Le débat sur la possibilité d'un pronom résomptif (Auger, 1995) n'est pas abordé dans le cadre de ce travail.

4.1.3 *Que*

En ce qui concerne le pronom relatif *que*, les deux fonctions qu'il occupe sont celles de complément direct (56) et d'attribut du sujet de la relative (57). Grevisse et Goosse (2008 : 914; 917-919) ajoutent à ces fonctions celle de sujet réel (ou logique) (58)—dont l'usage est restreint—et celle de complément adverbial non prépositionnel de mesure, de temps et de manière (59).

(56) *Les paysages **que** vous avez vus sont magnifiques.*

(57) *Le scientifique **qu'**il est s'interroge.*

(Villers, 2009a : 164)

(58) *Les orages **QU'**il y a eu la semaine dernière ont fait du tort aux moissons.*

(59) *Ce **QUE** m'a coûté cette voiture n'est rien à côté de ce **QUE** m'ont coûté les réparations.*

(Grevisse et Goosse, 2008 : 917-918)

Le relatif *que* peut représenter un antécédent animé (57) ou inanimé (58).

Bien que les différents usages et les conditions d'emplois de *que* semblent assez clairs, les grammairiens sont plusieurs à relater le fait que le pronom *que*, dans l'usage familier (Auger, 1995 : 21; Guiraud, 1966), s'emploie souvent dans des contextes où d'autres relatifs auraient normalement dû être employés (60) (voir la section 4.1.5) : « [u]ne tendance populaire largement répandue est d'utiliser *que* au lieu de n'importe quel autre relatif » (Grevisse et Goosse, 2008 : 920; Bauche, 1946: 93; Tellier, 2003: 126). Bien que cet emploi du *que* « tout usage » semble commun, il n'est pas pour autant accepté dans les ouvrages de référence.

(60) a. *j'avais certaines écoles de prédéterminées **que** je voulais pas aller (pour où je ne voulais...)*
(français oral)

(Ostiguy et coll., 2005 : 22)

b. *Le gars que je lui ai parlé. (pour Le gars à qui j'ai parlé.)*

(Bouchard, 1982 : 105)

c. *Le livre **que** je t'ai parlé est passionnant. (pour Le livre **dont** je t'ai parlé est passionnant.)*

(Chartrand et coll., 1999 : 245)

4.1.4 *Quoi*

Le pronom *quoi*, pour sa part, occupe les fonctions de complément indirect du verbe de la relative dont l'antécédent est un groupe prépositionnel en *à* (61) ou de complément de phrase (62). Il est toujours précédé d'une préposition—sauf dans des expressions telles que *quoi que* ou *quoi qui*.

(61) *Ce à quoi j'ai rêvé, c'est de partir en voyage.*

(62) *Voilà en quoi cette thèse est intéressante.*

(Villers, 2009a : 171)

Son antécédent est généralement un groupe nominal inanimé de sens indéfini, c'est-à-dire un pronom neutre ou un nom de sens vague, notamment : *ce, c'est, cela, chose, quelque chose, autre chose, peu de chose, rien*, etc. (63). Dans certains cas, notamment dans la langue écrite et surtout littéraire, *quoi* « fait forte concurrence à *lequel* » et peut avoir un antécédent de « sens tout à fait précis » (64) (Grevisse et Goosse, 2008 : 922).

(63) *Ce à quoi j'ai rêvé, c'est de partir en voyage.*

(Villers, 2009a : 171)

(64) *C'est un incident à QUOI Eustache n'avait nullement songé* (Grevisse et Goosse, 2008 : 922)

L'antécédent de *quoi* peut aussi être une phrase ou une partie de phrase (65). D'ailleurs, *quoi* s'emploie plus souvent avec ce type d'antécédent que le font les autres pronoms relatifs (voir la section 4.1.2 pour *qui* et la section 4.1.5 pour *dont*).

(65) *Prêtez-moi un peu d'argent, SANS QUOI je ne pourrai payer le taxi*

(Grevisse et Goosse, 2008 : 922)

Enfin, le pronom *quoi* peut rarement être remplacé par un autre pronom relatif, sauf par *dont*, qui est « ordinairement préféré à *de quoi* » (Grevisse et Goosse, 2008 : 921).

4.1.5 *Dont*

Le pronom relatif *dont* occupe plusieurs fonctions : complément du nom (66), complément de l'adjectif (67) ainsi que complément indirect du verbe (68). Dans tous ces cas, le complément est introduit par *de, du* ou *des*. En fait, la préposition *de* fait partie intégrante du pronom.

(66) *Le projet dont elle est la conceptrice*

(67) *La musique dont il est fou*

(68) *La personne dont nous parlions*

(Villers, 2009b : 553)

L'antécédent de *dont* est dans la majorité des cas un groupe nominal (66-68). Il peut aussi être une phrase ou une partie de phrase (69), mais cet emploi est surtout littéraire et utilisé dans le but d'imiter la langue ancienne. Dans l'usage moderne, *dont* est, dans ce cas, précédé de *ce* (70).

(69) *Si par hasard vous obteniez un ticket, DONT je doute* (Grevisse et Goosse, 2008 : 926)

(70) *La proposition n'a pas été retenue, ce dont il a été fort déçu.* (Villers, 2009b : 553)

Dont peut être utilisé pour référer à un antécédent animé comme inanimé, peu importe la fonction qu'il exerce dans la subordonnée. À ce propos, lorsque certains grammairiens ne veulent pas utiliser *qui* précédé d'une préposition pour des inanimés ou des animaux, c'est *dont* ou un dérivé de *lequel* qui est alors utilisé (71) (Villers, 2009a : 169).

(71) *Le chien auquel je rêve et dont je parle constamment.* (Villers, 2009a : 169)

Comme le pronom *dont* peut être utilisé dans plusieurs contextes, il peut se faire remplacer par quelques pronoms, le cas échéant « [d]ans la plupart des cas, *dont* peut être remplacé par *de qui*, *duquel*, parfois *de quoi*, selon les valeurs propres à chacun de ces pronoms » (72) (Grevisse et Goosse, 2008 : 926).

(72) *Les faveurs DESQUELLES vous m'avez comblé.* (Grevisse et Goosse, 2008 : 926)

L'utilisation d'une relative en *dont* amène plusieurs types d'erreurs chez les locuteurs. C'est notamment le cas de *que* pour *dont* : « [l']emploi du pronom relatif *que* à la place de *dont* est fréquent mais erroné » (73) (Chartrand et coll., 1999 : 245). En fait, selon Tellier et Valois (2006 : 35; Tellier, 2003 : 126), *dont* « appartient à un niveau de langue soutenu. Dans la langue familière, il tend, plus que tout autre relativisant, à disparaître au profit de *que* »²¹.

(73) Le livre **que** je t'ai parlé est passionnant. (Chartrand et coll., 1999 : 245)

De même, comme la préposition *de* est déjà incluse dans le pronom *dont*, il est fautif selon les grammairiens « d'utiliser *dont* lorsque l'antécédent [...] est lui-même déjà lié à la préposition *de* » (Office québécois de la langue française, 2002), parce qu'il se crée alors une redondance (antécédent précédé de la préposition *de* (74); déterminant possessif dans la subordonnée relative (75); pronom *en* dans la subordonnée relative (76)²²).

²¹ Seulement certains grammairiens, dont Tellier et Valois (2006) et Auger (1995), considèrent *dont* comme appartenant à un niveau soutenu. Ce n'est pas la position de la plupart des grammairiens.

²² Le déterminant possessif *sa* ainsi que le pronom *en* sont redondants dans les constructions introduites par *dont*, puisqu'ils impliquent déjà la préposition *de* (Office québécois de la langue française, 2002) :

- **sa** maison = la maison **de** Marie
- cette promotion, il **en** est heureux = il est heureux **de** cette promotion

- (74) C'est **de** cette voiture **dont** j'ai envie. *pour* C'est cette voiture **dont** j'ai envie. *ou* C'est **de** cette voiture **que** j'ai envie.
- (75) J'ai parlé à ce psychologue **dont** tu connais **sa** sœur. *pour* J'ai parlé à ce psychologue **dont** tu connais **la** sœur.
- (76) Il m'a vanté cet ordinateur **dont** il **en** est très satisfait. *pour* Il m'a vanté cet ordinateur **dont** il est très satisfait.

(Office québécois de la langue française, 2002)

En fait, « [l]e pronom *dont* est sans doute le pronom relatif dont l'emploi est le plus délicat » (Office québécois de la langue française, 2002). Le fait que les conditions d'utilisation de *dont* soient fondamentalement liées à la préposition *de* entraîne parfois des « erreurs » chez les locuteurs, qui peuvent éprouver de la difficulté à anticiper le verbe qu'ils vont utiliser ainsi que la valence de ce dernier au moment où ils doivent choisir le relatif approprié.

4.1.6 Où

Le pronom relatif ou adverbe pronominal relatif *où* occupe deux fonctions : complément indirect du verbe de la subordonnée (77) et complément de phrase (78).

(77) le pays d'où je viens (Riegel et coll., 1994 : 209)

(78) Le vieillard s'arrêta devant le château, où [...] il avait caché une amulette.

(Chartrand et coll., 1999 : 245)

La principale particularité de ce pronom est qu'il indique le temps (79), le lieu (80), l'état (81) de même que la manière (82) après quelques noms spécifiques (train, cadence, allure, etc.). De plus, il remplace parfois les noms *hypothèse*, *mesure* et *cas* (83), en concurrence avec *que*.

(79) C'était à une époque où l'on avait le temps de respirer, de profiter de la vie.

(80) Le coin de campagne où il fait bon vivre.

(81) Dans l'inquiétude où elle se trouvait, l'adolescente se réfugia auprès de cette famille.

(Villers, 2009a : 128)

(82) À L'ALLURE (*ou à la CADENCE*) OÙ vont les choses.

(83) DANS LA MESURE OÙ vous le croirez nécessaire, avertissez-moi

(Grevisse et Goosse, 2008 : 933-934)

Le pronom *où* contient une préposition invisible en quelque sorte : il « équivaut à un pronom relatif précédé d'une préposition locative ou temporelle comme *à* ou *dans* » (Riegel et coll., 1994 : 209). Malgré cela, il peut en plus être précédé d'une préposition pour préciser sa « valeur locative » (Riegel et coll., 1994 : 209). Il se combine avec peu de prépositions, mais peut le faire avec *de*, *par* et *jusque*, et même parfois avec *pour* et *vers* (84).

(84) a. La région par où vous êtes passé.

b) Le lieu jusqu'où vous irez.

(Villers, 2009a : 128)

L'antécédent de *où* peut être un nom, un pronom démonstratif, un numéral (85), un adverbe, un syntagme prépositionnel indiquant un lieu (86) ou bien une phrase (avec *d'où*) (87). *Où* peut même être employé sans antécédent, ce qui est plus rare (88).

(85) *Quel chemin parcouru depuis 1979, OÙ les conservateurs demandaient aux électeurs [...] !*

(86) a. *Elle a d'abord perdu connaissance et ne l'a reprise que CHEZ LE PHARMACIEN OÙ on l'a [...] transportée*

b. *Ils retrouvèrent le Patron AUPRÈS DU BÉBÉ, OÙ l'avait conduit Studler*

(87) *Il a refusé, D'OÙ il résulte maintenant que nous sommes dans l'impasse*

(Grevisse et Goosse, 2008 : 912; 934)

(88) *J'irai où vous voulez. = J'irai là / à l'endroit où vous voulez.* (Chartrand et coll., 1999 : 243)

En règle générale, le pronom *où* a un antécédent inanimé (84), mais peut aussi référer à un animé dans les cas où son antécédent est un « syntagme formé d'une préposition de lieu suivie d'un nom ou d'un pronom qui désignent des personnes » (86) (Grevisse et Goosse, 2008 : 934).

En registre plus soutenu, le pronom peut être concurrencé par *que* dans son emploi temporel (89) selon Riegel et collaborateurs (1994 : 209). Dans son emploi spatial, *que* pour *où* est toutefois considéré comme incorrect (Dulong, 1989 : 359; Spillebout, 1985 : 158). Dans la langue populaire, *où* pronom relatif est parfois substitué par *où* interrogatif (90). Enfin, la redondance produite par la présence du pronom relatif *où* et du pronom *y* à l'intérieur d'une même subordonnée relative (91) est attestée mais fautive en français moderne.

(89) le jour que nous nous sommes rencontrés
209)

(Riegel et coll., 1994 :

(90) *Votre petit papier OUSQUE vous avez écrit votre promesse, il faut l'oublier*

(91) *À Prague [...] où on Y jouait en même temps deux pièces de moi*

(Grevisse et Goosse, 2008 : 876; 933)

Ainsi, contrairement aux autres pronoms relatifs, les contextes d'utilisation de *où* sont régis, outre les fonctions, les conditions syntaxiques et le trait animé/inanimé, par la sémantique : valeur de temps, de lieu, etc.

4.1.7 *Lequel* et ses variantes

Le pronom *lequel* et ses variantes (masculin, féminin, singulier, pluriel, formes contractées) occupent trois fonctions possibles : sujet de la subordonnée relative (92), complément de phrase indiquant le temps ou le lieu (93) ainsi que complément indirect du verbe de la relative dont l'antécédent est un groupe prépositionnel en *à/au/aux* ou en *de/des/du* (94).

(92) Il faudra refaire un des murs de la maison, *laquelle* vient tout juste d'être entièrement rénovée.

(Office québécois de la langue française, 2002)

(93) *La nuit de Noël, pendant laquelle le vieillard s'arrêta, était froide.*

(94) *Ses enfants, [...] auxquels le vieillard pensait, étaient morts.*

(Chartrand et coll., 1999 : 244-245)

Lequel en tant que sujet est employé dans la langue écrite ou soignée, dans le style juridique ou administratif ou bien pour « éviter une équivoque sur l'identité de l'antécédent » (95) (Riegel et coll., 1994 : 210; Villers, 2009b : 963).

(95) *le mari de ma voisine lequel / laquelle [...]*

(Riegel et coll., 1994 : 210)

Il peut référer à des antécédents animés ou inanimés, peu importe la fonction qu'il exerce. Toutefois, certains grammairiens précisent des préférences d'emplois quant aux pronoms à utiliser en présence d'un antécédent animé ou inanimé. Par exemple, certains mentionnent que, le plus souvent, le pronom *qui* est employé lorsque l'antécédent est une personne et *lequel* pour un inanimé ou un animal (96) (Grevisse et Goosse, 2008; Office québécois de la langue française, 2002).

(96) Ces amis pour *qui* (ou pour *lesquels*) j'avais tant d'admiration n'étaient pas là au moment où j'ai eu besoin d'eux.

(Office québécois de la langue française, 2002)

De même, Riegel et ses collaborateurs (1994 : 209) mentionnent qu'« on emploiera de préférence le relatif composé pour les référents non animés » plutôt que le pronom de forme simple *quoi* (97).

(97) *une chose à laquelle je n'avais pas pensé / ce à quoi je n'avais pas pensé.*

(Riegel et coll., 1994 : 209)

D'autres pronoms font concurrence à *lequel*. En effet, *quoi* remplace *lequel* après préposition lorsque le référent est un pronom neutre et *dont* est « parfois prépondérant » à *duquel* (Grevisse et Goosse, 2008 : 914). Ainsi, *lequel* ne fait concurrence aux autres pronoms relatifs que de façon limitée.

L'utilisation de *lequel* est restreinte : le pronom est fréquemment remplacé par d'autres pronoms plus courants. D'ailleurs, selon Bauche (1946 : 93), *lequel* et ses variantes ne s'emploient pas réellement en langue populaire.

Tout compte fait, malgré que « [l]a subordonnée relative [soit] une structure de phrase très fréquente en français, [...] le choix du pronom relatif crée souvent des difficultés » (Chartrand et coll., 1999 : 239). Cela entraîne ainsi des énoncés, en registre souvent plus informel, qui ne respectent pas les règles établies par la norme. Ces variantes en français moderne, dont quelques exemples ont été présentés ci-dessus, amènent la question suivante : Quelle variation était présente en français à l'époque de la Nouvelle-France? La réponse à une telle question nous permettra de nous prononcer sur l'évolution du système des pronoms relatifs et sur la possibilité d'un changement linguistique en français.

4.2 Français historique

Comme il est possible de le constater à la lumière de ce qui vient d'être dit, les conditions d'utilisation des pronoms relatifs en français moderne sont claires et font généralement consensus, malgré leur relative complexité. Il se dégage tout de même certaines variations dans l'usage. Il s'agit maintenant de vérifier, dans cette partie du travail, s'il y avait également variation dans l'usage des pronoms relatifs au cours des siècles précédents, plus particulièrement aux XVII^e et XVIII^e siècles. Des discussions métalinguistiques sur les pronoms relatifs ainsi que des descriptions des contextes, conditions et règles d'utilisation de ces derniers en français historique sont présentées. Les informations proposées—qu'il s'agisse d'attestations ou de commentaires de grammairiens ou remarqueurs—, pour chacun des pronoms relatifs, ont été tirées de grammaires et de dictionnaires d'époque et historiques. C'est ce résumé d'informations²³ qui a permis de comparer l'usage des scripteurs du corpus avec la norme et l'usage de l'époque, et ce, afin de mieux

²³ Étant donné que cette section se veut un aperçu général de l'évolution des pronoms relatifs au cours du temps, les contextes et règles d'utilisation de même que les commentaires de grammairiens trop pointus ne sont pas présentés dans cette partie du travail. Lorsque nécessaire, des informations supplémentaires ont été prises en compte lors de l'analyse des résultats de la recherche de corpus.

connaître l'usage des pronoms relatifs et leurs contextes d'utilisation au cours du temps, surtout aux XVII^e et XVIII^e siècles.

Il faut tenir compte, au cours de la lecture des sections suivantes, du fait que la *norme* de l'époque ne signifie pas la même chose que la norme moderne. La norme au XVII^e siècle est encore en construction et correspond aux commentaires des grammairiens et des remarqueurs, qui sont à la fois descriptifs et prescriptifs (Ayres-Bennett, 2004 : 4; Martineau, 2005 : 174). La langue présentée dans les ouvrages métalinguistiques de l'époque utilisés dans le cadre de ce travail demeure celle des écrivains et du *bon usage* en majeure partie. Le *bon usage* dont il est question ici réfère à une « langue socio-linguistiquement marquée » (Fournier, 1998a : 8; Rey et coll., 2011 : 517; 545; 553-556) qui a une existence d'environ 120 ans selon Trudeau²⁴ (1992 : 9; 12-14). Pour certains grammairiens et remarqueurs du XVII^e siècle (Vaugelas, Bouhours, etc.), le bon usage est « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps » [Préface des *Remarques* de Vaugelas] » (Rey et coll., 2011 : 545). Cependant, ce ne sont pas tous les grammairiens qui fixent leurs remarques sur l'usage de la cour aux XVI^e et XVII^e siècles (Rey et coll., 2011 : 495; Seguin, 1972 : 92-93; Trudeau, 1992 : 12; 196-197). Par exemple, Malherbe prône un « usage commun » et se tourne vers le peuple, qui a un usage « plus spontané, plus "vrai" » (Rey et coll., 2011 : 495). Dans un même ordre d'idées, il faut garder en mémoire que les grammairiens et remarqueurs sont « les premiers observateurs de l'usage de leur temps » et que « leur norme est une norme d'usage, et qu'ils ne recommandent que ce qui leur paraît le plus répandu » (Fournier, 1998a : 8) chez l'élite.

4.2.1 Discussions métalinguistiques

En français moderne, les discussions sur les pronoms relatifs portent principalement sur la fonction syntaxique de ces derniers; sur le caractère animé ou inanimé de leur antécédent; sur certaines caractéristiques du pronom-lui-même; puis sur les emplois jugés fautifs. En français historique, les discussions des grammairiens de l'époque—c'est-à-dire ceux qui cherchaient à expliquer les phénomènes de la langue; par rapport aux remarqueurs²⁵ qui portaient des commentaires sur les erreurs de langue et le bon usage (Rey et coll., 2011 : 550-551)—portent sur la nature de chaque pronom, c'est-à-dire le classement entre pronoms relatifs (98), indéfinis ou intégratifs (99), interrogatifs (100) et percontatifs (interrogation indirecte) (101) (pour plus d'informations à ce sujet, voir les discussions de Fournier (1998b; 2003) à la section 3); sur la fonction des pronoms, et ce, à l'aide des cas et de la déclinaison hérités du latin (Fournier, 2003 : 77-80); de même que sur les oppositions animé/inanimé et déterminé/indéterminé (Fournier, 1998b). Par exemple, pendant la période classique, il y a eu discussion à propos de la catégorisation de *qui*, *que* et *quoi*, c'est-à-dire que les

²⁴ Trudeau (1992 : 9) assigne au bon usage une durée de vie d'environ 120 ans, soit de 1529 à 1647. Les dates correspondent d'abord à la publication de *Champ Fleury* de Geoffroy Tory, puis à celle des *Remarques* de Vaugelas, qui sont associées entre autres à une période de « discours critique » et de « "bien dire" » (Trudeau, 1992 : 13; 196-202).

²⁵ La différence entre grammairiens et remarqueurs à l'époque est mince.

grammairiens se sont demandé s'il s'agissait réellement de pronoms relatifs—par rapport à leurs emplois « non anaphoriques », interrogatifs, indéfinis et non pronominaux (*que* introducteur d'une subordonnée complétive). Cette question s'est réglée au début du XVII^e siècle : ces unités sont toutes trois classées comme pronoms relatifs par la plupart des grammairiens (traditionnels) (Fournier, 2003 : 76-77).

(98) Il y a des choses sur **qui** le poète n'a jamais aucun droit

(99) **Qui** ne voit pas la vanité du monde est bien vain lui-même.

(100) **Qui** te l'a dit?

(101) Il ne put s'empêcher de lui demander ce qu'elle avait fait et **qui** elle avait vu

(Fournier, 1998b : 5-6)

Les réflexions des grammairiens à propos des pronoms relatifs—et dans ce cas-ci des pronoms en général—se concentrent aussi sur « la netteté de la référence et la condamnation des équivoques » au XVII^e siècle (Brunot, 1966d : 690-691; 1966a : 895; Fournier, 1998a : 177). En fait, l'idéologie de la « pureté » et de la « clarté » « sera fondatrice du classicisme français en matière de langage » (Rey et coll., 2011 : 494; 555). Donc, pendant cette période, devant l'abondance et l'hétérogénéité des commentaires et des usages, les grammairiens tentent de régulariser et d'uniformiser la langue, dont l'usage des pronoms relatifs, en établissant des règles : le XVII^e siècle « voit s'opérer un puissant mouvement de régularisation de l'emploi des pronoms » (Fournier, 1998a : 177) (voir entre autres les sections 4.2.3 et 4.2.8). Plus précisément, il est important pour Vaugelas et ses successeurs d'empêcher les équivoques par les principes de netteté et de proximité des antécédents (Fournier, 1998a : 188) : « Le plus grand de tous les vices contre la netteté, ce sont les équivoques, dont la plupart se forment par *les pronoms relatifs, démonstratifs et possessifs*²⁶ » (Vaugelas, 1934 [1647] : 585). Des manquements à ces règles persistent tout de même (Fournier, 1998a : 188).

4.2.2 Contextes d'utilisation des pronoms

Les formes mêmes des pronoms relatifs ont peu changé au cours du temps (Marchello-Nizia, 1999 : 121) et, au XVI^e siècle, elles sont « globalement identiques à celles du français moderne » (Fragonard et Kotler, 1994 : 98). Toutefois, le choix d'utilisation d'un pronom relatif plutôt qu'un autre dans les subordonnées relatives est assez variable au cours des siècles.

En français moderne, le choix d'un pronom relatif se fait selon sa fonction syntaxique, le trait animé ou non de son antécédent ainsi que le genre et le nombre de ce dernier. En français historique, les critères de sélection des pronoms n'ont pas toujours été les mêmes au cours du temps. À ce propos, Alexis François, linguiste du

²⁶ L'orthographe dans cette citation a été rectifiée.

XX^e siècle (dans Seguin, 1972 : 105), fait un parallèle entre l'évolution du système des pronoms relatifs et la loi de la jungle : il y a concurrence et « lutte souvent indécise » entre les pronoms, donc des défaites et des survivances parmi les différents contextes d'utilisation et fonctions des pronoms. Cependant, il est important de noter que pendant le XVII^e siècle, période qui nous intéresse particulièrement, les « règles profondes » de la syntaxe ont malgré cela subi « peu de modifications » (Dubois et coll., 1992 : V).

En règle générale, le choix se fait non seulement selon les fonctions syntaxiques, mais aussi selon le trait animé/inanimé et l'esthétique. À ces éléments s'ajoute la notion de clarté référentielle au XVII^e siècle (Fournier, 1998a : 177).

Étant donné que les pronoms relatifs ont des fonctions, des particularités et une évolution différentes de même que des usages divers et somme toute variables au cours des siècles, les sections qui suivent offrent une description pour chacun d'entre eux.

4.2.3 *Qui*

Au cours des siècles, *qui* a eu divers emplois, dont certains existent encore en français moderne. En ancien français, le pronom *qui* est souvent utilisé sans antécédent, c'est-à-dire comme nominatif ou indéfini. Il réfère alors à une personne indéterminée (102), comme en français moderne (Thomasset et Ueltschi, 1993 : 69). Cet usage est attesté au XVII^e siècle (103) (Académie française, 1694 : 358; 1762 : 514; 1798 : 400; Dubois et coll., 1992 : 408; Maupas, 1973 [1618] : 73; Spillebout, 1985 : 157).

(102) *Ki dunc oïst Munjoie demander,*

De vasselage li pouïst remembrer.

(Qui les aurait alors entendu crier « Monjoie ! » pourrait se souvenir d'une belle bravoure.)

(Thomasset et Ueltschi, 1993 : 69)

(103) *J'en sais qui ne peuvent comprendre que, qui de zéro ôte quatre, reste zéro*

(Dubois et coll., 1992 : 408)

Le pronom peut également avoir un antécédent absent sous-entendu (104) ou bien équivalant à *celui* ou *ceux* (105) au XVII^e siècle (Académie française, 1694 : 358; 1762 : 514; 1798 : 400).

(104) *Voilà qui est beau*

(105) *J'en croiray qui vous voudrez, je m'en rapporte à qui vous voudrez*

(Académie française, 1694 : 358)

Qui peut aussi résumer une proposition antérieure ou un infinitif sans le pronom *ce* (106) (Académie française, 1694 : 358; 1762 : 514; Benoist, 1968 [1877] : 116-120; Dubois et coll., 1992 : 408-409; Fournier, 1998a : 185; Greimas et Keane, 1992 : 519; Haase, 1969 : 67), comme en latin (Brunot, 1966b : 231). Cela équivaut au *ce qui* moderne (Fournier, 1998a : 184-185).

(106) *Il y a sept mois que je n'ai joué, qui étoit une nouvelle assez importante que j'avois oublié à vous dire.*

(Haase, 1969 : 67)

Toutefois, au cours du temps, « il n'est pas rare non plus qu'il [le pronom *qui*] soit déjà précédé de pronoms démonstratifs » (Brunot, 1966b : 231), comme en français moderne. Même s'il est peu question de cet emploi chez les grammairiens, « le souci des équivoques commence à faire critiquer le tour traditionnel par lequel on rapportait *qui, dont, où* à toute une phrase » (Brunot, 1966a : 1112) à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle (Haase, 1969 : 67-68), puisque cette construction peut donner lieu à des ambiguïtés (Brunot, 1966a : 1112). Cet usage demeure tout de même très fréquent aux XVI^e et XVII^e siècles (Benoist, 1968 [1877] : 116; Fournier, 1998a : 184-185; Haase, 1969 : 67; Maupas, 1973 [1618] : 73; Spillebout, 1985 : 157) et l'emploi de *qui* précédé d'un démonstratif ne devient régulier qu'en français moderne (Brunot, 1966b : 231).

Au XVI^e siècle, *qui* occupe souvent la fonction de sujet du verbe de la relative, pour laquelle il est en concurrence avec le pronom *que* (Brunot, 1967 : 318) (pour plus d'informations à ce sujet, voir la section 4.2.4). Au siècle suivant, le système se fixe et *qui* garde cette fonction de sujet (107), en plus de celle de complément indirect du verbe (108). Ces deux fonctions demeureront par la suite (Dubois et coll., 1992 : 409; Spillebout, 1985 : 156).

(107) (...) ne satisfait pas un homme d'esprit *qui* veut se faire entendre.

(108) Vous soulagez aussi le lecteur à *qui* l'on ne saurait manquer d'apprêter des plaisirs sans peine.

(Spillebout, 1985 : 156)

Qui précédé d'une préposition a un référent animé comme inanimé (108-109) dès l'ancien français (Dubois et coll., 1992 : 408; Fragonard et Kotler, 1994 : 99; Greimas et Keane, 1992 : 519).

(109) *le lierre de qui le lieu fut couvert* (Fragonard et Kotler, 1994 : 99)

Toutefois, au XVI^e siècle, peu importe le pronom relatif dont il s'agit, « [l]a distinction entre les relatifs qui font référence aux personnes et ceux qui font référence aux choses n'est pas bien établie » (Fragonard et Kotler, 1994 : 99). C'est également le cas au XVII^e siècle, puisque l'« indétermination du trait sémantique /± humain/

est « un point de forte divergence » entre le français moderne et le français classique, et ce, tant dans le système des pronoms que dans celui des morphèmes grammaticaux et du lexique. Dès la première moitié du XVII^e siècle, les grammairiens et remarqueurs ne sont pas satisfaits par cette ambiguïté référentielle et commencent à déterminer les pronoms ayant une référence aux humains, aux animaux ou aux choses (Brunot, 1966d : 503-504; Fournier, 1998a : 196; 1998b : 5). Vers la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle, les grammairiens posent des règles nettes par rapport à ce problème (Brunot, 1966a : 882-883; Fournier, 1998b : 5). D'ailleurs, selon Vaugelas (1934 [1647] : 55-56; 118; 574-575), *qui* datif (complément indirect) ne s'utilise qu'avec une personne, à moins de noms personnifiés. Avec un inanimé, il faut utiliser *lequel*, *dont* ou *où*. Pour ce qui est du *qui* sujet, il s'utilise pour des personnes ou des choses (Vaugelas, 1934 [1647] : 57; 118), comme en français moderne. Cependant, l'usage ne respecte pas ces règles et *qui* précédé d'une préposition référant à un inanimé continue d'être utilisé amplement au XVII^e siècle (Académie française, 1694 : 358; 1762 : 514; Fournier, 1998b : 5-6; Maupas, 1973 [1618] : 74), c'est-à-dire dans des contextes où *dont* (110) et *lequel* (111) auraient été utilisés en français moderne (Haase, 1969 : 63-64; Spillebout, 1985 : 157).

(110) *Il faut dire l'esprit de qui la promptitude est plus diligente que celle des autres.*

(Haase, 1969 : 64)

(111) Les vérités historiques à *qui* je suis attaché. (Spillebout, 1985 : 157)

Cet usage subsiste jusqu'à la fin du XVIII^e (112) (Académie française, 1798 : 400; Brunot, 1966d : 504; 1966f : 1672; Dubois et coll., 1992 : 408; Fournier, 1998a : 196).

(112) Un crime, par **qui** Rome obtint sa liberté! (Fournier, 1998a : 196)

Au XVIII^e siècle, *qui* est le seul pronom relatif qui « reste spécialisé aux personnes » (Brunot, 1966f : 1672). Les autres pronoms changent de fonction (*quoi*), s'éliminent (*où*) ou bien s'appliquent à la fois aux animés et aux inanimés (*dont* et *lequel*) (Brunot, 1966f : 1672). Malgré cela, en français moderne, certains grammairiens permettent encore *qui* ayant un inanimé, mais personnifié, comme antécédent lorsqu'il a la fonction de complément indirect (voir la section 4.1.2).

Enfin, l'utilisation du pronom *qui* pose parfois problème en français historique. En effet, depuis l'ancien français, il y a confusion entre *qui* et *que* (113)²⁷ (Auger, 1995 : 24; Greimas et Keane, 1992 : 517; Marchello-Nizia, 1999 : 121), de même qu'avec *qu'y* (114) (Greimas et Keane, 1992 : 519), ce qui entraîne de fausses subordinées relatives ou complétives (Brunot, 1966b : 339; 446-448).

²⁷ Tel qu'il a déjà été mentionné à la section 4.1.2, le débat sur la possibilité d'un pronom résomptif (Auger, 1995) n'est pas abordé dans le cadre de ce travail.

(113) *rendre a chascun ce qu'il luy appartient* (Brunot, 1966b : 418)

(114) *Et qui a il? Et qu'y a-t-il?* (Greimas et Keane, 1992: 519)

Entre autres raisons, cette confusion est causée par la possibilité d'élider *e* ou *i* devant les voyelles (Brunot, 1966b : 446-447; Greimas et Keane, 1992 : 519), ce qui rend alors les pronoms indistincts. De même, au début du XVII^e siècle, elle amène même *qu'il* à être employé au féminin dans un contexte de relative (115) (Brunot, 1966c : 294).

(115) *La voilà desja qu'elle arrive* (Brunot, 1966c : 294)

Cette confusion est d'ailleurs courante du XVI^e au XVIII^e siècle (Brunot, 1966a : 698; 1966b : 339; 1966c : 293-294; 1966f : 1437; 1967 : 425; Haase, 1969 : 68; Spillebout, 1985 : 166; Vaugelas, 1934 [1647] : 4) : l'hésitation graphique entre les deux formes persiste au XVIII^e siècle et les deux formes homophones sont « confondues dans le code oral au moins jusqu'au début du siècle » (Seguin, 1972 : 80-81). Tel qu'il a été discuté précédemment, des erreurs liées à cette confusion sont encore présentes en français moderne.

Bref, les règles concernant le pronom *qui* commencent à se fixer aux XVII^e et XVIII^e siècles devant une certaine variation, mais des attestations démontrent qu'elles ne sont pas tout à fait respectées, notamment celles liées à la référence aux personnes et aux choses. En français moderne, les conditions d'emploi du pronom *qui* sont claires.

4.2.4 *Que*

En ancien français, le pronom *que* occupe déjà toutes ses fonctions du français moderne. Jusqu'au XVI^e siècle, il occupe également la fonction de sujet du verbe (116) (Auger, 1995 : 24; Fournier, 1998b : 4-5; Fragonard et Kotler, 1994 : 98-99; Haase, 1969 : 69). Cet emploi est déjà archaïque dès le début du XVII^e siècle (Maupas, 1973 [1618] : 74; Spillebout, 1985 : 158), mais demeure dans des emplois lexicalisés (117) et « dans les constructions encore admises aujourd'hui » (Haase, 1969 : 69).

(116) Car en icelle bien aultre goust trouverez et doctrine plus absconce *que* vous revelera de tresaultz sacremens et mysteres horrificques tant en ce que concerne nostre religion que aussi l'estat politicq et oeconomicque.

(117) a. *advienne que pourra*

b. *vaille que vaille*

(Fragonard et Kotler, 1994 : 98-99)

Ainsi, dès le début du XVII^e siècle, seules les fonctions d'attribut du sujet (118), de complément direct (119) et de complément de mesure sont utilisées, et ce, jusqu'en français moderne (Dubois et coll., 1992 : 407).

(118) *Il ne peut me lasser, indifférent qu'il est* (Dubois et coll., 1992 : 407)

(119) Je le plains d'avoir écouté de belles choses *qu'il n'a point faites.* (Spillebout, 1985 : 158)

En ancien français (Haase, 1969 : 67), le pronom *que* peut avoir comme antécédent une phrase ou une partie de phrase sans employer le pronom démonstratif *ce*, comme le fait le pronom *qui* (voir la discussion sur *qui*). Au XVII^e siècle, cette construction est plus rare et n'est utilisée que « dans les syntagmes *que je crois, que je pense* », etc. (Fournier, 1998a : 184-185; Furetière, 1984 [1690]; Haase, 1969 : 67-68; Spillebout, 1985 : 159). À la fin du siècle, « la construction actuelle [pronom *que* précédé de *ce*] était déjà la seule usuelle » (Dubois et coll., 1992 : 407).

Au XVII^e siècle, il est également possible que *que* ait un antécédent sous-entendu lorsqu'il est en emploi d'interrogation indirecte (120) (Fournier, 1998b : 5; Maupas, 1973 [1618] : 74) ou dans des constructions avec *que c'est* (121) (Vaugelas, 1934 [1647] : 173). Ces emplois sans antécédent sont considérés « défectueux » et désuets par Vaugelas (1934 [1647] : 173) et Oudin (Fournier, 1998b : 5).

(120) *Vous fçavez allez que ie delire* (Maupas, 1973 [1618] : 74)

(121) *Il n'y a point de loy qui nous apprenne que c'est, que l'ingratitude pour qui nous apprenne ce que c'est que*

(Vaugelas, 1934 [1647] : 173)

Comme en français moderne, *que* peut être utilisé avec des antécédents animés comme inanimés (Académie française, 1762 : 509; Maupas, 1973 [1618] : 74) aux XVII^e et XVIII^e siècles.

En français historique, la norme permet des contextes d'utilisation plus variables qu'en français moderne pour le pronom *que*. En fait, depuis le moyen français, *que* est utilisé et accepté dans des contextes où le français moderne demande d'autres relatifs (Auger, 1995 : 25; Brunot, 1967 : 423). Au XVII^e siècle, *que* a déjà une fonction de « passe-partout » et « a une totale liberté référentielle » (Fournier, 1998b : 7) chez les grammairiens, les écrivains et le « peuple » (Brunot, 1966d : 510) : « *que* est un type de mot-outil, tel que le français les aime, marquant purement et simplement la relation, à l'exclusion de tout autre rapport de genre, de nombre et de cas » (Brunot, 1966d : 503). Le pronom est par exemple employé pour *où* ayant les valeurs temporelle (122) et spatiale (123) (Spillebout, 1985 : 158). À ce propos, dès l'ancien français, « [q]ue est

souvent associé à un antécédent comme *tens* (temps), *jour*, *hore* » (124) (Thomasset et Ueltschi, 1993 : 69). Cet usage temporel est encore d'usage et de règle aux XVII^e (Brunot, 1966d : 510) et XVIII^e siècles (Académie française, 1694 : 358; 1762 : 509; 1798 : 396). En effet, selon Brunot (1966d : 510), « [l]e tour est tout classique, et n'a rien de populaire » au XVII^e siècle.

- (122) a. *le jour que nous partîmes* (Brunot, 1966f : 1652)
 b. *L'hiver qu'il fit si froid* (Académie française, 1694 : 358)
- (123) a. *Il reprit le chemin qu'il estoit venu* (Greimas et Keane, 1992 : 517)
 b. *C'est là qu'il demeure* (Académie française, 1762 : 509)
- (124) *cel tens que* (Thomasset et Ueltschi, 1993 : 69)

L'usage locatif est « déjà rare au XVII^e siècle » selon Spillebout (1985 : 158). Selon d'autres sources (Académie française, 1694 : 358; 1762 : 509; 1798 : 396; Seguin, 1972 : 60), il est encore présent aux XVII^e et XVIII^e siècles, où il est par contre non recommandé par certains grammairiens (Brunot, 1966f : 1652-1653).

Le pronom *que* est également utilisé à la place de *dont* (125) (Brunot, 1966d : 510; 1967 : 423; Dubois et coll., 1992 : 407), *avec lequel* (126) (Dubois et coll., 1992 : 407; Greimas et Keane, 1992 : 517) et *auquel* (Dubois et coll., 1992 : 407), c'est-à-dire à la place de pronoms incluant des prépositions (Brunot, 1966f : 1652-1653; Haase, 1969 : 71; Seguin, 1972 : 106; Spillebout, 1985 : 158-159). Dans ce contexte, il est même en concurrence avec *où* et *dont* dans la première moitié du XVII^e siècle. Malgré cette concurrence, *que* reste le plus populaire aux XVI^e et XVII^e siècles (Brunot, 1966d : 510; 1967 : 424).

- (125) *Me voyoit-il de l'œil qu'il me voit aujourd'hui* (Brunot, 1966f : 1653)
- (126) *L'encre qu'on escrit* (Greimas et Keane, 1992 : 517)

Au XVIII^e siècle, *que* continue à être couramment utilisé pour *où* et *dont* et est même attesté pour *lequel* précédé d'une préposition, quoique les constructions avec *où* et *dont* deviennent plus fréquentes à la fin du siècle (Brunot, 1966f : 1652-1653; Seguin, 1972 : 106). Malgré tout, ce *que* « tout usage » est encore utilisé en français moderne (Marchello-Nizia, 1999 : 121), (voir la section 4.1.3), bien que des règles normatives assez précises le condamnent.

Par ailleurs, alors que le pronom *que* remplace couramment d'autres relatifs, il peut aussi se faire remplacer à son tour. En effet, *dont*, *où* ou un autre relatif précédé d'une préposition sont fréquemment utilisés à la place de *que*, notamment dans les phrases débutant par *c'est* (127) (emphase ou mise en relief) (Haase, 1969 : 72), et ce, dès l'ancien français (Grevisse et Goosse, 2008 : 575-577). Au XVII^e siècle, seule la forme pléonastique (128), qui est encore présente en français moderne, est condamnée (Grevisse et Goosse, 2008 : 576).

(127) *C'est à la cour où l'on en use le moins.* (Haase, 1969 : 72)

(128) *C'est à vous, mon Esprit, à qui je veux parler* (Grevisse et Goosse, 2008 : 576)

Les fonctions du pronom *que* sont donc les mêmes en français du XVII^e siècle et en français moderne. Toutefois, la norme est beaucoup plus souple en français classique qu'aujourd'hui à propos du *que* « tout usage ».

4.2.5 *Quoi*

Le pronom *quoi* est « assez rare en ancien français, [mais] est très usité à partir du XIV^e siècle » (Haase, 1969 : 66). À cette époque, il est le pronom relatif qu'il faut utiliser avec une préposition (129) (Thomasset et Ueltschi, 1993 : 69).

(129) E ! malvais deus, por *quei* nus fais tel hunte ?

Cest nostre rei por *quei* lessas cunfundre ?

(Eh ! Mauvais Dieu, pourquoi nous infliger une telle honte ? Pourquoi avoir permis que notre roi fût écrasé ?)

(Thomasset et Ueltschi, 1993 : 69)

Au XVII^e siècle, *quoi* a déjà tous ses emplois modernes (Dubois et coll., 1992 : 410). Par exemple, il peut avoir une phrase ou une partie de phrase comme antécédent, qu'il soit précédé ou non du pronom *ce* (ou autre pronom neutre) (130) (voir aussi les discussions sur *qui*, *que* et *dont*) (Académie française, 1694 : 359; 1762 : 518; 1798 : 403; Fournier, 1998a : 184-185; Spillebout, 1985 : 160).

(130) a. Un petit enfant de douze ans se laissit choir du haut d'un clocher, de **quoi** il eut la tête, les jambes et les bras cassés

(Fournier, 1998a : 184)

b. *c'est de quoy il s'agit*

(Brunot, 1966a : 885)

Le pronom *quoi* reste le seul, en français moderne, à pouvoir encore faire référence à une phrase ou partie de phrase sans l'utilisation du pronom *ce* (Fournier, 1998a : 184-185).

Au XVI^e siècle, *quoi* peut faire référence à un antécédent animé (131) ou inanimé (132) (Fragonard et Kotler, 1994 : 99; Greimas et Keane, 1992 : 521). Lorsqu'il s'emploie pour des personnes, il a le sens de *qui* et de *pour qui* (133). Dans le cas d'un antécédent inanimé, il peut s'employer pour *dont* ou *d'où* (134). Toutefois, tel qu'il a été mentionné précédemment (voir la discussion sur *qui*), les règles à propos de la référence à un antécédent animé ou inanimé ne sont pas bien établies aux XVI^e et XVII^e siècles (Fragonard et Kotler, 1994 : 99; Fournier, 1998a : 196).

(131) *Faites les chevaux amener Après nous, sur quoy monterons*

(132) *Des merveilles de quoy on puet parler*

(Brunot, 1966b : 479)

(133) *Assise au plus pres de Blanche pour quoy la journee se faisoit*

(134) *la nation de quoy estoit le comte*

(Greimas et Keane, 1992 : 521)

Au cours des XVII^e et XVIII^e siècles, *quoi* perd certains de ses usages et ses possibilités référentielles diminuent, dont la référence à des personnes. Au XVII^e siècle, bien que les deux types de référence (animé et inanimé) soient encore possibles (135-136) (Maupas, 1973 [1618] : 76)—et courants selon Palsgrave (Haase, 1969 : 66)—, *quoi* commence à référer plus rarement à des personnes (Fournier, 1998a : 196; 1998b : 7; Haase, 1969 : 66; Spillebout, 1985 : 160). Selon Fournier (1998b : 7), les exemples de *quoi* avec un référent animé « ne dépasseront pas le premier quart du siècle ». Seule la référence à un antécédent inanimé s'est poursuivie jusqu'en français moderne.

(135) L'homme en **quoi** je mettais toute ma confiance

(136) a. *Voilà de ces pensées à **quoi** je ne résiste pas.*

b. *la terre sur **quoi** vous habitez.*

(Haase, 1969 : 66)

Les prescriptions de certains grammairiens vont également dans ce sens : Vaugelas et Palru préfèrent que *quoi* soit utilisé pour les inanimés et *qui*, pour les animés (Brunot, 1966d : 505; Dubois et coll., 1992 : 410; Fournier, 1998b : 5; Haase, 1969 : 66; Vaugelas, 1934 [1647] : 54; 118).

Dans un même ordre d'idées, *quoi* commence à ne plus pouvoir se rapporter à un groupe nominal défini (Fournier, 1998a : 185) et « devient le représentant de l'indéterminé » (Brunot, 1966a : 885) à la même époque. Il reste tout de même employé dans des contextes où le français moderne utilise *lequel* (137) et

réfère encore à des choses au XVII^e siècle (Académie française, 1694 : 359; Brunot, 1966a : 882-885; 1966d : 503-507; Dubois et coll., 1992 : 410; Haase, 1969 : 66; Spillebout, 1985 : 159; Vaugelas, 1934 [1647] : 54; 56-57) : « ce mouvement de restriction référentielle [...] s'amorce au XVII^e siècle, mais *quoi* a encore très usuellement pour antécédent un GN défini, singulier ou pluriel (emploi approuvé par Vaugelas) » (Fournier, 1998a : 185).

(137) Les avantages que vous avez par-dessus les autres femmes ne vous garantiront pas des misères à *quoi* elles sont toutes sujettes.

(Spillebout, 1985 : 159)

Cette ambiguïté référentielle du pronom *quoi* continue au XVIII^e siècle, où la construction avec un antécédent défini est encore attestée (Académie française, 1762 : 518; 1798 : 403). Par contre, les prescriptions critiquent de plus en plus cet usage et sont de plus en plus unanimes vers le début du siècle (Brunot, 1966f : 1677-1679; Seguin, 1972 : 108). *Quoi* pour *lequel* est parfois encore utilisé en français moderne pour désigner des choses, mais dans un style littéraire (voir la section 4.1.4).

Tout bien considéré, la période du XVII^e siècle est marquée par un changement référentiel pour le pronom *quoi*, où l'usage et la norme ne s'entendent pas tout à fait. Cette période est bien différente de celle du français moderne pour ce pronom, où les règles sont bien établies et où les usages varient peu.

4.2.6 *Dont*

Le pronom *dont*, qui provient de *unde* ou *de unde* (Fragonard et Kotler, 1994 : 99; Furetière, 1984 [1690]; Maupas, 1973 [1618] : 81), « se développe dès les premiers siècles » (Brunot, 1966b : 194). Adverbe de lieu, il signifie dès lors l'origine ainsi que la provenance dans les interrogatives (138) (Fragonard et Kotler, 1994 : 99; Greimas et Keane, 1992 : 213; Haase, 1969 : 74; Tellier et Valois, 2006 : 37). Cet emploi est courant jusqu'au XVI^e siècle et est disparu presque totalement au XVII^e siècle (Tellier et Valois, 2006 : 37). Dans les premiers siècles, *dont* établit aussi les mêmes liens que le fait la préposition *de*, dont il est composé, tels les liens d'instrument, de moyen (139) (Brunot, 1966b : 231) et de conséquence (moyen français) (Greimas et Keane, 1992 : 213).

(138) *Et dont estes vous? pour Et d'où êtes-vous?* (Tellier et Valois, 2006 : 37)

(139) *Tant en retient dont son cors puet guarir* (Brunot, 1966b : 231)

Bien que les formes des pronoms relatifs aient peu changé au cours du temps, *dont* est un exemple de forme qui a évolué. En effet, *dont* a avant tout le sens de *d'où*, tel qu'il a été discuté ci-dessus, mais remplace aussi « l'ancienne forme du 'génitif-datif' *cui* » (Marchello-Nizia, 1999 : 121).

Au XVII^e siècle, *dont* a des emplois assez variés. Il occupe les fonctions de complément du nom (140) (Dubois et coll., 1992 : 163), de complément de l'adjectif (141) et de complément indirect du verbe (142) (Spillebout, 1985 : 161) comme en français moderne.

(140) Il y a de certaines choses *dont* la médiocrité est insupportable.

(141) Combien voyons-nous de ces beautés régulières qui ne touchent point, et *dont* personne n'est amoureux ?

(142) Au nombre des sages *dont* la Grèce s'est tant vantée.

(Spillebout, 1985 : 161)

Aux XVI^e et XVII^e siècles, *dont* est fréquemment utilisé sans le démonstratif *ce* pour référer à une proposition entière (143), tel que le font *qui* et *quoi* (Dubois et coll., 1992 : 162-163; Fournier, 1998a : 185; Fragonard et Kotler, 1994 : 100; Greimas et Keane, 1992 : 213; Haase, 1969 : 75; Spillebout, 1985 : 161) (voir la discussion sur *qui*). Cette construction commence à être critiquée à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e (Brunot, 1966a : 1112; Haase, 1969 : 67-68), mais l'emploi de ces trois pronoms avec le démonstratif (144) ne devient régulier qu'en français moderne (Brunot, 1966b : 231).

(143) a. *dont et pourquoi plusieurs personnes furent dolens et desplaisans*

(Greimas et Keane, 1992 : 213)

b. *Ceux qui avoient charge de le faire mourir lui coupèrent la gorge, dont le roi se repentit après.*

(Haase, 1969 : 75)

(144) Voilà ce *dont* est question.

(Furetière, 1984 [1690])

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, le pronom *dont* « jouit d'une grande liberté, tant de référence (il peut notamment référer à un antécédent humain ou non humain) que de fonction » (145-146) (Académie française, 1694 : 343; Brunot, 1966d : 506; 1966a : 882; 1966f : 1651; Fournier, 1998a : 212; Furetière, 1984 [1690]; Vaugelas, 1934 [1647] : 343-344). Il garde cette caractéristique jusqu'en français moderne, bien que quelques grammairiens aient tenté de le limiter aux choses au XVIII^e siècle (Brunot, 1966f : 1651).

(145) Le Medecin *dont* je me fers est fort habile, c'est celuy *dont* je vous ay fait mention cy-dessus, c'est à dire, de qui je vous ay parlé.

(Furetière, 1984 [1690])

(146) *c'est la cause de cet effet, dont je vous entretiendray*

(Brunot, 1966a : 882)

De plus, aux XVI^e et XVII^e siècles, *dont* peut remplacer d'autres pronoms précédés ou non de diverses prépositions (Brunot, 1966d : 508-509). Il remplace parfois *où* (147), *de qui* (Brunot, 1966d : 508-509; 1967 : 423-424; Greimas et Keane, 1992 : 213), *de quoi* (Académie française, 1694 : 343; Maupas, 1973 [1618] : 81; Vaugelas, 1934 [1647] : 344), *que* (148) (Brunot, 1967 : 424) ou *lequel* précédé d'une préposition (149) (Académie française, 1694 : 343; Dubois et coll., 1992 : 162-163; Greimas et Keane, 1992 : 213; Haase, 1969 : 74-75).

(147) *Le matin dont le bon chevalier devoit desloger*

(148) *de ses biens, dont il n'auoit pas gueres grant peine a departir (departir signifie ici partager)*

(Brunot, 1967 : 424)

(149) *la vitesse dont elle va*
213)

(Greimas et Keane, 1992 :

De même, *dont* ayant un sens de temps, de lieu (150) (Académie française, 1694 : 343; Bouhours, 1973 [1675; 1687] : 252; Maupas, 1973 [1618] : 81; 160; Vaugelas, 1934 [1647] : 344) mais aussi de moyen (151), de manière (152) (Spillebout, 1985 : 161) et de cause (153) (Dubois et coll., 1992 : 162) se « rencontre encore souvent au XVII^e, et quelquefois même au XVIII^e siècle » (Brunot, 1966f : 1652; Fournier, 1998a : 212-213; Haase, 1969 : 74; Seguin, 1972 : 106), bien qu'il ait finalement été remplacé dans ces emplois par les pronoms *où* et *lequel*.

(150) *Ménélas trouve sa femme en Égypte, dont elle n'étoit point partie.* (Haase, 1969 : 74)

(151) Mais encor ? – Le collier *dont* je suis attaché / De ce que vous voyez est peut-être la cause.

(152) Cette franchise *dont* je vous parle.

(Spillebout, 1985 : 161)

(153) *Son général lui chaussa l'éperon : Dont il croyoit que le plus haut baron Ne lui dût plus contester le passage.*

(Haase, 1969 : 76)

Par ailleurs, comme le pronom *dont* peut être utilisé dans plusieurs contextes et ainsi occasionner des ambiguïtés, certains grammairiens commencent à critiquer quelques-uns de ses emplois et à vouloir restreindre sa liberté d'usage au cours du XVII^e siècle (Brunot, 1966a : 1112; 1966c : 194; 1966d : 505-506; Fournier, 1998a : 213). Par exemple, selon certains grammairiens du XVIII^e siècle, *dont* ne devrait plus signifier *par lequel* ou *avec lequel* (155) (Brunot, 1966f : 1690; Seguin, 1972 : 110), mis à part dans son sens instrumental (156) (Brunot, 1966f : 1690).

(155) Le peu de nos amis *dont* ces murs sont gardés.

(Seguin, 1972 : 110)

(156) a. L'argent dont j'ai acheté

b. le ton dont il m'a parlé

(Brunot, 1966f : 1690)

Malgré ces efforts de standardisation, *dont* « "rentre triomphalement dans l'usage" » au XVIII^e siècle (Académie française, 1762 : 558; 1798 : 440; Brunot, 1966f : 1651; Seguin, 1972 : 106). Certains l'utilisent partout et le préfèrent aux autres pronoms relatifs (Brunot, 1966f : 1651), quoiqu'il soit faiblement en concurrence avec *de qui* (Seguin 1972 : 106). Bref, les contextes d'utilisation de *dont* ne sont pas encore stables au XVIII^e siècle.

Il existe plusieurs témoignages de grammairiens sur les emplois fautifs et les confusions liés à *dont* au cours du temps (Marchello-Nizia, 1999 : 121). En fait, « [l]es divers cas de *qui*, et surtout les pronoms *que*, *dont*, *où*, sont constamment brouillés dans les textes un peu populaires » au XVI^e siècle (Brunot, 1967 : 423). Par exemple, *dont* se confond parfois avec *d'où* « dans la prononciation et dans l'usage » (157) aux XVI^e et XVII^e siècles (voir la discussion sur *où*) (Dubois et coll., 1992 : 162; Fragonard et Kotler, 1994 : 99).

(157) [...] *du mont Aventin Dont il l'aurait vu faire une horrible descente* (Dubois et coll., 1992 : 162)

En effet, la plupart des grammairiens ne faisaient communément pas la distinction entre les deux pronoms pendant ces deux siècles (Brunot, 1966c : 294; 1967 : 423). Toutefois, au XVII^e siècle, devant cette confusion, les grammairiens sont tous « unanimes à vouloir le [*dont*] distinguer de *d'où* » : *d'où* est utilisé pour le lieu et *dont* pour *de qui* ou *duquel* (Brunot, 1966a : 867; 1966c : 194; Fournier, 1998a : 213-214; Vaugelas, 1934 [1647] : 344). Ces règles entrent même dans les dictionnaires au XVII^e siècle et au début du XVIII^e. Malgré cet effort de standardisation, les règles ne sont pas toujours respectées et la confusion demeure longtemps dans l'usage (Brunot, 1966a : 867; Fournier, 1998a : 213; Seguin, 1972 : 106).

Malgré son instabilité, *dont* « semble [...] être resté constamment une forme de l'écrit standard » (Marchello-Nizia, 1999 : 121) et de l'oral standard (Tellier et Valois, 2006 : 35) au fil des siècles.

Bref, en français moderne, *dont* est fortement et intrinsèquement lié à la préposition *de* et ses règles d'utilisation sont strictes, ce que l'usage ne démontre pas toujours. En français historique, les emplois et sens de *dont* sont assez variés, dans la mesure où il peut, entre autres choses, remplacer plusieurs autres pronoms accompagnés d'autres prépositions que *de*. Cette instabilité est encore présente aux XVII^e et XVIII^e siècles, malgré un effort de normalisation de la part des grammairiens.

4.2.7 Où

Au XVII^e et XVIII^e siècles, la « signification fondamentale » de *où* est spatio-temporelle, c'est-à-dire que ce dernier a des antécédents relatifs au temps (158) et au lieu (159) (Académie française, 1694 : 162; 1762 : 271; 1798 : 205; Furetière, 1984 [1690]; Maupas, 1973 [1618] : 160; Spillebout, 1985 : 162), comme en français moderne.

(158) On ne peut dire qu'elle soit laide en l'âge *où* elle est. (Spillebout, 1985 : 162)

(159) ce cabinet, **où** je vous embrassai sans savoir ce que je faisais [...] (Fournier, 1998a : 211)

Toutefois, aux XVI^e, XVII^e et même encore au XVIII^e siècle, *où* a des usages et des sens plus larges qu'en français moderne. En plus d'être employé fréquemment, « [i] jouit d'une très grande liberté d'emploi en français classique, sans qu'aucune restriction, ni syntaxique ni sémantique, soit formulée par les remarqueurs et grammairiens (les premières réticences se feront entendre vers la moitié du XVIII^e siècle) » (Brunot, 1966d : 507; Fournier, 1998a : 197; 211; Fragonard et Kotler, 1994 : 99). Entre autres choses, *où* peut s'employer derrière diverses prépositions au XVII^e siècle, telles *en*, *dans*, *chez*, *vers* (160), *sur*, *sous* (Brunot, 1966d : 508), *de* ou *par* (Maupas, 1973 [1618] : 160). Derrière ces prépositions, il est souvent préféré à d'autres pronoms. Notamment, « [i] en arrive à entrer dans l'usage en place de *quoi* ou de *lequel* » (Brunot, 1966d : 508). Au XVIII^e siècle, *où* précédé de certaines prépositions est cependant en régression (Brunot, 1966f : 1648-1649).

(160) *il se rendit à un tel lieu, vers où l'armée s'avançoit.* (Brunot, 1966d : 508)

Au XVII^e siècle, le pronom peut être utilisé pour rapporter une proposition entière (161), tel que le font les autres pronoms relatifs (Haase, 1969 : 78). Cette construction commence toutefois à être critiquée à la fin du XVII^e et au début du XVIII^e siècles (voir la discussion sur *qui*) (Brunot, 1966a : 1112).

(161) *J'aimerois bien mieux... à lire le Tasse, où je suis d'une habileté qui vous surprendroit.*

(Haase, 1969 : 78)

Il peut aussi être employé sans antécédent et il exprime alors le lieu (là où) (162) (XVII^e et XVIII^e s.) (Académie française, 1762 : 271; Fournier, 1998b : 7), le temps (quand, lorsque) (163) ou l'opposition (alors que) (164). Ce dernier sens est archaïque mais encore utilisé au XVII^e siècle (Dubois et coll., 1992 : 359; Spillebout, 1985 : 163) « et même plus tard » (Haase, 1969 : 79).

(162) Pour votre gloire atteindre *où* les sçavans aspirent. (Spillebout, 1985 : 163)

(163) *Les fautes sont mortelles ou le repentir est inutile.* (Haase, 1969 : 79)

(164) *Maintenant tout me nuit où tout m'était propice* (Dubois et coll., 1992 : 359)

Où peut référer, au XVII^e siècle, à un antécédent humain (165)—là où *lequel* précédé d'une préposition serait utilisé en français moderne (Dubois et coll., 1992 : 358)—comme non humain (166) (Brunot, 1966d : 507; Dubois et coll., 1992 : 358; Fournier, 1998a : 196-197; 1998b : 7; Haase, 1969 : 76), que son antécédent soit concret ou abstrait (167) (Fournier, 1998a : 197; 1998b : 7). De plus, « [l']idée de lieu pouvait être représentée dans la langue classique par un nom de personne. Cet usage disparaît » par la suite (168) (Brunot, 1966f : 1691; Fournier, 1998b : 7). Le sens de *où* ne se restreint aux choses qu'à partir du début du XVIII^e siècle (Brunot, 1966f : 1649; Fournier, 1998a : 197; 1998b : 8; Haase, 1969 : 76-77; Seguin, 1972 : 110), mais la référence à l'antécédent animé est encore présente dans le courant de ce siècle (Fournier, 1998a : 197; 1998b : 8; Haase, 1969 : 76-77).

(165) *Vous avez vu ce fils où mon espoir se fonde.* (Haase, 1969 : 76-77)

(166) *Des petites fautes où tout le monde est sujet* (Dubois et coll., 1992 : 358)

(167) Elle commença alors à raisonner avec lui sur **l'embarras et le péril où** était le vidame
(Fournier, 1998a : 197)

(168) ce qu'il ne pouvait attendre du peuple romain *où* il eût fallu se pousser par ses propres moyens
(Brunot, 1966f : 1691)

Le pronom *où* peut aussi être utilisé à la place d'autres pronoms relatifs—selon les règles du français moderne (Spillebout, 1985 : 162). Déjà en moyen français, *où* a des usages correspondant à *lequel* précédé d'une préposition (Greimas et Keane, 1992 : 450). Au XVII^e siècle, il est préféré à *lequel*, puisque ce dernier est considéré comme « rude » (Brunot, 1966d : 507; Haase, 1969 : 79; Vaugelas, 1934 [1647] : 91). Au XVIII^e siècle, le pronom *lequel* semble cependant reprendre sa place et *où* régresse (Brunot, 1966f : 1648-1649). De même, *d'où* s'emploie pour *chez qui* (169) (XVI^e siècle), *dans qui* (170) (XVI^e siècle) (Greimas et Keane, 1992 : 450) et à *quoi* (XVII^e siècle) (171) (Dubois et coll., 1992 : 359; Spillebout, 1985 : 162).

(169) *... que jamais j'aye cogneu nulle prince ou il y eust moins de vices*

(170) *... Dieu ou je croy*

(Greimas et Keane, 1992 : 450)

(171) *C'est où me réduit l'incommode jaloux* (Dubois et coll., 1992 : 359)

De plus, *d'où* et *dont* sont fréquemment interchangeables aux XVII^e et XVIII^e siècles (172) (Dubois et coll., 1992 : 359; Greimas et Keane, 1992 : 450; Haase, 1969 : 78), et ce, malgré la distinction et les règles établies au XVII^e siècle (Brunot, 1966a : 867; 1966c : 194; Fournier, 1998a : 213-214; Seguin, 1972 : 106) (voir la discussion sur *dont*).

(172) *On craignit de les rengager dans le siècle d'où ils avoient été séparés pour être le partage du Seigneur.*

(Haase, 1969 : 78)

Aussi, le pronom *où* a les sens de *à qui* et de *auquel* comme complément de verbes ayant une vague idée de finalité (173) au XVI^e siècle (Fragonard et Kotler, 1994 : 99-100).

(173) *Ceux-là, dans le banquet où l'époux nous invite*

Redemandent les auls et les oignons d'Égypte. (Fragonard et Kotler, 1994 : 100)

Enfin, la redondance créée par la présence de *où* et du pronom *y* en même temps dans la subordonnée relative, qui est existante mais fautive en français moderne (voir la section 4.1.6), est présente au XVII^e siècle, mais ne heurte pas les grammairiens et remarqueurs (Grevisse et Goosse, 2008 : 876).

Vers la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e, *où* est moins populaire, mais demeure tout de même très présent (Brunot, 1966a : 867). D'ailleurs, au XVIII^e siècle, le pronom « perd quelques-unes de ses valeurs non locales » (Seguin, 1972 : 105). Malgré qu'il soit en régression, *où* reste davantage utilisé que *dont*, *duquel* et *de laquelle* pendant cette période (174) (Brunot, 1966f : 1649).

(174) *une chose d'où dépend la félicité des royaumes et des peuples* (Brunot, 1966f : 1649)

Cela dit, aux XVII^e et XVIII^e siècles, *où* a un usage fréquent, assez varié et plus large qu'en français moderne. Bien que son sens puisse parfois s'élargir, *où* garde une valeur spatio-temporelle tout au long des siècles.

4.2.8 *Lequel* et ses variantes

Le relatif composé *lequel* se développe en moyen français à partir de son emploi interrogatif (Fragonard et Kotler, 1994 : 99). Ce pronom n'est pas vraiment présent jusqu'au XII^e siècle, mais il existe par contre dans les traductions du latin (Brunot, 1966b : 339).

Lors de son apparition dans l'usage au XIII^e siècle (Haase, 1969 : 64), *lequel* est grandement diffusé, surtout en prose (Brunot, 1966b : 448). Il est employé couramment et sans restriction du XIV^e au XVI^e siècle et son usage est encore plus répandu au XVI^e siècle (Brunot, 1967 : 318; Haase, 1969 : 64). À cette époque, il est une « sorte de forme passe-partout, même en poésie » (Greimas et Keane, 1992 : 381) et s'emploie « souvent sans raison particulière » (Fragonard et Kotler, 1994 : 99). Il a d'ailleurs divers emplois et entre en compétition avec *qui*, *que*, *quoi* et *dont* (Greimas et Keane, 1992 : 450). Il peut également être utilisé avec (175) (Greimas et Keane, 1992 : 450) ou sans préposition (176) (Brunot, 1967 : 318-319). En fait, au XVI^e siècle, « tous ceux qui écrivent, ignorants comme savants, s'en servent » (Brunot, 1967 : 318).

(175) ... *la crainte du danger auquel nous sommes* (Greimas et Keane, 1992 : 450)

(176) [...] *Aultres croissoient par les aureilles, lesquelles tant grandes auoyent* (Brunot, 1967 : 319)

Cependant, au XVI^e siècle, « [l']abus qui en est fait commence à éveiller des plaintes. [...] C'est le commencement de la décadence, elle ne se marquera cependant qu'au XVII^e siècle » (Brunot, 1967 : 319). *Lequel* est alors considéré comme rude, selon Vaugelas notamment (Vaugelas, 1934 [1647] : 48-49; 91). Selon certains autres, dont Malherbe et Monet, le pronom est proscrit sans que l'on donne des raisons particulières (Brunot, 1966d : 502). *Lequel* ne doit être utilisé que dans le but de « lever une ambiguïté référentielle » (177) au XVII^e comme au XVIII^e siècle (Brunot, 1966a : 881-883; 895; 1966d : 502; Dubois et coll., 1992 : 304; Fragonard et Kotler, 1994 : 99; Haase, 1969 : 64-66; Seguin, 1972 : 106), et ce, afin de respecter la clarté et la netteté du discours (Brunot, 1966d : 690-691; Fournier, 1998a : 177; 188; Vaugelas, 1934 [1647] : 585) : « le rapport entre pronom et antécédent doit être d'une netteté absolue » (Brunot, 1966a : 895).

(177) a. Il y avoit ung viel varlet de chambre de Charles, dernier duc d'Alençon, lequel avoit perdu ung œil...²⁸

(Fragonard et Kotler, 1994 : 99)

b. *C'est un homme qui vient des Indes, lequel apporte quantité de pierreries.*

(Haase, 1969 : 66)

À cette époque, les grammairiens et remarqueurs ne s'entendent pas tout à fait sur les emplois de *lequel* qui sont tolérables et ceux qui sont à proscrire. Par exemple, certains, tels Malherbe, condamnent *lequel* ayant la fonction de sujet tandis que Vaugelas l'accepte dans les cas où il permet d'éviter une équivoque ou encore pour permettre une emphase (Dubois et coll., 1992 : 304; Vaugelas, 1934 [1647]).

²⁸ Le pronom *lequel* permettant de relever une ambiguïté référentielle se rapporte au plus éloigné des groupes nominaux, et non au plus près (Fragonard et Kotler, 1994 : 99).

Au XVII^e siècle, l'utilisation de *lequel* se restreint au profit d'autres pronoms relatifs (Haase, 1969 : 64; Seguin, 1972 : 106) : *qui* prend sa place pour la fonction de sujet (178); *que*, pour la fonction de complément direct du verbe (179) (Spillebout, 1985 : 163-164; Vaugelas, 1934 [1647] : 118); *qui* ou *dont*, pour la fonction de complément indirect du verbe (180) (Spillebout, 1985 : 163-164).

(178) Ne vous confiez en icelui ni en son savoir humain, mais en Dieu, *lequel* vous favorisera.

(Spillebout, 1985 : 163)

(179) *Je les ai trouvés comme le reste de ses ouvrages, lesquels je relis tous les jours.*

(Haase, 1969 : 64)

(180) Les discours qui s'en font sont bien différents selon les diverses façons *desquelles* ils sont composés.

(Spillebout, 1985 : 164)

Malgré cela, *lequel* reste attesté au XVII^e siècle (Académie française, 1694 : 358; Maupas, 1973 [1618] : 75). En fait, chez ceux pour qui l'écriture est importante, *lequel* est rare. Chez ceux qui ne se préoccupent pas des remarques des grammairiens et qui ne font pas partie du « beau monde », il est beaucoup utilisé (Brunot, 1966d : 502). C'est notamment le cas de Descartes qui, au XVII^e siècle, « écrira, sans se soucier des puristes, en multipliant les *lequel* » (Brunot, 1966d : 502). Aussi, il est quand même admis que *lequel* est plus approprié que d'autres relatifs dans certains cas. Par exemple, *duquel* est préféré à *dont* dans certaines phrases (181) (Brunot, 1966f : 1708).

(181) *c'est une femme à la conduite de laquelle il n'y a rien à dire, les hommes à la faveur desquels on aspire.*

(Brunot, 1966f : 1708)

Au XVIII^e siècle, les conclusions sont les mêmes : *lequel* n'est utilisé que dans le cas d'une équivoque ou encore dans le style judiciaire (Brunot, 1966f : 1650; Seguin, 1972 : 106).

En ce qui concerne le trait animé/inanimé, *lequel* précédé d'une préposition est attesté pour les animés (182) (Brunot, 1966f : 1672; Furetière, 1984 [1690]; Haase, 1969 : 66; Spillebout, 1985 : 163) et les inanimés (183) aux XVII^e et XVIII^e siècles (Brunot, 1966d : 506-507; Dubois et coll., 1992 : 304; Haase, 1969 : 66). Malgré son apparence rude selon certains, *lequel* est tout de même préféré à *qui* dans les fonctions de sujet et de complément indirect lorsque l'antécédent est inanimé (Académie française, 1694 : 358; 1762 : 514; 1798 : 19).

(182) En m'estant rendu au logis à l'heure accoutumée, je vis l'accouchée, *laquelle* n'estoit pas trop contente de la visite qu'elle avait eu (*sic*) le jour d'aparavant

(Spillebout, 1985 : 163)

(183) *Voici le chemin lequel conduit au port.*

(Brunot, 1966d : 502)

Bref, l'usage de *lequel* aux XVII^e et XVIII^e siècles n'est pas si différent de celui du français moderne, dans la mesure où le pronom a un usage restreint depuis la période classique. Par ailleurs, même si la plupart des prescriptions aux XVII^e et XVIII^e siècles précisent que *lequel* ne doit servir qu'en cas d'équivoque, le pronom reste tout de même attesté à l'époque et demeure utilisé chez ceux qui se soucient moins des remarques des puristes (Brunot, 1966d : 502). Au contraire, en français moderne, *lequel* est peu employé en registre populaire.

Tout bien considéré, la norme du français moderne est claire grâce à des règles précises et quasi-unanimes sur les conditions d'utilisation des pronoms relatifs. Malgré cela, des écarts à ces règles sont présents dans l'usage. Aux XVII^e et XVIII^e siècles, la norme ainsi que l'usage des pronoms relatifs sont plus permissifs qu'en français moderne. Les descriptions et exemples présentés ci-dessus témoignent d'une capacité référentielle des pronoms relatifs plus étendue qu'aujourd'hui ainsi que d'une variation dans l'usage de ces derniers, et ce, malgré les tentatives des grammairiens et remarqueurs de restreindre l'ambiguïté référentielle qui nuisait selon eux à la clarté du discours. En fait, l'existence de prescriptions implique presque forcément une variation : les grammairiens font des remarques prescriptives au moment où diverses formes sont concurremment en usage.

Les repères théoriques présentés ci-dessus ont servi d'assises et de référence au moment de l'analyse des textes à l'étude (présentée au chapitre 6), et ce, dans le but de décrire l'usage des pronoms relatifs des XVII^e et XVIII^e siècles et de voir si cet usage est conforme à la norme de l'époque. Considérant la classe sociale des scripteurs étudiés et les résultats de l'étude de Cournane et Tailleur (2008), les usages relevés devraient correspondre à la norme de l'époque, et ce, malgré la variation d'usage qui y était présente.

5. Méthodologie et corpus

Cette section traite de la démarche qui a été suivie pour mener à bien l'étude de corpus qui a permis de décrire le système des pronoms relatifs de trois scripteurs de l'époque de la Nouvelle-France. D'abord, elle présente les divers éléments de la collecte des données, c'est-à-dire le corpus à l'étude, les logiciels d'extraction des données, les commandes de recherche nécessaires à l'extraction des données, les limites du corpus ainsi que les types de données exclues de l'étude. Ensuite, elle décrit la méthode utilisée pour coder et classer les données. L'analyse de ces données, réalisée à l'aide de statistiques descriptives simples et d'analyses qualitatives, est présentée dans le chapitre suivant (Résultats et discussion).

5.1 Collecte des données

5.1.1 Corpus

Dans ce travail, la question de la variation dans l'usage des pronoms relatifs en français moderne a d'abord été introduite à partir d'exemples du français oral. Cependant, quoique la langue orale ait été étudiée depuis très longtemps, l'utilisation de corpus oraux de grande taille n'a commencé qu'au début du XX^e siècle (Martineau, 2005 : 173). Bien que l'écrit ne reflète pas tout à fait les formes orales, il demeure malgré tout un moyen précieux d'étude de la langue d'époques précédentes (Ayres-Bennett, 2004 : 6; Martineau, 2005 : 183-184), d'autant plus que « la reconstruction d'une langue ancienne se fonde sur des documents écrits » (Martineau, 2005 : 183). Ainsi, le corpus utilisé dans le présent travail est un corpus écrit non littéraire, non fictionnel et non destiné à la publication, datant de l'époque de la Nouvelle-France.

L'étude des pronoms relatifs aux XVII^e et XVIII^e siècles a été faite à partir du corpus *MCVF* annoté syntaxiquement (Martineau et coll., 2005-2010), développé dans le cadre du projet *Modéliser le changement : les voies du français*, dirigé par France Martineau de l'Université d'Ottawa. Le choix de l'utilisation d'un corpus annoté syntaxiquement plutôt que tout autre type de corpus s'est fait d'abord et avant tout dans le but d'effectuer des recherches plus précises, mais également pour diminuer le temps de recherche et les risques d'erreurs. En effet, les corpus annotés syntaxiquement—c'est-à-dire des corpus dans lesquels la nature et la fonction de chaque mot sont codées—permettent des recherches plus fines parce qu'il est possible de les interroger par mot (lexical), mais surtout par fonction syntaxique. De même, il est d'autant plus intéressant d'utiliser le corpus *MCVF* qu'il est l'un des rares corpus annotés syntaxiquement disponibles sur le français et que sa publication est récente (2010).

Le corpus *MCVF* a été conçu afin de « permettre de retracer les changements majeurs qui sont à la source de notre français » (Martineau, 2009a) et d'« expliquer comment s'est formé le français du Canada », tout en « [mettant] en évidence la dynamique des facteurs internes et externes, dans l'évolution morphosyntaxique du

français » (Martineau, 2009b). Le corpus annoté syntaxiquement comprend des textes de l'ancien français jusqu'au français classique. Les trois textes choisis dans le cadre de ce projet sont les seuls textes du corpus *MCVF* qui correspondent au contexte de variation prédéfini, c'est-à-dire des textes écrits par des scripteurs des XVII^e ou XVIII^e siècles nés au Canada et en France. Bien que le corpus n'offre pas une grande variété de textes ni une représentativité de la langue de toutes les classes sociales de l'époque²⁹—notamment par différents types de sources et différents types de locuteurs (classe sociale, sexe, âge, provenance, etc.) (Ayres-Bennett, 2004 : 7)—(pour plus d'informations sur le sujet, voir la discussion à la section 2), les trois textes de la Nouvelle-France qui sont disponibles demeurent comparables. Ce sont en effet des textes non littéraires, non fictionnels et semi-officiels, d'une longueur considérable.

Le premier texte à l'étude regroupe les 32 lettres que Marie-Andrée Regnard Duplessis (1687-1760), dite de Sainte-Hélène, envoie à Mme Hecquet de la Cloche au XVIII^e siècle (Asselin, 2003; Martineau, 2009b). La scriptrice est née à Paris, mais a émigré en Nouvelle-France à l'âge de 15 ans, après avoir reçu son éducation chez les Filles de la Croix. Elle rejoint ses parents qui avaient déjà émigré depuis plusieurs années. En Nouvelle-France, elle fréquente la haute société et fait son entrée au noviciat chez les hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Québec à 20 ans. En 1709, elle fait profession chez ces dernières et devient au cours du temps annaliste, épistolière, assistante et supérieure (Asselin, 2003; Gouvernement du Québec, 2013a). La destinataire, pour sa part, habite en France et est une « janséniste rigide », « hérétique, opiniâtre et rebelle à l'Église » (Asselin, 2003). La correspondance entre les deux femmes, qui a duré de 1718 à 1758 (Martineau et coll., 2005-2010 : DUP2.69.18³⁰), contient des informations concernant les événements qui ont eu lieu dans la colonie et à l'Hôtel-Dieu de Québec ainsi que certains jugements que porte Marie-Andrée Regnard Duplessis à l'égard « [d]es hommes et [d]es choses ». Ces lettres, qui « ont été écrites à la hâte », sont donc une source d'information importante sur l'époque (Asselin, 2003) et sur la langue qui y était utilisée, et ce, dans un contexte de correspondance personnelle non officielle.

Le deuxième texte est celui écrit par François Gendron (1618-1688) au XVII^e siècle : *Quelques particularitez du pays des Hurons en la Nouvelle France* (Martineau, 2009b; Nadeau, 2003). François Gendron, d'abord chirurgien, puis prêtre, conseiller et aumônier du roi, est né et décédé en France. Il a cependant passé sept ans en Nouvelle-France chez les Hurons comme donné des Jésuites—c'est-à-dire comme serviteur ou domestique—, de 1643 à 1650, après quoi il est reparti en France (Nadeau, 2003). Le texte à l'étude est en fait sa relation de voyage qui a été publiée par Jean Baptiste de Rocolles en 1660. « Cette relation contient

²⁹ En règle générale, peu de textes représentatifs des états de langue passée sont disponibles : « La plupart de l'information requise pour reconstruire la langue passée de façon multidimensionnelle ne peut simplement pas être retrouvée, et ce qui a survécu n'est que fragmentaire et pas nécessairement ce que [les linguistes] auraient choisi » (Lodge, 2004 : 5-6, traduction libre).

³⁰ Ce code réfère à une phrase précise du corpus *MCVF*, dans ce cas-ci la phrase n° 2.69.18 dans le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis (DUP).

trois lettres qui auraient été écrites, d'après Rocolles, depuis la mission Sainte-Marie, en 1644 et 1645. La première lettre offre une longue description géographique du pays des Hurons et des territoires avoisinants. Dans la seconde lettre, Gendron décrit les ressources naturelles du Nouveau Monde et commente le mode de vie des nations amérindiennes. La troisième lettre peint quant à elle les conditions de vie des pères missionnaires et des hommes *donnés* » (Vallée, 2005 : 138). Comme ces lettres—au départ non destinées à la publication—ont été envoyées en France à une connaissance, mais également à « des Hommes de mérite qui auoient beaucoup voyagé » (Martineau et coll., 2005-2010 : GEN4.14), elles reflètent une langue écrite dans un cadre semi-officiel.

Le troisième texte étudié dans ce projet contient les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal écrites par Marie Morin (1649-1730) aux XVII^e et XVIII^e siècles (Bernier, 2003; Martineau, 2009b)³¹. Cette Canadienne, qui est née à Québec et décédée à Montréal, fait « partie d'une certaine élite » (Martineau, 2009c : 132) de la Nouvelle-France. Elle entre au noviciat chez les Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie à l'âge de 13 ans, après avoir étudié chez les Ursulines de Québec. Elle fait ensuite profession chez ces mêmes hospitalières et devient d'ailleurs la première sœur cloîtrée canadienne de Montréal—les précédentes étaient toutes françaises. Au cours du temps, elle devient depositaire, annaliste et supérieure—la première Canadienne à le devenir. Elle commence à écrire ses annales en 1697, ce qu'elle poursuit jusqu'en 1725. Y sont racontés ou décrits, entre autres choses, la vie quotidienne de l'époque, les jugements qu'elle porte, ses préoccupations relatives à l'argent en tant que depositaire, les ressources financières de l'Hôtel-Dieu, le deuxième incendie que l'Hôtel-Dieu a connu en 1721 et des prières (Bernier, 2003), ce qui dépasse le cadre du récit initial traitant des hospitalières (Gouvernement du Québec, 2013b). Ces annales, constituées de 46 chapitres, étaient destinées aux sœurs hospitalières de Saint-Joseph, en France, qui ont demandé à Marie Morin de les écrire afin qu'elles connaissent mieux la vie de leurs consœurs en Nouvelle-France. Marie Morin s'excuse elle-même, dans la préface, des erreurs de style qu'il pourrait y avoir étant donné qu'elle est occupée à d'autres tâches qui lui demandent beaucoup de temps (Bernier, 2003). Ces annales sont donc une source d'information non négligeable sur l'arrivée des religieuses en Nouvelle-France ainsi que sur la langue utilisée à l'époque dans un contexte d'écriture semi-officiel. Seulement la moitié des occurrences de ce texte ont été relevées et analysées pour la présente étude, afin d'équivaloir la quantité d'occurrences présentes dans celui de Marie-Andrée Regnard Duplessis, le deuxième plus gros texte du corpus.

5.1.2 Logiciels d'extraction des données

Afin d'extraire les données du corpus informatisé *MCVF* (Martineau et coll., 2005-2010), le logiciel libre *CorpusSearch 2* (Randall, 2005) a été utilisé. Ce logiciel a été développé par Beth Randall dans le cadre d'un

³¹ Les annales de Marie Morin ont ensuite été éditées et présentées au « public contemporain » par Ghislaine Legendre en 1979 (Presses de l'Université de Montréal).

projet de l'Université de Pennsylvanie, dirigé par Anthony Kroch, sur l'anglais historique. Ce programme a déjà été utilisé pour des corpus d'ancien anglais, de moyen anglais et d'anglais moderne, de même que pour des corpus de chinois, de coréen et de yiddish (Randall, 2005). *CorpusSearch 2*, d'ailleurs requis et recommandé pour exploiter le corpus *MCVF* (Martineau, 2009a), est utilisé dans les études de corpus linguistiques afin d'effectuer des recherches dans des corpus annotés syntaxiquement. Il permet d'effectuer de fines recherches lexicales et syntaxiques dans des structures complexes et de coder les traits caractéristiques pour d'éventuelles études statistiques (Randall, 2005). Les phrases extraites à l'aide de ce logiciel sont alors représentées sous forme d'arbres syntaxiques (Figure 2).

```

/~*
ils cultivent quelques champs ou ils seme d@ @u bled d| inde,
(DUPLESSIS_LETTRE,2.70.33)
*~/
/*
1 IP-MAT: 16 CP-REL, 18 WPRO
*/
( (1 IP-MAT (2 NP-SBJ (3 PRO ils))
  (5 VJ cultivent)
  (7 CODE <pb%%n="2.70"$$>)
  (9 CODE <lb$$>)
  (11 NP-ACC (12 Q quelques)
    (14 NCPL champs)
    (16 CP-REL (17 WADVP-1 (18 WPRO ou))
      (20 IP-SUB (21 ADVP-LOC *T*-1)
        (23 NP-SBJ (24 PRO ils))
        (26 VJ seme)
        (28 NP-ACC (29 DF d@)
          (31 DF @u)
          (33 NCS bled)
          (35 PP (36 P d|)
            (38 NP (39 NPRS inde))))))
    (41 PONFP ,)
    (43 CODE <pt$$>))
  (45 ID DUPLESSIS_LETTRE,2.70.33))

```

Figure 2 : Subordonnée relative représentée sous forme d'arbre syntaxique provenant d'une lettre écrite par Marie-Andrée Regnard Duplessis

CorpusSearch 2 n'est utilisable qu'en lignes de commandes (Annexe 1). Par conséquent, comme il n'a pas d'interface graphique, l'éditeur de texte *Notepad++* (Ho, 2015) a été utilisé. En effet, pour faciliter et personnaliser la création des lignes de commandes nécessaires (voir la section 5.1.3) pour effectuer les recherches appropriées, il est facilitant d'utiliser un fichier de configuration. Ce dernier est manipulé à l'aide de *Notepad++*, logiciel libre et convivial.

5.1.3 Commandes de recherche

Tel qu'il a été mentionné ci-dessus, des lignes de commandes doivent être créées pour permettre à *CorpusSearch 2* de chercher les données désirées dans les textes. Les lignes de commandes³² utilisées dans le cadre de ce travail (Figure 3) ont permis de chercher la variable et les variantes à l'étude, soit, respectivement, la subordonnée relative et les différentes façons d'introduire cette dernière—c'est-à-dire les pronoms relatifs.

```
nodes_only: t
print_indices: t
begin_remark:
Recherche de tous les CP-REL, CP-CAR et CP-FRL
end_remark
node: IP*
ignore_nodes: null
ignore_words: null
query: (CP-REL*|CP-FRL*|CP-CAR* dominates WPRO)
```

Figure 3 : Lignes de commandes utilisées pour extraire les occurrences de pronoms relatifs

La commande (*query*) ci-dessus (Figure 3) recherche tous les WPRO qui sont syntaxiquement dominés (*dominates*) par un CP-REL*, un CP-CAR* ou un CP-FRL*. Cette commande—d'un WPRO à l'intérieur d'une subordonnée relative—permet de restreindre les résultats de WPRO aux pronoms relatifs seulement, plutôt qu'à tout ce que cette étiquette représente : pronoms relatifs, pronoms exclamatifs et pronoms interrogatifs³³.

Les CP-REL (27) sont les subordonnées relatives types, c'est-à-dire celles dont l'antécédent est un syntagme nominal explicite, qui est mentionné dans le contexte antérieur. Les CP-CAR (28) sont des subordonnées relatives qui ne sont pas comprises à l'intérieur des crochets de leur antécédent, c'est-à-dire qu'elles sont filles du syntagme flexionnel (SI). Elles peuvent aussi représenter des subordonnées dites « ordinaires » qui sont séparées de leur antécédent par une ou plusieurs propositions (Martineau, 2009a). Les CP-FRL (29), pour leur part, sont des subordonnées relatives sans antécédent (Martineau, 2009a).

³² L'ensemble des étiquettes et commandes nécessaires à la recherche sont tirées du Manuel d'annotation syntaxique du corpus *MCVF* (Martineau, 2009a), du guide d'utilisateur de *CorpusSearch 2* (Randall, 2005) et de celui de l'Université de Pennsylvanie (Taylor, 2003).

³³ Les pronoms relatifs sont étiquetés dans la même catégorie que les pronoms interrogatifs et exclamatifs dans le corpus *MCVF*. Ces pronoms portent tous l'étiquette WPRO (Martineau, 2009a).

(27) ils cultivent quelques champs ou ils seme du bled dinde³⁴ (DUP2.70.33)

```
( (1 IP-MAT (2 NP-SBJ (3 PRO ils))
  (5 VJ cultivent)
  (7 CODE <pb%%n="2.70"$$>)
  (9 CODE <lb$$>)
  (11 NP-ACC (12 Q quelques)
    (14 NCPL champs)
    (16 CP-REL (17 WADVP-1 (18 WPRO ou))
      (20 IP-SUB (21 ADVP-LOC *T*-1)
        (23 NP-SBJ (24 PRO ils))
        (26 VJ seme)
        (28 NP-ACC (29 DF d@)
          (31 DF @u)
          (33 NCS bled)
          (35 PP (36 P d|)
            (38 NP (39 NPRS inde)))))))))
```

(28) et il me sera aisé de vous envoyer mes amis quand ils passeront en france après quoy ils me parleront de vous, (DUP3.227.1236)

```
[...]
( (34 IP-SUB (35 NP-SBJ (36 PRO ils))
  (38 VJ passeront)
  (40 PP (41 P en)
    (43 NP (44 NPRS france)))
  (46 CP-CAR (47 WPP-2 (48 P après)
    (50 WNP (51 WPRO quoy)))
  (53 IP-SUB (54 PP *T*-2)
    (56 NP-SBJ (57 PRO ils))
    (59 NP-DTV (60 PRO me))
    (62 CODE <lb$$>)
    (64 VJ parleront)
    (66 PP (67 P de)
      (69 NP (70 PRO vous))))))
```

(29) Ceux qui en echaperent ce sont establi et ont fait de bonnes familles ou Notre Seigneur estoit servy et honoré. (MOR. 489)

```
( (1 IP-MAT (2 IP-MAT (3 NP-SBJ (4 PRO Ceux)
  (6 CP-REL (7 WNP-1 (8 WPRO qui))
    (10 IP-SUB (11 NP-SBJ *T*-1)
      (13 PP (14 PRO en))
      (16 VJ echaperent))))
  (18 NP-RFL (19 PRO ce))
  (21 EJ sont)
  (23 VPP establi))
  (25 CONJP (26 CONJO et)
    (28 IP-MAT (29 NP-SBJ *con*)
      (31 AJ ont)
      (33 VPP fait)
      (35 NP-ACC (36 DF de) (38 ADJ bonnes) (40 NCPL familles))))
  (42 NP-LOC (43 CP-FRL (44 WADVP-2 (45 WPRO ou))
    (47 IP-SUB (48 ADVP-LOC *T*-2)
      (50 NP-SBJ (51 DZ N<otre>) (53 NPRS S<eigneur>))
      (55 EJ estoit)
      (57 VPP (58 VPP servy) (60 CONJO et) (62 VPP honoré))))))
```

³⁴ Les exemples tirés du corpus *MCVF* sont recopiés sans correction orthographique. Par contre, les symboles servant à l'unification et au découpage des mots (@, =, |, etc.), utilisés pour rendre possible l'analyse syntaxique dans le corpus informatisé (Martineau, 2009a), ont été omis des exemples afin d'en faciliter la lecture (pour un exemple sans corrections, voir la Figure 2).

Le choix de l'étiquette IP* comme nœud (*node*) signifie que ce qui est recherché par la commande (*query*) doit se retrouver à l'intérieur d'une proposition, c'est-à-dire une subordonnée relative (IP-SUB) à l'intérieur d'une phrase enchâssante, que ce soit une phrase matrice (IP-MAT) ou une autre subordonnée (IP-SUB).

Enfin, le choix de *nodes_only* : *t* évite que le fichier des résultats soit trop long inutilement, puisqu'il demande à *CorpusSearch 2* de n'afficher la représentation des phrases sous forme d'arbres syntaxiques qu'à partir de la dernière proposition dans laquelle est compris chaque pronom. De même, *print_indices* : *t* affiche le numéro de chaque nœud, ce qui permet au lecteur de se retrouver plus rapidement à l'intérieur des arbres syntaxiques.

5.1.4 Limites du corpus annoté

L'automatisation des données et le traitement automatique des langues a des avantages certains, surtout en ce qui a trait à la rapidité d'analyse d'une grande quantité de données. Par contre, cette rapidité d'exécution du travail a un coût qui a des répercussions sur les résultats des analyses, et des choix méthodologiques doivent être faits en conséquence.

Étant donné que le classement des données s'est fait manuellement (pour plus d'informations sur le codage et le classement des occurrences, voir la section 5.2) à partir des données extraites automatiquement du corpus par *CorpusSearch2*, il a été possible de calculer en quelque sorte l'efficacité du traitement automatique des langues dans le cadre de cette recherche. D'abord, si les données du corpus regroupant les textes de Marie-Andrée Regnard Duplessis, François Gendron et Marie Morin avaient été classées et analysées automatiquement, l'analyse aurait présenté un taux de silence³⁵ approximatif de 0,71 %, c'est-à-dire que 18 occurrences de CP-REL, CP-CAR ou CP-FRL ont été ignorées dans le traitement des données³⁶. Ces oublis sont généralement des erreurs de frappe (Figure 4) ou bien des analyses ou codages erronés (Figure 5) produits lors de la création du corpus.

³⁵ Le taux de silence réfère ici au nombre d'occurrences pertinentes non trouvées sur le nombre total d'occurrences pertinentes réellement présentes dans le corpus.

³⁶ Le nombre d'occurrences oubliées n'est pas exhaustif. Ces occurrences ont été relevées manuellement au cours de la lecture des textes et certaines d'entre elles peuvent avoir été manquées.

Vous êtes donc en peine ma chère amie de la situation ou no[us] sommes

```
(NP-SBJ (PRO Vous))
(VJ êtes)
(ADVP (ADV donc))
(PP (P en)
  (NP (NCS peine)
    (PP *ICH*-1)))
(NP-VOC (DZ ma) (ADJ chère) (NCS amie))
(PP-1 (P de)
  (NP (D la)
    (NCS situation)
    (CODE <lb$$>)
    (CPREL (WADVP-2 (WPRO ou))
      (IP-SUB (ADVP-LOC *T*-2)
        (NP-SBJ (PRO no[us]))
        (VJ sommes))))))
```

Figure 4 : Exemple d'erreur de frappe dans l'étiquette CP-REL : CPREL (DUP3.48.570)

[...] dont on luy avoit donné la conduite et la garde jusqu' au dit Montreal qu' elles ce marieres
toutes.

```
[...]
(97 CP-REL (98 WPP-3 (99 WPRO dont))
  (101 IP-SUB (102 NP-SBJ (103 PRO on))
    (105 NP-DTV (106 PRO luy))
    (108 AJ avoit)
    (110 VPP donné)
    (112 NP-ACC (113 NP (114 D la) (116 NCS conduite))
      (118 CONJP (119 CONJO et)
        (121 NP (122 D la) (124 NCS garde)))
      (126 PP *T*-3))
    (128 PP (129 P jusqu')
      (131 PP (132 P a@)
        (134 NP (135 D @u) (137 VPP d<it>) (139 NPRS Montreal))))))
  (141 CP-ADV (142 CONJS qu')
    (144 IP-SUB (145 NP-SBJ (146 PRO elles))
      (148 NP-RFL (149 PRO ce))
      (151 VJ marieres)
      (153 QP (154 Q toutes))))))
```

Figure 5 : Exemple d'analyse erronée : CP-ADV (nœud 141) qui aurait dû être identifié CP-REL (MOR.996)

Le taux de bruit³⁷ approximatif du corpus aurait été de 0,83 %, ce qui veut dire que parmi toutes les occurrences trouvées (2536 occurrences), 21 d'entre elles ont été signalées à tort (Figure 6). Ces occurrences ont été exclues de l'analyse (voir la section 5.1.5) étant donné qu'elles brouillaient les résultats (pour plus d'informations sur les exclusions, voir la section 5.1.5).

³⁷ Le taux de bruit réfère ici au nombre d'occurrences signalées à tort sur le nombre total d'occurrences pertinentes trouvées automatiquement.

le contrat d' établissement fut fait avec Messieurs les seigneurs le dernier jour de mars de l' année 1656, auquel contrat Monsieur Olier et Monsieur de Bretonvilliers signèrent avec tous Messieurs les seigneurs de la grande Compagnie que j' ay nommé si devant

```
( (15 IP-SUB (16 NP-SBJ (17 D le)
    (19 NCS contrat)
    (21 PP (22 P d')
        (24 NP (25 NCS établissement)))
    (27 CP-REL *ICH*-1))
(29 EJ fut)
(31 VPP fait)
(33 PP (34 P avec)
    (36 NP (37 NCPL Messieurs)
        (39 NP-PRN (40 D les) (42 NCPL seig<neur>s))))
(44 NP-TMP (45 D le)
    (47 ADJ dernier)
    (49 NCS jour)
    (51 PP (52 P de)
        (54 NP (55 NCS mars)
            (57 PP (58 P de)
                (60 NP (61 D l') (63 NCS année) (65 NUM 1656))))))
(67 PON ,)
(69 CP-REL-1 (70 WPP-2 (71 P a@)
    (73 NP (74 WD @auquel) (76 NCS contrat)))
(78 IP-SUB (79 PP *T*-2)
    (81 NP-SBJ (82 NP (83 NCS Monsieur) (85 NPRS Olier))
        (87 CONJP (88 CONJO et)
            (90 NP (91 NCS Monsieur)
                (93 PP (94 P de)
                    (96 NP (97 NPRS Bretonvilliers))))))
(99 VJ signèrent)
(101 PP (102 P avec)
    (104 NP (105 Q tous)
        (107 NCPL Messieurs)
        (109 NP-PRN (110 D les)
            (112 NCPL seigneurs)
            (114 PP (115 P de)
                (117 NP (118 D la) (120 ADJ grande) (122 NCS Compagnie))))
(124 CP-REL (125 WNP-3 (126 WPRO que))
    (128 IP-SUB (129 NP-ACC *T*-3)
        (131 NP-SBJ (132 PRO j'))
        (134 AJ ay)
        (136 VPP nommé)
        (138 ADVP-LOC (139 ADV si) (141 ADV devant))))))
```

Figure 6 : Exemple d'occurrence de CP-REL (nœud 69) signalée à tort : déterminant *auquel* (WD) (nœud 74) (MOR.816)

Les taux de silence et de bruit présentés ci-dessus auraient eu en fait peu de répercussions sur les résultats de cette étude vu leur faible pourcentage. Toutefois, d'autres types d'erreurs, survenues dans le codage des données au moment de la création du corpus, auraient entraîné davantage de bruit dans les résultats. Par exemple, la fonction du pronom relatif dans la subordonnée relative est parfois mal identifiée (Figure 7), ce qui entraîne des erreurs de classement notables et demande alors un retour manuel sur ces analyses. Dans le cas contraire, les résultats ressortent brouillés. Cette dernière option n'est pas envisageable dans cette étude, puisque certaines erreurs faussent indubitablement et malencontreusement les analyses. Par exemple, dans la Figure 7, le pronom *que* (nœud 15) a été identifié à tort avec la fonction de sujet (nœud 31). Si elle n'était pas traitée manuellement, cette erreur biaiserait une petite partie des statistiques et résultats de ce travail. En effet, comme le pronom *que* avec la fonction de sujet est déjà archaïque dès le début du XVII^e siècle (Maupas, 1973 [1618]: 74; Spillebout, 1985 : 158), une telle donnée changerait considérablement les conditions et

contextes d'utilisation de ce pronom au XVII^e siècle. Ce type d'erreur dans le corpus *MCVF* aurait entraîné un taux de silence³⁸ approximatif de 1,82 % et un taux de bruit³⁹ approximatif de 4,53 %, tous textes confondus.

cela fait un melange que je ne croy pas fort bon, et qui cependant les regales a mer veille

```
( (1 IP-MAT (2 NP-SBJ (3 PRO cela))
  (5 VJ fait)
  (7 NP-ACC (8 D un)
    (10 NCS melange)
    (12 CP-REL (13 CP-REL (14 WNP-1 (15 WPRO que))
      (17 IP-SUB (18 NP-SBJ (19 PRO je))
        (21 CODE <lb$$$>)
        (23 NEG ne)
        (25 VJ croy)
        (27 ADVP (28 ADVNEG pas))
        (30 IP-SMC (31 NP-SBJ *T*-1)
          (33 ADJP-PRD (34 ADV fort) (36 ADJ bon))))))
    (38 PON ,)
    (40 CONJP (41 CONJO et)
      (43 CP-REL (44 WNP-2 (45 WPRO qui))
        (47 IP-SUB (48 NP-SBJ *T*-2)
          (50 ADVP (51 ADV cependant))
          (53 NP-ACC (54 PRO les))
          (56 VJ regales)
          (58 PP (59 P a)
            (61 NP (62 NCPL mer+veille))))))))))
```

Figure 7 : Exemple de fonction mal identifiée : fonction SBJ (sujet) plutôt que ACC (accusatif) (nœud 31) (DUP2.69.28)

Enfin, le traitement automatique des données linguistiques et ses configurations entraînent parfois certaines imprécisions. La représentation arborescente apportée par *CorpusSearch 2* et l'automatisation des données de *MCVF* amènent un manque d'informations qui sont nécessaires à certaines analyses, en raison de contraintes liées au type d'annotation du corpus. En effet, lorsque deux caractéristiques précises sont plausibles pour une même donnée, *MCVF* n'en identifie qu'une seule, étant donné l'unique place possible pour les deux types d'information. Par exemple, lorsqu'un syntagme prépositionnel est identifié, il n'est pas possible de savoir également s'il a la fonction de complément indirect, de complément du nom ou de complément de l'adjectif (Figure 8). De même, lorsque le pronom est à la fois complément indirect (ou complément de phrase) et locatif (ou temporel), une seule de ces caractéristiques est indiquée (Figure 9). Ainsi, il manque soit la caractéristique spatio-temporelle, soit la fonction du pronom⁴⁰, qu'il a fallu compléter manuellement lors du codage des données (voir la section 5.2) de la présente étude.

³⁸ Le taux de silence réfère ici au nombre d'occurrences dont la fonction est non identifiée sur le nombre total d'occurrences pertinentes réellement présentes dans le corpus et dont la fonction est identifiable.

³⁹ Le taux de bruit réfère ici au nombre d'occurrences dont la fonction est mal identifiée sur le nombre total d'occurrences dont la fonction a été identifiée.

⁴⁰ Ces deux types de cas n'ont pas été comptabilisés dans le taux de bruit sur les fonctions mal identifiées.

```

[...] ecrire la joie et consolation dont elle fut comblee dans se moment
[...]
( (15 IP-INF (16 VX ecrire)
  (18 NP-ACC (19 D la)
    (21 NCS joie)
    (23 CONJP (24 CONJO et)
      (26 NX (27 NCS consolation)))
    (29 CP-REL (30 WPP-1 (31 WPRO dont))
      (33 IP-SUB (34 PP *T*-1)
        (36 NP-SBJ (37 PRO elle))
        (39 EJ fut)
        (41 VPP comblee)
        (43 PP (44 P dans)
          (46 NP (47 D se) (49 NCS moment)))))))))

```

Figure 8 : Exemple de fonction de complément adjectival non identifiée en raison de l'apparition de la caractéristique de syntagme prépositionnel (PP) (nœud 34) (MOR.899)

Les prairies y font à perte de veuë, où l'on peut reconnoiftre les diuerfes piftes de Caftors [...]

```

( (1 IP-MAT (2 NP-SBJ (3 D Les)
  (5 NCPL prairies)
  (7 CP-REL *ICH*-4))
  (9 PP (10 PRO y))
  (12 VJ font)
  (14 PP (15 P à)
    (17 NP (18 NCS perte)
      (20 PP (21 P de)
        (23 NP (24 NCS veuë))))))
  (26 PON ,)
  (28 CP-REL-4 (29 WADVP-1 (30 WPRO où))
    (32 CODE <lb$$>)
    (34 IP-SUB (35 ADVP-LOC *T*-1)
      (37 NP-SBJ (38 PRO l'on))
      (40 MDJ peut)
      (42 IP-INF (43 VX reconnoiftre)
        (45 NP-ACC (46 D les)
          (48 ADJ diuerfes)
          (50 NCPL piftes)
          (52 CODE <lb$$>)
          (54 PP (55 P de)
            (57 NP (58 NCPL Caftors)
              [...])

```

Figure 9 : Exemple de fonction de complément indirect ou de complément de phrase non identifiée en raison de l'apparition de la caractéristique spatio-temporelle (ADVP-LOC) (nœud 35) (GEN13.83)

Bref, de telles conséquences, qui sont minimales dans le cas du corpus *MCVF*—moins de 2 % pour les taux de silence et moins de 5 % pour les taux de bruit—, doivent être prises en compte lors du choix d'utilisation d'un corpus annoté syntaxiquement et du type de classement des données, c'est-à-dire des données traitées automatiquement ou bien compilées et classées manuellement. Des erreurs de transcription et de codification, de même que le besoin d'une recatégorisation et d'une sélection manuelle de certaines occurrences par le chercheur, sont indubitablement liés à ce type de corpus.

5.1.5 Exclusions

Parmi toutes les subordonnées relatives codées comme telles dans le corpus⁴¹, toutes n'ont pas été extraites et analysées, pour des raisons précises. D'abord, les subordonnées relatives à opérateur nul (CP-EOP) de même que les subordonnées relatives réduites (RRC) n'ont pas été extraites pour analyse, puisqu'elles ne sont pas des relatives types (introduites par un pronom relatif). Les CP-EOP (30) sont en fait des infinitives et les RRC (31) ne contiennent pas de pronom relatif : le prédicat d'une RRC est un participe passé employé seul, un participe présent (Martineau, 2009a) ou encore un adjectif. Ces deux types de relatives n'ont d'ailleurs pas été inclus dans la commande de recherche (voir la section 5.1.3).

(30) on aimeroit mieux avoir toute l' Angleterre a **combattre**, (DUP3.301.2224)

(31) de mechants hommes ont mis le feu a une ville **appelée les 3rivieres** (DUP4.48.3039)

De plus, comme la commande ne permet pas d'exclure automatiquement certains doublons (Figure 10), ceux-ci ont manuellement été exclus de l'analyse. Par exemple, les représentations arborescentes introduisant un contexte de subordonnées relatives coordonnées ayant le même antécédent provoquent des doublons, puisqu'une étiquette annonçant cette coordination est calculée à tort dans le nombre de relatives trouvées par la commande. Ainsi, dans la Figure 10, la première occurrence de CP-REL (nœud 12) a été exclue de l'analyse, puisqu'elle est un doublon des nœuds 13 et 43. Cette étiquette ne fait qu'annoncer que les CP-REL aux nœuds 13 et 43 ont le même antécédent (le syntagme *un mélange*).

⁴¹ Voici la liste des subordonnées relatives (et leur étiquette) utilisées dans le corpus *MCVF* (Martineau, 2009a) :

- CP-CAR Proposition relative adjointe à une proposition
- CP-EOP Proposition relative à opérateur nul
- CP-FRL Proposition relative libre
- CP-REL Proposition relative
- RRC Proposition relative réduite

```

cela fait un melange que je ne croy pas fort bon, et qui cependant les regales
a mer veille EOS
/*
1 IP-MAT: 13 CP-REL, 15 WPRO
1 IP-MAT: 12 CP-REL, 15 WPRO
1 IP-MAT: 43 CP-REL, 45 WPRO
1 IP-MAT: 12 CP-REL, 45 WPRO
*/
( (1 IP-MAT (2 NP-SBJ (3 PRO cela))
  (5 VJ fait)
  (7 NP-ACC (8 D un)
    (10 NCS melange)
    (12 CP-REL (13 CP-REL (14 WNP-1 (15 WPRO que))
      (17 IP-SUB (18 NP-SBJ (19 PRO je))
        (21 CODE <lb$$>)
        (23 NEG ne)
        (25 VJ croy)
        (27 ADVP (28 ADVNEG pas))
        (30 IP-SMC (31 NP-SBJ *T*-1)
          (33 ADJP-PRD (34 ADV fort) (36 ADJ bon))))))
    (38 PON ,)
    (40 CONJP (41 CONJO et)
      (43 CP-REL (44 WNP-2 (45 WPRO qui))
        (47 IP-SUB (48 NP-SBJ *T*-2)
          (50 ADVP (51 ADV cependant))
          (53 NP-ACC (54 PRO les))
          (56 VJ regales)
          (58 PP (59 P a)
            (61 NP (62 NCPL mer+veille))))))))))

```

Figure 10 : Exemple de doublon créé par l'annonce d'une coordination de subordonnées relatives ayant le même antécédent

De même, un autre type de doublon indésirable (Figure 11) a été exclu manuellement de l'analyse. Par exemple, une subordonnée relative enchâssée dans autre subordonnée relative provoque un doublon, puisqu'une étiquette annonçant cet enchâssement est calculée à tort dans le nombre de pronoms trouvés par la commande. Cela est dû au fait que la commande de recherche demande des CP-REL, CP-CAR et CP-FRL à l'intérieur d'une phrase enchâssante quelconque (IP*), ce qui veut dire qu'une subordonnée relative peut se trouver à l'intérieur d'une autre subordonnée relative. Dans la Figure 11, la subordonnée relative introduite au nœud 68 par le pronom *qui* (nœud 70) est enchâssée dans la subordonnée relative introduite par *dont* au nœud 52. Le doublon créé par cet enchâssement (52 CP-REL, 70 WPRO) a été exclu du nombre de pronoms relatifs calculés dans l'analyse.

```

Du cofté du Midy tirant vn peu vers l' Occident, eft la nation Neutre,
dont les bourgs qui font fur la frontiere en deça, ne font éloignez des
Hurons qu' enuiron trente lieuës.
/*
1 IP-MAT: 52 CP-REL, 54 WPRO
56 IP-SUB: 68 CP-REL, 70 WPRO
1 IP-MAT: 52 CP-REL, 70 WPRO
*/
( (1 IP-MAT (2 PP (3 P D@)
      (5 NP (6 D @u)
        (8 CODE <lb$$>)
        (10 NCS cofté)
        (12 PP (13 P d@)
          (15 NP (16 D @u) (18 NCS Midy))))))
  (20 IP-PPL (21 VG tirant)
    (23 QP (24 D vn) (26 Q peu))
    (28 PP (29 P vers)
      (31 NP (32 D l') (34 NCS Occident))))
  (36 CODE <lb$$>)
  (38 PON ,)
  (40 VJ eft)
  (42 NP-SBJ (43 D la)
    (45 NCS nation)
    (47 ADJP (48 ADJ Neutre))
    (50 PON ,)
    (52 CP-REL (53 WPP-2 (54 WPRO dont))
      (56 IP-SUB (57 NP-SBJ (58 PP *T*-2)
        (60 D les)
        (62 NCPL bourgs)
        (64 CODE <pb%%n="7"$$>)
        (66 CODE <lb$$>)
        (68 CP-REL (69 WNP-1 (70 WPRO qui))
          (72 IP-SUB (73 NP-SBJ *T*-1)
            (75 VJ font)
            (77 PP (78 P fur)
              (80 NP (81 D la) (83 NCS frontiere)))
            (85 PP (86 P en)
              (88 ADVP (89 ADV deça))))))
    ))
  ))

```

Figure 11 : Exemple de doublon créé par la présence d'une subordonnée relative à l'intérieur d'une autre subordonnée relative (GEN7.29)

Le même phénomène a lieu lorsque des WPRO autres que des pronoms relatifs se retrouvent à l'intérieur d'une subordonnée relative (Figure 12). Dans la Figure 12, le WPRO *combien* (nœud 74) introduit au nœud 72 (CP-QUE) se trouve à l'intérieur de la subordonnée relative introduite par *que* (nœud 48) au nœud 46. L'étiquette du CP-QUE enchâssé dans la relative (46 CP-REL, 74 WPRO) crée alors un doublon, qui est exclu de l'analyse.

```

mais tout ce que je pourrais vous envoyer est peu en comparaison de ce que je voudrais pour vous mieux marquer combien
sincèrement je suis avec une constante amitié et profond respect.
(DUPLESSIS_LETTRE,3.108.929)
*/
/*
1 IP-MAT: 9 CP-REL, 11 WPRO
1 IP-MAT: 46 CP-REL, 48 WPRO
1 IP-MAT: 46 CP-REL, 74 WPRO
*/
( (1 IP-MAT (2 CONJO mais)
  (4 NP-SBJ (5 Q tout)
    (7 PRO ce)
      (9 CP-REL (10 WNP-1 (11 WPRO que))
        (13 IP-SUB (14 NP-SBJ (15 PRO je))
          (17 MDJ pourrais)
            (19 IP-INF (20 NP-ACC *T*-1)
              (22 NP-DTV (23 PRO vous))
              (25 CODE <lb$$>)
              (27 VX envoyer))))))
    (29 VJ est)
    (31 NP-MSR (32 Q peu))
    (34 PP (35 P en)
      (37 NP (38 NCS comparaison)
        (40 PP (41 P de)
          (43 NP (44 PRO ce)
            (46 CP-REL (47 WNP-2 (48 WPRO que))
              (50 IP-SUB (51 NP-ACC *T*-2)
                (53 NP-SBJ (54 PRO je))
                (56 VJ voudrais)
                (58 PP (59 P pour)
                  (61 CODE <lb$$>)
                  (63 IP-INF (64 NP-DTV (65 PRO vous))
                    (67 ADVP (68 ADVR mieux))
                    (70 VX marquer)
                    (72 CP-QUE (73 WNP-3 (74 WPRO combien))
                      (76 IP-SUB (77 NP-MSR *T*-3)
                        (79 ADVP (80 ADV sincerement))
                        (82 NP-SBJ (83 PRO je))
                        (85 VJ suis)
                        (87 PP (88 P avec)
                          (90 NP (91 D une)
                            (93 CODE <lb$$>)
                            (95 ADJ constante)
                            (97 NCS amitie)
                            (99 CONJP (100 CONJO et)
                              (102 NX (103 ADJ profond) (105 NCS respect))))))))))))))

```

Figure 12 : Exemple de subordonnée complétive (CP-QUE) identifiée comme une relative en raison de la présence d'un WPRO à l'intérieur d'une subordonnée relative (DUP3.97.771)

De même, toutes les occurrences de CP-REL, CP-CAR ou CP-FRL ne contenant pas de WPRO, et donc non pertinentes, puisqu'elles ne correspondent pas à ce qui est recherché (pour la discussion sur le taux de bruit, voir la section 5.1.4) ont été rejetées. Par exemple, les subordonnées relatives contenant un déterminant relatif (WD) (32) plutôt qu'un pronom relatif (WPRO) ont été exclues.

(32) mais je sçay bien que le contrat d' établissement fut fait avec Messieurs les seigneurs le dernier jour de mars de l' année 1656, **auquel** contrat Monsieur Olier et Monsieur de Bretonvilliers signerent avec tous Messieurs les seigneurs de la grande Compagnie que j' ay nommé si devant, etc. (MOR.816)

Dans un même ordre d'idées, toutes les occurrences qui ne sont pas des pronoms relatifs (WPRO), mais qui ont été identifiées comme tel par MCVF (pour la discussion sur le taux de bruit, voir la section 5.1.4), ont aussi été exclues. C'est entre autres le cas de comparatives (33), superlatives (34), complétives (35), conjonctions diverses (36), compléments du nom n'introduisant pas une subordonnée relative (37), locutions prépositives (38), locutions de toutes sortes (39), etc.

(33) Il estoit soutenu dans ce santiment par Mademoiselle Mance, dont j' ay déjà parlé, et par la sœur Bourgeoys qui avois tous les memes atraits que luy sur cet article et plus que nous n' orions souheité pour ce qui est de Mademoiselle Mance, qui auroit laissé les affaires de son

hospital en meilleur estat **qu'** elle n' a fait sy elle avoit esté plus mesnagere, qui estoit sur le bord de la ruine quand elle mourut. (MOR.688)

- (34) Les Micmac qui sont vers l' accadie et chibouquetou son les plus francises **que** j' aye vû, (DUP4.36.2652)
- (35) il paroît quil luy reste **de quoy** vivre doucement pourvû qu' elle ne perde pas entierement les rentes quelle avoit sur l'hotel de ville⁴² (DUP2.136.171)
- (36) et s' an pleignit aux personnes qui luy avois promis d' an prendre soin, qui ne manquerent pas de bonnes raisons pour s' excuser et justifier leur conduite, a cause du peu d' ouvriers qui estois obligé de faire plusieurs sortes de traveaux tout a la fois, prenant le soin de semer leurs champs et d' an recueillir les bleds pour norir leurs familles en mesme tamps **qu'** ils edifiés des logis pour le bien public de la Colonie du Montreal. (MOR.1089)
- (37) Les derniers font pour maintenir chaque famille en fon deuoir, & iuger de leur differend avec les Anciens; fans l' aduis **defquels** ils ne peuvent rien reloudre de confiderable; (GEN19.112)
- (38) Pour ce **qui** est du Reverand Pere Du Peron, je ne croy pas qu' il s' y soit logé, (MOR.562)
- (39) et a present que vous me paraissez troublée dans votre solitude, par l' embaras des choses de la terre, je goûte encore mieux le bonheur de mon état qui ne me lie a **quoy** que se soit, et qui m' impose l' aimable necessité d' être toute a Dieu sans reserve, (DUP3.306.2405)

Certaines occurrences de pronoms relatifs n'ont pas été extraites du corpus étant donné que les étiquettes par lesquelles elles étaient identifiées contenaient des erreurs—de frappe ou de codage—ou ne faisaient pas partie des types de subordonnée relative recherchés par la commande de recherche—CP-THT (40) (proposition complément) et CP-CLF (41) (proposition clivée) (Martineau, 2009a)—(pour la discussion sur le taux de silence, voir la section 5.1.4). Ces occurrences n'ont pas été incluses dans l'analyse étant donné que leur détection s'est faite manuellement au cours de la lecture des textes et que leur nombre n'était pas exhaustif.

- (40) Monsieur de La Dauversiere prit 2000 [livres] de leur fondation pour les esquiper, aprovisionner et fournir aux frais du voiage, qui est tout ce **qu'** elles en profitent, ayant esté perdue peu apres. (MOR.939)
- (41) C' est dans cet etablissement **ou** elle a trouvé la fin de ces traveaux et la parfaite jouissance de son bien aimé apres lequel elle soupirèt avec des ardeurs de seraphin depuis bien des annee qu' elle s' etoit consacree a luy, etc. (MOR.605)

Enfin, les occurrences dont certaines caractéristiques ambiguës n'ont pas été résolues grâce à un accord interjuge⁴³ ont été exclues du corpus. Dans certains cas, il s'agissait d'un antécédent difficile à définir (42) ou

⁴² Cinq occurrences de *de quoy* sont présentes dans le corpus sous l'étiquette CP-FRL. Pourtant, cette même construction est aussi identifiée sous l'étiquette d'une complétive (CP-QUE), par exemple :

Nos trois premieres meres, que je peux appeller les victimes de la croix, eurent **de quoy** contanter le desir ardent qu' elles avois de souffrir pour leur divin espoux crusifié qu' elles estois venue chercher en Canada pour l' y trouver plus avantageusement et s' unir a luy plus intimement. (MOR.1150)

même manquant et, dans d'autres cas, d'une incertitude quant au type de subordonnée (relative ou complétive) (43).

(42) Mademoiselle Mance fut pressee plusieurs fois par Monsieur de Quelus de represanter a Messieurs de la Compagnie qu' il seroit bien plus avantageux a la Colonie de donner le gouvernement de l' hospital aux dites Religieuse qui estois connue dans le peys que de le donner a nos sœurs qui ne fesois que des veux simples et aucun office du cœur, **qui** estoit beaucoup a estimer dans un nouveau peys comme celuy sy. (MOR.839)

(43) Je n' é pas su au juste ce **qu'** il y avoit d' hommes, (MOR.659)

Cela dit, 1335 occurrences (sur 3856) ne référant pas aux pronoms relatifs types recherchés par la commande ont été exclues de l'analyse.

5.2 Codage et classement des données

Les occurrences trouvées dans le corpus ont été classées selon leur contexte d'utilisation grâce à différentes catégories de codage (voir l'Annexe 2). Chaque occurrence a été classée selon certaines caractéristiques, qui sont décrites à l'aide de l'exemple (44).

(44) mais saché qu' elle y viendra bien tost et dans une condition **a quoy** elle ne s' atan pas. (MOR.609)

```
( ( 9 IP-SUB (10 NP-SBJ (11 PRO elle))
  (13 PP (14 PRO y))
  (16 VJ viendra)
  (18 ADVP (19 ADVP (20 ADV bien=tost))
    (22 CONJP (23 CONJO et)
      (25 PP (26 P dans)
        (28 NP (29 D une)
          (31 NCS condition)
            (33 CP-REL (34 WPP-1 (35 P a)
              (37 WNP (38 WPRO quoy))))
          (40 IP-SUB (41 PP *T*-1)
            (43 NP-SBJ (44 PRO elle))
            (46 NEG ne)
            (48 NP-RFL (49 PRO s'))
            (51 VJ atan)
            (53 ADVP (54 ADVNEG pas))))))))))
```

En premier lieu, les caractéristiques dont les informations sont déjà présentes dans la représentation arborescente sont codées pour chacune des occurrences. Dans la phrase numéro MOR.609, le type de subordonnée relative est REL (par rapport à FRL et CAR), ce qui est décrit au nœud 33. Le pronom est *quoy* et est représenté par la forme *quoy* (nœud 38). Il est précédé de la préposition à. La structure, qui est décrite aux nœuds 33 à 38, est de type [CP-REL [WPP [P] [WNP [WPRO]]]] et est représentative de tous les pronoms *quoi* du corpus. Puis, la fonction du pronom est extraite de la représentation à partir d'une trace qui renvoie à

⁴³ L'accord interjuge consistait à discuter—nos directrices de recherche et nous-même—des cas ambigus, puis à les résoudre conjointement lors du classement des données.

la fonction indiquée par le corpus. Dans ce cas-ci, la trace présente au nœud 34 (-1) renvoie au nœud 41 (*T*-1), où la fonction PP est indiquée, c'est-à-dire complément indirect du verbe *s'attendre*.

En deuxième lieu, les trois caractéristiques dont les informations sont absentes de la représentation arborescente sont assignées. L'antécédent que remplace le pronom est d'abord identifié et catégorisé. Dans ce cas-ci, il s'agit de l'antécédent *une condition*, qui est un syntagme nominal (SN) inanimé défini (InD)—par rapport à un inanimé indéfini (InI), qui est un pronom neutre ou un nom de sens vague (voir les Annexes 2 et 3 pour plus d'informations sur le sujet). Chaque occurrence est ensuite codée selon sa conformité à la norme moderne (standard ou non standard). Cette partie du codage est effectuée à partir d'un tableau (voir l'Annexe 3) qui présente l'utilisation standard des pronoms relatifs en français moderne, dont le contenu est un résumé de la section 4.1 (repères théoriques sur le français moderne). Dans ce cas-ci, l'usage du pronom *quoy* avec un antécédent inanimé défini est non standard (NS) en français moderne, sauf parfois dans le style littéraire. Enfin, chaque occurrence est codée selon sa conformité aux attestations et à la norme de l'époque. Cette partie du codage est effectuée à partir des informations présentées dans la section 4.2 (repères théoriques sur le français historique) selon le siècle où chaque texte a été écrit. Dans ce cas-ci, cet usage de *quoi* est attesté dans les documents métalinguistiques de l'époque et historiques, mais ne respecte pas les prescriptions des grammairiens et remarqueurs du début du XVIII^e siècle, époque où Marie Morin a écrit ses annales. Bref, neuf différentes catégories de classification ont été utilisées pour décrire chaque pronom relatif selon le contexte d'utilisation dans lequel il se trouvait.

Tout bien considéré, les données extraites des trois textes du corpus *MCVF* correspondant à l'époque de la Nouvelle-France ont été classées et catégorisées selon leur contexte d'utilisation. Elles ont ensuite été analysées selon leur correspondance avec les descriptions des usages et de la norme du français historique présentées dans la section 4 (Repères théoriques), et ce, afin que nous connaissions mieux l'usage des pronoms relatifs de l'époque. Ces analyses sont présentées dans la section suivante (Résultats et discussion).

6. Résultats et discussion

Dans cette partie du travail, des descriptions statistiques et qualitatives sur l'utilisation des pronoms relatifs sont d'abord présentées pour chaque scripteur, et ce, afin de caractériser l'état du système des pronoms relatifs chez chacun d'eux. Un portrait global de l'état du système des pronoms relatifs en français à l'époque de la Nouvelle-France chez des scripteurs élites est ensuite présenté, auquel s'ajoute une brève description supplémentaire de quelques pronoms ayant des caractéristiques spécifiques.

L'analyse des trois textes à l'étude révèle que l'usage de l'époque n'est pas si différent de celui d'aujourd'hui ni de ce qui est décrit dans les documents métalinguistiques de l'époque et historiques qui ont été consultés. Elle révèle également que l'utilisation du système des pronoms relatifs des trois scripteurs est similaire, malgré quelques différences interlocuteurs.

L'extraction des données des trois textes à l'étude révèle 2521 occurrences. Le Tableau 1 présente le nombre de pronoms relatifs présents dans chacun des textes.

Tableau 1 : Nombre d'occurrences par pronom relatif et par scripteur

	Duplessis	Gendron	Morin	Total
<i>Qui</i>	594 (44,5 %)	72 (5,4 %)	669 (50,1 %)	1335 (100 %)
<i>Que</i>	390 (50,8 %)	23 (3 %)	355 (46,2 %)	768 (100 %)
<i>Quoi</i>	4 (15,4 %)	1 (3,8 %)	21 (80,8 %)	26 (100 %)
<i>Dont</i>	92 (60,5 %)	11 (7,2 %)	49 (32,2 %)	152 (100 %)
<i>Où</i>	92 (56,8 %)	8 (4,9 %)	62 (38,3 %)	162 (100 %)
<i>Lequel</i>	30 (38,5 %)	2 (2,6 %)	46 (59 %)	78 (100 %)
Total	1202 (47,7 %)	117 (4,6 %)⁴⁴	1202 (47,7 %)	2521 (100 %)

6.1 Marie-Andrée Regnard Duplessis

6.1.1 Analyse quantitative

La correspondance de Marie-Andrée Regnard Duplessis compte 1202 occurrences, tous pronoms confondus. Le Tableau 2 présente la répartition des pronoms relatifs⁴⁵ présents dans ce texte.

⁴⁴ Comme il est possible de le constater à la lecture du Tableau 1, le texte de François Gendron présente peu d'occurrences de pronoms relatifs, ce qui nuit à la validité statistique des analyses présentées à la section 6.2.1 et à la comparaison des trois scripteurs (voir la section 6.4).

⁴⁵ Un tableau plus détaillé contenant les données liées au texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis se retrouve à l'Annexe 4.

Tableau 2 : Nombre d'occurrences par pronom relatif et proportions pour le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis

	Nombre d'occurrences	Pourcentage
Qui	594	49,4 %
Que	390	32,4 %
Quoi	4	0,3 %
Dont	92	7,6 %
Où	92	7,6 %
Lequel	30	2,5 %
Total	1202	100 %

Comme on peut le constater à la lumière des données du Tableau 3, la scriptrice utilise les pronoms relatifs selon la norme moderne dans 97,6 % des cas, tous pronoms confondus, en ce sens que sur 1202 occurrences, 1173 sont utilisées conformément aux prescriptions modernes. Sa maîtrise de la norme varie de 75 % à 100 % selon les pronoms (Tableau 3), avec une moyenne de 92,3 %.

Tableau 3 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque dans le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis

	Nombre d'occurrences conformes à la norme moderne	Nombre d'occurrences conformes à l'usage attesté en français moderne ⁴⁶	Nombre d'occurrences conformes à l'usage attesté à l'époque ⁴⁷
Qui	592/594 (99,7 %)	593/594 (99,8 %)	594/594 (100 %)
Que	381/390 (97,7 %)	389/390 (99,7 %)	389/390 (99,7 %)
Quoi	3/4 (75 %)	3/4 (75 %)	4/4 (100 %)
Dont	90/92 (97,8 %)	90/92 (97,8 %)	92/92 (100 %)
Où	77/92 (83,7 %)	78/92 (84,8 %)	92/92 (100 %)
Lequel	30/30 (100 %)	30/30 (100 %)	30/30 (100 %)
Total	1173/1202 (97,6 %)	1183/1202 (98,4 %)	1201/1202 (99,9 %)
Moyenne	92,3 %	92,9 %	99,95 %

Si l'on considère également les usages modernes—qu'ils soient standards ou non—dans l'analyse, l'utilisation des pronoms relatifs de Marie-Andrée Regnard Duplessis se révèle encore plus conforme au système moderne. En effet, 98,4 % des occurrences sont utilisées conformément aux attestations du français moderne (Tableau 3), avec une moyenne de 92,9 %.

⁴⁶ Les usages modernes attestés correspondent aux exemples et aux descriptions des usages standards et non standards décrits dans les principaux ouvrages métalinguistiques modernes consultés. Les occurrences conformes à la norme moderne sont automatiquement considérées comme attestées dans l'usage.

⁴⁷ Les occurrences relatives à la norme et l'usage modernes sont automatiquement considérées comme attestées à l'époque. Pour les discussions sur les attestations et prescriptions de chacun des pronoms relatifs, voir l'analyse qualitative ci-dessous.

Enfin, les données (Tableau 3) indiquent que 99,9 % des occurrences du texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis sont conformes à l'usage du XVIII^e siècle. En fait, une seule occurrence, parmi les 1202 analysées, n'est pas conforme aux usages et à la norme de l'époque⁴⁸ (voir la section 6.1.2).

6.1.2 Analyse qualitative

Malgré les résultats présentés ci-dessus, une analyse qualitative était de mise afin de mieux décrire l'utilisation des pronoms relatifs chez la scriptrice. Cette analyse qualitative, qui présente les emplois non standards⁴⁹ de chaque pronom, appuie les statistiques révélant que Marie-Andrée Regnard Duplessis (1687-1760), dans sa correspondance avec Mme Hecquet de la Cloche dans la première moitié du XVIII^e siècle, a une utilisation des pronoms relatifs correspondant au système de l'époque.

Parmi les 29 occurrences de pronoms relatifs dites non standards, 19 d'entre elles (65,5 %) sont des usages typiques du français historique qui ne sont plus présents dans l'usage du français moderne—les 10 autres occurrences sont des usages communs aux français moderne et historique (*que* pour *où* dans un emploi temporel, *que* pour *dont*, présence de *où* et de *y* dans la relative, etc.) (voir l'Annexe 5). Le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis est d'ailleurs celui qui contient la plus grande proportion d'occurrences typiques de l'époque parmi les trois textes étudiés (66 % contre 40 % pour Gendron et 47 % pour Morin).

Parmi ces occurrences typiques, il y a entre autres l'usage du pronom *qui* sujet qui résume une proposition antérieure sans le pronom *ce* (184), ce qui est très fréquent aux XVI^e et XVII^e siècles (Fournier, 1998a : 184-185). Cependant, cette occurrence ne représente que 5,9 % (1/17 occurrences) de tous les *qui* résumant une phrase ou une partie de phrase dans le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis. Cet usage n'est donc pas très fréquent chez la scriptrice.

(184) ce seroit une grande gloire pour moi, **qui** sans doute repareroit mes infidélitez au service de Dieu, (DUP3.284.1626)

Bien que l'usage de *qui* précédé du pronom démonstratif ne devienne régulier qu'en français moderne, l'usage des pronoms *qui*, *dont* et *où* se rapportant à une phrase commence à être critiqué à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle (Brunot, 1966a : 1112). Cet usage de Marie-Andrée Regnard Duplessis, présent dans la première moitié du XVIII^e siècle, ne respecte pas les prescriptions de ce temps.

⁴⁸ Les usages et prescriptions du XVIII^e siècle correspondent aux attestations et descriptions présentes dans les sources métalinguistiques de l'époque et historiques (pour plus d'informations sur ces ouvrages, voir la section 4).

⁴⁹ À partir de cette section du travail, les termes *usages non standards* et *emplois non standards* font toujours référence aux usages historiques dits non standards selon les règles de la norme moderne, et ce, parce que ce sont les usages qui ne respectent pas la norme moderne qui sont analysés en majeure partie dans cette section et les suivantes. Les références aux prescriptions de l'époque, pour leur part, sont mentionnées explicitement, le cas échéant.

Le même phénomène, du pronom résumant une proposition antérieure sans l'usage du pronom *ce*, se retrouve une fois avec le pronom *que* (185) chez Duplessis.

(185) mais ma crainte la plus ordinaire, est d'aprehender de mettre obstacle au bien d' autrui, **que** je ne procure que foiblement quoyque je le désire beaucoup. (DUP3.178.1180)

Cette occurrence équivaut à 25 % (1/4 occurrences) de tous les *que* résumant une phrase ou partie de phrase, ce qui représente une variation considérable quant à ce type d'antécédent. Cependant, étant donné la faible quantité d'occurrences de *que* ayant une phrase ou une partie de phrase comme antécédent dans le texte (4 occurrences seulement), il n'est pas possible de juger réellement cette variation. Cette occurrence est tout de même pertinente, puisqu'elle est la seule chez Duplessis qui n'est pas conforme aux usages et attestations du XVIII^e siècle. En effet, contrairement aux pronoms *qui*, *quoi* et *dont*, le pronom *que* résumant une phrase ou une partie de phrase sans être précédé du démonstratif *ce* n'est déjà plus utilisé au XVII^e siècle (Dubois et coll., 1992 : 407), mis à part « dans les syntagmes *que je crois*, *que je pense* », etc. (Fournier, 1998a : 184-185; Furetière, 1984 [1690]; Haase, 1969 : 67-68; Spillebout, 1985 : 159).

Pour ce qui est de la seule occurrence non standard du pronom *quoi*, il s'agit d'un emploi où l'antécédent du pronom est un inanimé défini (186). Or comme nous l'avons mentionné dans la section 4.2.5, la référence à un antécédent défini commence à se perdre au XVII^e siècle. Cette occurrence représente 25 % de toutes les occurrences de *quoi* chez Marie-Andrée Regnard Duplessis, ce qui démontre au premier abord une variation considérable chez la scriptrice quant à la référence animé/inanimé de ce pronom. Cependant, le peu d'occurrences de ce pronom (4 sur 1202 occurrences) ne permet pas d'élaborer davantage sur cette utilisation par la scriptrice.

(186) leurs ragouts consiste a faire bouillir dans une chaudiere toujours decouverte de la viande d' ours ou d' original ou de porc-épic **avec quoy** ils mettent de languille quand ils en ont du bled dinde et des prune et des pois aussy, (DUP2.69.27)

Cet usage est encore présent au XVIII^e siècle selon la documentation métalinguistique, mais les prescriptions sont de plus en plus unanimes vers le début de ce siècle sur le mauvais usage de *quoi* référant à inanimé défini (Brunot, 1966f : 1677-1679 ; Seguin, 1972 : 108). Ainsi, cet usage du pronom *quoi* est attesté à l'époque où la correspondance a été écrite, mais ne respecte pas tout à fait la règle de l'indétermination.

De plus, le faible nombre d'occurrences de *quoi* chez la scriptrice appuie le fait qu'aucun *quoi* n'ait été trouvé dans les textes analysés par Cournane et Tailleur (2008). Cela montre que le pronom était peu utilisé au XVIII^e siècle et que Marie-Andrée Regnard Duplessis n'y faisait pas exception (voir la section 6.4.3).

La scriptrice utilise deux fois le pronom *dont* à l'endroit où la norme moderne demande un autre relatif (187), c'est-à-dire que le pronom, dans ces deux cas, ne se rapporte pas à un complément introduit par *du*, *de* ou *des*.

(187) a. [...] et qui se trouva de la juste mesure **dont** il le falloit pour l'endroit ou je l' ay mis, (DUP2.135.155)

b. firent vendre le navire, dont on trouva 1000 [livres] **dont** ils firent bâtir une église dans leur Mission, (DUP4.36.2671)

Dont utilisé à la place d'autres relatifs est courant du XVI^e au XVIII^e siècle et son usage est encore instable au XVIII^e, malgré les critiques et les efforts de normalisation (Brunot, 1966d : 508-509; 1966f : 1651; 1690; 1967 : 423-424; Dubois et coll., 1992 : 162-163; Fournier, 1998a : 213; Greimas et Keane, 1992 : 213; Haase, 1969 : 74-75; Seguin, 1972 : 106; 110). Ces deux occurrences de *dont*, qui sont communes à l'époque de la correspondance, ne respectent donc pas les tendances de l'époque. Comme ces occurrences représentent seulement 2,2 % (2/92 occurrences) de toutes les occurrences de *dont* et que ce type d'usage est normalement fréquent à l'époque, peu de variation typique du XVIII^e siècle semble présente chez la scriptrice.

Enfin, l'usage de *où* avec un antécédent qui n'indique pas un lieu, un temps, un état ou une manière est fréquent dans le texte de Marie-Andrée Regard Duplessis (188). En effet, les 14 occurrences de *où* ayant un antécédent non spatio-temporel⁵⁰ constituent 15,2 % de toutes les occurrences de *où* (sur 92 occurrences), ce qui représente une variation d'usage tout de même considérable quant au sens de l'antécédent du pronom. De même, ces occurrences représentent 48,3 % de toutes les occurrences non standards et 73,7 % des occurrences non standards historiques de la scriptrice.

(188) Madame et tres chere amie Il ne faut pas que la privation **ou** nous sommes des nouvelles de france, m' empêche de vous en donner des miennes, [...] (DUP3.296.2075)

Cet usage d'*où* avec un antécédent autre que spatio-temporel est très fréquent au XVII^e siècle, et même au XVIII^e, selon les pronoms qu'il remplace (Brunot, 1966f : 1652; Dubois et coll., 1992 : 359; Fournier, 1998a : 214; Greimas et Keane, 1992 : 450; Haase, 1969 : 78; Seguin, 1972 : 106; Spillebout, 1985 : 162)—dans le cas de Duplessis, il remplace *lequel*. Au XVII^e siècle, *où* est préféré à *lequel*⁵¹—et recommandé par Vaugelas—pour référer à des choses (Brunot, 1966d : 507; Haase, 1969 : 79). Cet usage de *où* régresse par contre au XVIII^e siècle (Brunot, 1966f : 1648-1649) au profit de *lequel*. En fait, *où* perd de ses usages non locatifs au XVIII^e siècle (Seguin, 1972 : 105). Bref, cet emploi est attesté dans la première moitié du XVIII^e siècle et respecte les prescriptions de l'époque.

⁵⁰ Pour le bien de ce travail, les valeurs spatio-temporelles d'*où* incluent également les valeurs d'état et de manière.

⁵¹ Cela ferait référence au fait que *lequel*, au XVII^e siècle, est d'usage restreint et est remplacé par d'autres pronoms, dont *où* (Brunot, 1966d : 507; Spillebout, 1985 : 162).

Mis à part les occurrences non standards typiques analysées ci-dessus, il est intéressant de constater, de manière générale, que peu de *lequel*—ayant tous la fonction de complément indirect—sont utilisés par Marie-Andrée Regnard Duplessis. *Lequel* et ses variantes, dont plus du tiers (36,7 %) sont des formules figées (189), ne représentent que 2,5 % de toutes les occurrences du texte.

(189) et que rien ne vous fasse douter du parfait attachement **avec lequel** je suis Madame et tres chere amie Vôtre tres humble et tres obeissante servante Sr Duplessis de Ste helene. (DUP2.72.101)

Cette situation correspond aux prescriptions des XVII^e et XVIII^e siècles, selon lesquelles le pronom *lequel* ne devrait être utilisé qu'en cas d'équivoque (Brunot, 1966d : 502; 1966a : 881-883; Dubois et coll., 1992 : 304; Haase, 1969 : 64-66; Spillebout, 1985 : 163-164). À première vue, Marie-Andrée Regnard Duplessis respecte les prescriptions en termes de quantité : seulement 14 occurrences de *lequel* sont présentes dans le texte, contre 188 occurrences (6,9 %) d'autres pronoms relatifs ayant la fonction de complément indirect ou de complément de phrase. Cependant, la moitié des occurrences n'est pas utilisée correctement selon la règle de la netteté et de la clarté, c'est-à-dire que *lequel* doit être utilisé dans le seul but de clarifier une ambiguïté référentielle. En effet, 50 % des occurrences ne sont pas utilisées pour clarifier un antécédent (190).

(190) ce sont des raquettes **avec lesquelles** ils marchent sur la nege (DUP4.41.2808)

6.1.3 Deux scriptrices du XVIII^e siècle

En raison de la faible quantité de données présente dans le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis, il était pertinent de pouvoir comparer les résultats précédents à ceux provenant d'un autre texte. Les résultats de l'analyse de l'extrait du texte de Marie-Élizabeth Bégon Roberth de la Morandière⁵², faite par Cournane et Tailleux (2008), sont dans une certaine mesure comparables à ceux de Marie-Andrée Regnard Duplessis. Les deux textes dont il est question sont tous les deux des correspondances personnelles qui ont été écrites entre le début et le milieu du XVIII^e siècle (1718 à 1758 pour Duplessis et 1748 à 1752 pour Bégon), et ce, par des femmes faisant partie de l'élite canadienne nées à la fin du XVII^e siècle et décédées vers la fin du XVIII^e siècle.

La comparaison des analyses des deux textes montre que les scriptrices ont une utilisation similaire du système des pronoms relatifs. Effectivement, Mme Bégon utilise les pronoms relatifs selon la norme moderne dans 97,1 % des cas, tous pronoms confondus : sur 245 occurrences au total, 238 sont utilisées conformément aux prescriptions modernes. Sa maîtrise du système des pronoms relatifs moderne varie de 60 % à 100 %, selon les pronoms, avec une moyenne de 91,8 %. Quant à la conformité aux attestations de l'époque, Cournane et Tailleux (2008) concluent que l'usage des trois scriptrices qu'elles ont étudiées est

⁵² Un tableau détaillé contenant les données et résultats en lien avec le texte de Mme Bégon, recueillis à partir des informations disponibles dans Cournane et Tailleux (2008), se retrouve à l'Annexe 6. Le texte de Mme Bégon, utilisé par Cournane et Tailleux (2008), provient du Corpus MCVF.

étroitement lié aux prescriptions et observations de l'époque. Selon les données disponibles, cette conformité semble être de 100 % pour Mme Bégon. Cette comparaison appuie la proposition précédente, selon laquelle Marie-Andrée Regnard Duplessis utilise les relatifs conformément à l'usage de son époque.

Ainsi, les occurrences des deux textes ont été additionnées afin d'accroître la valeur des données statistiques sur l'usage des scripteurs du XVIII^e siècle. Le corpus se retrouve donc avec 1447 occurrences, dont 1411 sont standards (97,5 %). Le système des pronoms relatifs correspond à la norme moderne en moyenne à 91,9 %, et ce, de 75 % à 100 % selon les pronoms. Ces résultats indiquent à nouveau la conformité des occurrences à la norme moderne. De plus, il est possible d'affirmer que le système des pronoms relatifs de ce nouveau corpus est tout à fait conforme—à 99,9 %—aux attestations et usages de la première moitié du XVIII^e siècle.

Élizabeth Bégon, pour sa part, utilise six occurrences non standards typiquement historiques sur sept occurrences non standards au total. Considérant qu'il ne s'agit que de l'analyse d'un extrait de texte, il est possible qu'un nombre plus élevé de ce type d'occurrences ait pu être relevé chez la scriptrice. Ces six erreurs sont toutes des cas du pronom *où* utilisé à la place d'un autre relatif⁵³, ce qui est conforme aux attestations de l'époque.

De plus, Mme Bégon n'a utilisé que quatre pronoms *lequel*—ayant aussi la fonction de complément indirect—dans l'extrait analysé (Cournane et Tailleur, 2008), ce qui ne représente que 1,6 % de toutes les occurrences du texte. Comme chez Marie-Andrée Regnard Duplessis, cette faible quantité de *lequel* respecte les tendances du XVIII^e siècle.

Tout bien considéré, le système des pronoms relatifs de Marie-Andrée Regnard Duplessis est presque entièrement conforme aux attestations, exemples et explications disponibles dans la documentation utilisée dans le cadre de ce travail sur le français moderne et sur le français du XVIII^e siècle. Les analyses ont permis d'affirmer, entre autres choses, que ses utilisations non standards modernes sont typiques du XVIII^e siècle, mis à part une seule occurrence. Étant donné que celle-ci ne représente que 0,01 % de toutes les occurrences du texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis, elle n'a pas été prise en grande considération dans les résultats : ce faible écart ne fait pas de Marie-Andrée Regnard Duplessis une scriptrice non conforme à l'usage de son époque. La présence de cette occurrence apporte malgré tout l'information selon laquelle le pronom *que* était encore attesté, bien que conservateur, dans l'usage du XVIII^e siècle lorsqu'il résume une phrase ou une partie de phrase sans l'usage du pronom *ce*.

⁵³ Dans Cournane et Tailleur (2008), les types d'erreurs pour Mme Bégon ne sont pas précisément indiqués. Il n'est donc pas possible de préciser les informations ni de les comparer davantage avec les données du texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis.

De plus, l'analyse qualitative a révélé que la scriptrice ne respecte pas tout à fait les règles établies par les grammairiens et remarqueurs de son époque—dont le *qui* et le *que* résumant une phrase antérieure sans *ce*; le *quoi* ayant un antécédent inanimé défini et le *dont* utilisé à la place d'un autre pronom—, ce qui laisse parfois l'impression que quelques-uns de ses usages sont un peu conservateurs. À ce propos, il ne faut pas oublier que Marie-Andrée Regnard Duplessis a écrit sa correspondance au XVIII^e siècle, mais qu'elle est née à la fin du XVII^e. Il faut également tenir compte du fait que les cinq usages non standards ne représentent que 0,4 % des usages de la scriptrice.

Enfin, il est intéressant d'ajouter que pour une scriptrice ayant vécu aux XVII^e et XVIII^e siècles, Marie-Andrée Regnard Duplessis présente peu de variation dans son système des pronoms relatifs (types d'usages, types d'antécédents, sens de l'antécédent, etc.), pour ce que le nombre d'occurrences présentes dans le texte permet d'en juger. À ce propos, la faible variation observée tient aussi au fait que le texte analysé provient de l'élite, par rapport aux classes modestes où plus de variation risque de se trouver. De même, la scriptrice utilise peu d'occurrences caractéristiquement historiques.

6.2 François Gendron

6.2.1 Analyse quantitative

Le Tableau 4 présente le nombre d'occurrences trouvées pour chacun des pronoms relatifs⁵⁴ dans la relation de voyage de François Gendron, dont le total est de 117 occurrences.

Tableau 4 : Nombre d'occurrences par pronom relatif et proportions pour le texte de François Gendron

	Nombre d'occurrences	Pourcentage
<i>Qui</i>	72	61,5 %
<i>Que</i>	23	19,7 %
<i>Quoi</i>	1	0,9 %
<i>Dont</i>	11	9,4 %
<i>Où</i>	8	6,8 %
<i>Lequel</i>	2	1,7 %
Total	117	100 %

Comme on peut le constater à la lumière des données du Tableau 5, François Gendron utilise les pronoms relatifs selon la norme moderne dans 95,7 % des cas, tous pronoms confondus, en ce sens que sur 117 occurrences, 112 sont utilisées conformément aux prescriptions modernes. Ce pourcentage d'utilisation standard moderne varie de 0 % à 100 % selon les pronoms, avec une moyenne de 81,4 %.

⁵⁴ Un tableau plus détaillé contenant les données liées au texte de François Gendron se retrouve à l'Annexe 7.

Même si l'on considère aussi les usages modernes dans l'analyse, la conformité au système moderne chez François Gendron n'est pas très élevée. En effet, 98,3 % des occurrences de pronoms relatifs (Tableau 5) correspondent aux attestations du français moderne (Tableau 5), avec une moyenne légèrement supérieure (83,1 %). Ces données indiquent que l'usage des pronoms relatifs de François Gendron ne semble pas tout à fait conforme au système moderne, du moins par rapport à celui de Marie-Andrée Regnard Duplessis (voir la section 6.1).

Tableau 5 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque dans le texte de François Gendron (6 pronoms)

	Nombre d'occurrences conformes à la norme moderne	Nombre d'occurrences conformes à l'usage attesté en français moderne ⁵⁵	Nombre d'occurrences conformes à l'usage attesté à l'époque ⁵⁶
Qui	70/72 (97,2 %)	71/72 (98,6 %)	72/72 (100 %)
Que	21/23 (91,3 %)	23/23 (100 %)	23/23 (100 %)
Quoi	0/1 (0,0 %)	0/1 (0,0 %)	1/1 (100 %)
Dont	11/11 (100,0 %)	11/11 (100 %)	11/11 (100 %)
Où	8/8 (100,0 %)	8/8 (100 %)	8/8 (100 %)
Lequel	2/2 (100,0 %)	2/2 (100 %)	2/2 (100 %)
Total	112/117 (95,7 %)	115/117 (98,3 %)	117/117 (100 %)
Moyenne	81,4 %	83,1 %	100 %

Toutefois, il est important de noter que la faible quantité d'occurrences de certains pronoms nuit à la validité statistique de cette analyse : plus d'occurrences seraient nécessaires pour confirmer les propositions présentées ci-dessus. Dans un même ordre d'idées, la seule occurrence du pronom *quoi* présente dans le texte, qui est non standard, influence toute l'analyse quantitative présentée ci-dessus. En fait, l'exclusion de cette seule occurrence de *quoi* élève la moyenne des proportions à 97,7 % pour ce qui est de la conformité à la norme moderne et à 99,7 % pour ce qui est de la conformité à l'usage attesté (Tableau 6). L'utilisation des relatifs de François Gendron est somme toute plus conforme au système moderne qu'il n'y paraît à première vue.

Tableau 6 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque dans le texte de François Gendron (5 pronoms)

	Nombre d'occurrences	Nombre d'occurrences	Nombre d'occurrences
--	----------------------	----------------------	----------------------

⁵⁵ Les usages modernes attestés correspondent aux exemples et aux descriptions des usages standards et non standards décrits dans les principaux ouvrages métalinguistiques modernes consultés. Les occurrences conformes à la norme moderne sont automatiquement considérées comme attestées dans l'usage.

⁵⁶ Les occurrences relatives à la norme et l'usage modernes sont automatiquement considérées comme attestées à l'époque. Pour les discussions sur les attestations et prescriptions de chacun des pronoms relatifs, voir l'analyse qualitative ci-dessous.

	conformes à la norme moderne	conformes à l'usage attesté en français moderne ⁵⁷	conformes à l'usage attesté à l'époque ⁵⁸
Qui	70/72 (97,2 %)	71/72 (98,6 %)	72/72 (100 %)
Que	21/23 (91,3 %)	23/23 (100 %)	23/23 (100 %)
Quoi	N/A	N/A	N/A
Dont	11/11 (100,0 %)	11/11% (100 %)	11/11 (100 %)
Où	8/8 (100,0 %)	8/8 (100 %)	8/8 (100 %)
Lequel	2/2 (100,0 %)	2/2 (100 %)	2/2 (100 %)
Total	112/116 (96,6 %)	115/116 (99,1 %)	117/116 (100 %)
Moyenne	97,7 %	99,7 %	100 %

Enfin, les statistiques (Tableaux 5 et 6) montrent que 100 % des occurrences du texte de François Gendron sont conformes aux usages du XVII^e siècle.

6.2.2 Analyse qualitative

Comme les statistiques brutes présentées ci-dessus ne sont peut-être pas tout à fait représentatives de l'utilisation des pronoms relatifs de François Gendron en raison de la faible quantité d'occurrences présente dans le texte, d'autant plus qu'il n'a pas été possible de comparer statistiquement cette analyse avec d'autres analyses de textes de la même période, du même type de texte et du même type de scripteur⁵⁹, une analyse qualitative était nécessaire. Cette analyse qualitative démontre que François Gendron (1618-1688), dans sa relation de voyage écrite au milieu du XVII^e siècle, a un usage des pronoms relatifs qui est conforme aux attestations de cette époque.

Parmi les cinq occurrences non standards présentes dans le texte de François Gendron, seulement deux d'entre elles (40 %) correspondent à un usage typique du français historique (voir l'Annexe 8)—les trois autres sont des usages communs aux français moderne et historique (*que* pour *où* et confusion *qui/qu'il*).

Comme Marie-Andrée Regnard Duplessis, François Gendron utilise une fois le pronom *qui* sujet qui résume une proposition antérieure sans utiliser le pronom *ce* (191). Cette occurrence représente 25 % de toutes les occurrences de *qui* résumant une phrase ou une partie de phrase chez le scripteur. Cela démontre à première

⁵⁷ Les usages modernes attestés correspondent aux exemples et aux descriptions des usages standards et non standards décrits dans les principaux ouvrages métalinguistiques modernes consultés. Les occurrences conformes à la norme moderne sont automatiquement considérées comme attestées dans l'usage.

⁵⁸ Les occurrences relatives à la norme et l'usage modernes sont automatiquement considérées comme attestées à l'époque. Pour les discussions sur les attestations et prescriptions de chacun des pronoms relatifs, voir l'analyse qualitative ci-dessous.

⁵⁹ Il existe d'autres textes semblables à celui de François Gendron ainsi que d'autres écrits de cet auteur même, mais la présente recherche s'est limitée au contenu du Corpus MCVF, qui ne contenait pas d'autres textes de ce type annotés syntaxiquement.

vue une présence considérable de variation pour un même usage, mais le petit nombre de données ne permet pas de confirmer un tel propos.

(191) Les cauernes y font auffi plaines d' Ours noirs & gris, & les tanieres de diuerſes eſpeces de Renard, comme de gris argentez, de noirs & autres couleurs fort rares, comme auffi les vieux troncs d' arbres, de chats ſauuages d' vne extrême grandeur, d' Eſcurieux volants & autres bigarez de diuerſes couleurs, **qui** leur donnent le nom de Suiſſes, & enfin pluſieurs autres animaux qui nous font inconnus en l' ancienne France. (GEN16.95)

Tel qu'il a été mentionné précédemment, ce type d'usage est très fréquent aux XVI^e et XVII^e siècles (Fournier, 1998a : 184-185) et commence à être critiqué à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e (Brunot, 1966a : 1112). Cet emploi, chez François Gendron, est donc attesté et conforme aux prescriptions, puisque ces dernières n'avaient pas encore été posées à l'époque où la relation de voyage a été écrite.

Tout comme chez Marie-Andrée Regnard Duplessis, une occurrence non standard du pronom *quoi* ayant un antécédent inanimé défini (192) est présente dans le texte. Comme elle est la seule occurrence de *quoi* au total dans le texte, il n'est pas possible de juger de la variation de cet usage chez le scripteur. Du moins, le fait qu'il y ait peu d'occurrences de ce pronom permet de déterminer que François Gendron n'est pas différent des autres scripteurs de son époque : les trois scriptrices analysées par Courmane et Tailleur (2008) n'ont utilisé aucun *quoi* (voir la section 6.1.2).

(192) le ne m' eſtendray pas dauantage ſur ces vertues admirables, qui font la ioye des Anges, & l' admiration des hommes, puis que elles ſe pratiquent icy communément, même de la pluſpart des Chreſtiens de cette nouvelle Eglife, qui ne croient pas, à l' exemple de ces bons Peres, beaucoup meriter, ſi outre ces deuoirs de Chreſtiens, **à quoy** ils penſent eſtre obligez, ils ne ſ' eſtudioient & traualloient D encore à ſ' etablir dans d' autres vertus plus ſolides, qui pour eſtre moins connuës aux hommes, & ſenſibles à la nature leur puiſſe eſtre d' vn plus grand merite deuant Dieu: auquel feul ils veulent complaire. (GEN26.142)

Cette tournure de *quoi* ayant un antécédent inanimé défini commence à être critiquée au début du XVII^e siècle (Brunot, 1966a : 885), mais est encore très fréquente à cette époque (Fournier, 1998a : 185). L'ambiguïté référentielle de *quoi* demeure jusqu'au début du XVIII^e siècle (Brunot, 1966f : 1677-1679; Seguin, 1972 : 108). Cet emploi est donc attesté à l'époque où François Gendron a écrit son texte, mais ne respecte pas tout à fait les prescriptions, qui ne sont par contre pas toutes unanimes à cette époque.

Étant donné que peu d'occurrences typiques du XVII^e siècle sont présentes dans le texte de François Gendron et que peu de conclusions peuvent être tirées des analyses précédentes, il est intéressant d'observer, d'un regard plus général, la fréquence d'utilisation d'autres phénomènes liés aux pronoms relatifs.

Examinons tout d'abord le cas du relatif résumant une proposition antérieure sans être précédé du pronom démonstratif *ce*. Ce phénomène est fréquent au XVII^e siècle avec les pronoms *qui*, *que*, *quoi*, *dont* et *où*

(Brunot, 1966a : 1112; Dubois et coll., 1992 : 162-163; Fournier, 1998a : 184-185; Greimas et Keane, 1992 : 213; Haase, 1969 : 75; Spillebout, 1985 : 161). Or, dans le texte de Gendron, une seule occurrence de ce phénomène apparaît dans le texte : celle avec *qui* présentée ci-dessus. D'ailleurs, aucun autre pronom ne résume une phrase ou partie de phrase dans le texte entier, que ce soit avec ou sans *ce*. Il est donc impossible de déterminer l'usage et la variation de ce phénomène chez le scripteur.

Pour ce qui est de l'emploi de *dont* à la place d'autres relatifs, il s'agit d'un usage fréquent aux XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles (Brunot, 1966a : 882; 1112; 1966d : 506; 1966f : 1651; Fournier, 1998a : 212; Seguin, 1972 : 106), malgré les tentatives des grammairiens et remarqueurs de restreindre la capacité référentielle du pronom (Fournier, 1998a : 213). Or, dans le texte de François Gendron, *dont* est très peu utilisé—11 fois (9,4 %) dans tout le texte—et n'est jamais employé à la place d'un autre relatif (selon les prescriptions modernes), ce qui indique peu de variation dans l'usage des pronoms chez le scripteur.

Quant à l'emploi de *lequel*, il est très présent au XVI^e siècle. Le pronom commence à avoir un usage plus restreint au cours du XVII^e siècle, ce qui se poursuit au siècle suivant (Brunot, 1967 : 319; Furetière, 1984 [1690]; Greimas et Keane, 1992 : 450; Spillebout, 1985 : 163-164). Les remarqueurs posent alors des règles d'utilisation : *lequel* ne doit être utilisé que pour clarifier une situation, tel qu'expliqué précédemment (Brunot, 1966a : 881-883; 1966d : 502; Dubois et coll., 1992 : 304; Haase, 1969 : 64-66; Spillebout, 1985 : 163-164). Dans sa relation de voyage, le scripteur utilise seulement deux occurrences de *lequel* (193-194)—qui ont toutes deux la fonction de complément indirect—, ce qui ne représente que 1,7 % de tous les pronoms utilisés.

(193) Dans ce lieu plein d' horreur habitent auffi certains Sauvages, qui ne vivent que des Ellans, des Cerfs, des Vaches lauuages, & toutes autres fortes de gibier, que le rapide entraîne & bouleuerfe dans l' entre de ces Rochers, où ils en attrapent fans courir, plus que fuffilamment pour leur prouifion, & l' entretien des pallans, **auquels** ils traittent auffi de ces pierres Erienes, ainfi nommées à caufe de ce lac, pour les porter & diftribuer puis après aux autres Nations. (GEN8.38)

(194) le ne m' eftendray pas dauantage fur ces vertues admirables, qui font la ioye des Anges, & l' admiration des hommes, puis que elles fe pratiquent icy communément, même de la plupart des Chreftiens de cette nouvelle Eglife, qui ne croyent pas, à l' exemple de ces bons Peres, beaucoup meriter, fi outre ces devoirs de Chreftiens, à quoy ils penent eftre obligez, ils ne s' eftudioient & traualloient D encore à s' etablir dans d' autres vertus plus folides, qui pour eftre moins connus aux hommes, & fenibles à la nature leur puiffe eftre d' vn plus grand merite deuant Dieu: **auquel** feul ils veulent complaire. (GEN26.142)

Bien que François Gendron utilise très peu le pronom *lequel*, il ne respecte pas totalement les prescriptions : les deux occurrences (193-194) ne sont pas utilisées dans des cas d'ambiguïté référentielle.

Tout bien considéré, les statistiques et l'analyse qualitative ont semblé indiquer, à première vue, que le système des pronoms relatifs de François Gendron est peu conforme au système moderne. Cependant, l'usage du scripteur s'avère finalement conforme à celui du français moderne si l'on exclut du corpus la seule occurrence de *quoi* présente dans le texte, qui influence grandement les statistiques et les résultats. De plus, l'usage des pronoms relatifs de François Gendron est totalement conforme aux attestations et descriptions des usages du XVII^e siècle. Par ailleurs, tel qu'il a été discuté pour le texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis, le texte de François Gendron contient peu d'occurrences typiques du XVII^e siècle (5 occurrences sur 117) et peu de diversité dans les types d'usages typiques de l'époque. Dans le cas de François Gendron, il est possible de se demander si ses professions (chirurgien, puis prêtre) et sa position par rapport au roi (conseiller et aumônier du roi à son retour de la Nouvelle-France), ne l'auraient pas amené à être plus à l'affût de la norme de l'époque, qui était dictée par les remarqueurs et les grammairiens.

6.3 Marie Morin

6.3.1 Analyse quantitative

Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, écrites par Marie Morin, contiennent 1202 occurrences de pronoms relatifs⁶⁰, dont le nombre pour chaque pronom est présenté dans le Tableau 7.

Tableau 7 : Nombre d'occurrences par pronom relatif et proportions pour le texte de Marie Morin

	Nombre d'occurrences	Pourcentage
<i>Qui</i>	669	55,7 %
<i>Que</i>	355	29,5 %
<i>Quoi</i>	21	1,7 %
<i>Dont</i>	49	4,1 %
<i>Où</i>	62	5,2 %
<i>Lequel</i>	46	3,8 %
Total	1202	100 %

Comme on peut le constater à la lumière des données du Tableau 8, Marie Morin utilise les pronoms relatifs selon la norme moderne dans 96,1 % des cas, tous pronoms confondus, en ce sens que sur 1202 occurrences, 1155 sont utilisées conformément aux prescriptions modernes. Sa maîtrise de la norme moderne varie de 82,3 % à 100 % selon les pronoms (Tableau 8), avec une moyenne de 93,2 %.

Tableau 8 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque dans le texte de Marie Morin

⁶⁰ Un tableau plus détaillé contenant les données liées au texte de Marie Morin se retrouve à l'Annexe 9.

	Nombre d'occurrences conformes à la norme moderne	Nombre d'occurrences conformes à l'usage attesté en français moderne ⁶¹	Nombre d'occurrences conformes à l'usage attesté à l'époque ⁶²
Qui	662/669 (99,0 %)	662/669 (99,0 %)	669/669 (100 %)
Que	331/355 (93,2 %)	355/355 (100 %)	355/355 (100 %)
Quoi	19/21 (90,5 %)	19/21 (90,5 %)	21/21 (100 %)
Dont	46/49 (93,9 %)	46/49 (93,9 %)	49/49 (100 %)
Où	51/62 (82,3 %)	52/62 (83,9 %)	62/62 (100 %)
Lequel	46/46 (100,0 %)	46/46 (100 %)	46/46 (100 %)
Total	1155/1202 (96,1 %)	1180/1202 (98,2 %)	1202/1202 (100 %)
Moyenne	93,2 %	94,6 %	100 %

Si l'on considère également les usages modernes, l'utilisation des pronoms relatifs de Marie Morin se révèle légèrement plus conforme au système moderne. Effectivement, 98,2 % des occurrences correspondent aux attestations modernes (Tableau 8), avec une moyenne de 94,6 %.

Enfin, les données du Tableau 8 montrent que 100 % des occurrences du texte de Marie Morin correspondent aux usages de la toute fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e siècle.

6.3.2 Analyse qualitative

Pour appuyer et expliquer les résultats statistiques présentés ci-dessus, une analyse qualitative était de mise, d'autant plus qu'aucun autre texte d'époque ayant des caractéristiques similaires à celles du texte de Marie Morin⁶³ et dont l'analyse des pronoms relatifs a été faite n'a pu être comparé avec celui de la scriptrice. Cette analyse qualitative démontre que Marie Morin (1649-1730), dans ses annales qui ont été écrites entre 1697 et 1725, utilise les pronoms relatifs conformément aux attestations de cette époque.

Les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal contiennent 47 occurrences non standards par rapport à la norme moderne, dont 22 (46,8 %) sont des occurrences typiques du français historique. Les 25 autres occurrences (*que* pour *où* dans un emploi temporel, *que* pour *dont*, etc.) sont communes aux français historique et moderne (voir l'Annexe 10).

⁶¹ Les usages modernes attestés correspondent aux exemples et aux descriptions des usages standards et non standards décrits dans les principaux ouvrages métalinguistiques modernes consultés. Les occurrences conformes à la norme moderne sont automatiquement considérées comme attestés dans l'usage.

⁶² Les occurrences relatives à la norme et l'usage modernes sont automatiquement considérées comme attestées à l'époque. Pour les discussions sur les attestations et prescriptions de chacun des pronoms relatifs, voir l'analyse qualitative ci-dessous.

⁶³ Il existe d'autres textes semblables à celui de Marie Morin, mais la présente recherche s'est limitée au contenu du Corpus MCVF, qui ne présentait pas d'autres textes de ce type annotés syntaxiquement.

D'abord, parmi les usages typiques de l'époque, Marie Morin utilise des *qui* sujet résumant une proposition antérieure sans l'utilisation du pronom *ce* (195), comme le font les deux premiers scripteurs. Les trois occurrences dont il est question représentent 3,5 % (3/86 occurrences) de tous les *qui* résumant une phrase ou une partie de phrase, avec ou sans *ce*. Cela démontre très peu de variation dans l'usage du pronom *qui* avec un tel type d'antécédent chez la scriptrice—encore moins que chez Marie-Andrée Regnard Duplessis.

(195) On la voyèt toujours la mesme et dans une egalité d' umeur bien rare en ces tamps, **qui** sont des marques d' une grand ame. (MOR.117)

Cet emploi est très fréquent au XVII^e siècle, mais devient critiqué à la fin de ce siècle et au début du XVIII^e (Brunot, 1966a : 1112; Fournier, 1998a : 184-185). Malgré les critiques, l'emploi du pronom *ce* comme antécédent ne devient régulier qu'en français moderne (Brunot, 1966b : 231). Donc, ces emplois sont attestés, mais ne respectent pas les règles qui s'élaborent au moment où s'écrivent les annales.

De plus, il y a quatre occurrences de *qui* ayant la fonction de complément indirect référant à un antécédent inanimé (196) dans le texte de Marie Morin. Cet emploi constitue 12,5 % de toutes les occurrences de *qui* complément indirect du texte. Bien qu'elle ne soit pas très élevée, la variation de *qui*, quant à sa référence animé/inanimé, est tout de même à prendre en considération.

(196) mais faisant reflexion au merite de la personne qui luy fesoit cet offre, qu' elle connessèt tres particulierement, elle entra en doute sy Dieu ne la voulèt point dans ce nouveau peys **de qui** on disoit tant de merveilles. (MOR.636)

Le pronom *qui* a un antécédent animé comme inanimé dès l'ancien français (Dubois et coll., 1992 : 408; Fragonard et Kotler, 1994 : 99; Greimas et Keane, 1992 : 519). Au XVII^e siècle, les règles de la référence aux animés et aux inanimés sont établies et nettes (Brunot, 1966a : 882-883), mais elles ne sont toutefois pas respectées par l'usage. *Qui* complément indirect référant à des inanimés subsiste encore au XVIII^e siècle (Brunot, 1966d : 506; 1966f : 1672; Dubois et coll., 1992 : 408; Fournier, 1998a : 196). Les trois occurrences dont il est question ici sont alors bel et bien attestées au XVIII^e siècle, mais sont non conformes aux prescriptions.

Marie Morin emploie trois occurrences du pronom *dont* résumant une phrase ou une partie de phrase sans l'utilisation du pronom démonstratif *ce* (197), contrairement aux deux autres scripteurs, qui n'utilisent cette tournure qu'avec *qui* ou *que*.

(197) Elle disposa ces affaires pour partir pour France la mesme annee de 58 afin d' aller incessamment informer Madame la fondatrisse de l' hospital et Messieurs de la Compagnie de ce qui ce passèt a Montreal, particulierement ce que Monsieur de Quelus avoit fait en faveur des Hospitalieres de Kebec, **dont** il ne fut pas approuvé. (MOR.841)

Alors que l'usage du pronom *ce* ne devient régulier qu'en français moderne, son absence commence à être critiquée à la fin du XVII^e siècle et au début du XVIII^e siècle (Brunot, 1966a : 1112). Les trois occurrences de *dont* dans ce type d'emploi sont donc attestées au XVIII^e siècle, mais sont non conformes aux prescriptions qui s'établissent au moment où les annales sont écrites.

Pour ce qui est des deux occurrences typiques de *quoi* dans le texte de Marie Morin, elles sont employées comme celles présentes dans les textes de Marie-Andrée Regnard Duplessis et de François Gendron, c'est-à-dire avec un antécédent inanimé défini (198). Cependant, seulement 9,5 % des occurrences de *quoi* sont non standards chez Morin (contre 25 % (3/4 occurrences) chez Duplessis et 100 % (1/1 occurrence) chez Gendron), ce qui démontre une faible variation du pronom *quoi* et une plus grande conformité aux prescriptions. Par ailleurs, la grande quantité d'occurrences de *quoi*, à usage typique ou non, dans le texte de Marie Morin permet d'établir de meilleures conclusions, en comparaison avec les deux autres scripteurs du présent travail et les trois scriptrices de l'étude de Cournane et Tailleur (2008), qui présentent très peu d'occurrences du pronom, voire aucune.

(198) mais saché qu' elle y viendra bien tost et dans une condition **a quoy** elle ne s' atan pas.
(MOR.609)

Cet emploi de *quoi* avec un antécédent défini commence à être critiqué au XVII^e siècle, mais les prescriptions font consensus seulement au début du XVIII^e siècle. (Brunot, 1966a : 885; 1966f : 1677-1679; Seguin, 1972 : 108). Les deux occurrences attestent donc de cet usage à l'époque, mais ne suivent pas totalement les recommandations qui se figent précisément à l'époque de la rédaction des annales.

Enfin, tel que le fait Marie-Andrée Regnard Duplessis, Marie Morin utilise une dizaine de fois le pronom *où* avec des antécédents n'indiquant pas un lieu, un temps, une manière ou un état (199). Ce type d'usage typiquement historique est d'ailleurs celui le plus utilisé parmi tous les types d'usages historiques de Marie Morin (voir l'Annexe 10). Il représente 45,5 % (10/22) de ces derniers. Les dix occurrences d'*où* n'ayant pas une valeur spatio-temporelle⁶⁴ représentent 16,1 % de toutes les occurrences d'*où* dans le texte de Marie Morin, ce qui montre une variation, en ce qui a trait au sens de l'antécédent, tout de même considérable.

(199) Il prit ce commandement comme un ordre **par ou** Dieu luy marquét sa volonté (MOR.714)

Toutes ces occurrences d'*où* auraient dû être utilisées, selon la norme moderne, avec le pronom *lequel* précédé d'une préposition. Tel qu'expliqué précédemment, l'usage d'*où* pour *lequel* avec des antécédents autres que spatio-temporels est très fréquent au XVII^e siècle, et même au XVIII^e (Brunot, 1966f : 1652; Dubois et coll., 1992 : 359; Fournier, 1998a : 214; Greimas et Keane, 1992 : 450; Haase, 1969 : 78; Seguin, 1972 :

⁶⁴ Pour le bien de ce travail, les valeurs spatio-temporelles d'*où* incluent également les valeurs d'état et de manière.

106; Spillebout, 1985 : 162). Au XVII^e siècle, *où* est préféré à *lequel* (Brunot, 1966d : 507), mais cet usage régresse au cours du siècle (Brunot, 1966f : 1648-1649). Au XVIII^e siècle, *où* perd de ses usages non locatifs (Seguin, 1972 : 105). Ainsi, cet emploi est attesté au début du XVIII^e siècle et semble même conforme aux prescriptions de l'époque.

Pour ce qui est du pronom *lequel*, le texte de Marie Morin en compte 46 occurrences. Selon les prescriptions, *lequel* doit être utilisé seulement dans le but d'enlever les possibles ambiguïtés référentielles aux XVII^e et XVIII^e siècles, tel qu'expliqué précédemment (Brunot, 1966a : 895; 1966f : 1650; 1967 : 319; Fragonard et Kotler, 1994 : 998; Seguin, 1972 : 106). Malgré tout, le pronom est tout de même utilisé chez ceux qui se soucient moins des remarques des puristes aux XVII^e (Brunot, 1966d : 502) et XVIII^e siècles : selon Brunot (1966f : 1650), certains écrivains et grands penseurs n'auraient pas renoncé à l'usage du pronom. De manière générale, le fait que 46 occurrences de *lequel*—soit 3,8 % du corpus—aient été utilisées dans le texte de Marie Morin n'est pas notable, mais la proportion est tout de même plus grande que dans les textes de Duplessis (2,5 %) et de Gendon (1,7 %). De même, environ 33 occurrences sur 46 (76,7 %) sont utilisées dans des contextes sans ambiguïté référentielle (200), donc à l'encontre des prescriptions. Ainsi, les règles du pronom *lequel* ne sont pas réellement respectées chez Marie Morin.

(200) Mademoiselle Mance, de sa part, mena avec elle 4 ou 5 filles **desquelles** je ne sçay plus les noms que de Madame Minime qui s' apellèt Mademoiselle Catherine de La Vau, de Provence, pour luy aider a servir les malades et qui ce marierent toutes aux soldats de la garnison, Dieu le permettant ainsy pour peupler la nouvelle Colonie. (MOR.490)

Ce qui différencie Marie Morin des autres scripteurs, par rapport au pronom *lequel*, c'est que le pronom occupe la fonction de sujet dans le texte (17/46 occurrences), en plus de sa fonction de complément indirect (29/46 occurrences).

Tout compte fait, les statistiques descriptives et l'analyse qualitative précédentes ont révélé que le système des pronoms relatifs de Marie Morin est conforme au système du français moderne, est conforme aux attestations déjà connues de la première moitié du XVIII^e siècle et présente peu de variation (types d'usages, types d'antécédent, sens de l'antécédent, etc. pour chacun des pronoms). La faible variation observée chez Marie Morin peut tenir au fait que le texte analysé provient de l'élite, par rapport aux classes modestes où il risque d'y avoir plus de variation.

En outre, la scriptrice semble avoir un usage des pronoms relatifs un peu conservateur à l'égard de la norme de son époque. En effet, quelques-uns des usages de Marie Morin décrits ci-dessus ne sont pas conformes aux prescriptions de la fin du XVII^e siècle et du début du XVIII^e—dont le *qui* et le *dont* résumant une phrase antérieure sans *ce*; le *qui* complément indirect ayant un antécédent inanimé; le *quoi* ayant un antécédent

inanimé défini et le pronom *lequel* dans un contexte sans ambiguïté référentielle. Cependant, ces usages non standards ne représentent que 3,7 % de toutes les occurrences du texte.

6.4 Comparaison des scripteurs

D'une part, le système des pronoms relatifs des trois scripteurs est très similaire. En effet, ces derniers ont tous un usage conforme à la norme moderne, et encore plus aux attestations modernes. Plus précisément, la mise en parallèle des usages des trois scripteurs a révélé que leur conformité à la norme moderne est de plus de 96,1 %—et jusqu'à 97,6 %—, avec des moyennes supérieures à 92,3 %. Lorsque sont aussi considérés les usages attestés, l'usage des scripteurs est conforme au système des pronoms relatifs moderne à plus de 98,2 %—et jusqu'à 99,1 %—, avec des moyennes de plus de 92,9 %. D'ailleurs, François Gendron est le scripteur dont l'usage est le plus conforme à la norme et aux attestations modernes, du moins en ce qui concerne la moyenne des proportions de l'ensemble des pronoms (99,7 %), suivi de Marie Morin (94,6 %), puis de Marie-Andrée Regnard Duplessis (92,9 %). François Gendron est aussi le scripteur dont l'usage est le moins variable d'un pronom à l'autre. Tous ses pronoms ont un usage conforme à la norme et aux attestations modernes supérieur à 98,6 %, en excluant le pronom *quoi*⁶⁵. L'usage de Marie Morin est un peu moins stable étant donné que trois pronoms sont inférieurs à 95 % (*où* est conforme à 83,9 %, *quoi* à 90,5 %, *dont* à 93 %). Celui de Marie-Andrée Regnard Duplessis est le plus variable, avec deux pronoms ayant une conformité inférieure à 95 %, dont un à seulement 75 % (*quoi*) et l'autre à 84,8 % (*où*).

Dans un même ordre d'idées, le système des trois scripteurs est similaire étant donné qu'ils ont tous un usage conforme aux attestations et descriptions des XVII^e et XVIII^e siècles⁶⁶. Les analyses ont révélé que les usages des pronoms relatifs de chacun des scripteurs correspondent aux attestations et descriptions présentes dans les documents métalinguistiques consultés—sans pour autant qu'ils représentent, certes, l'intégralité des emplois retrouvés dans ces documents.

D'autre part, les systèmes individuels diffèrent d'un locuteur à l'autre sur certains éléments. D'abord, les types d'usages non standards varient parfois entre les trois scripteurs (voir le Tableau 9). Par exemple, l'emploi du pronom relatif *que* non précédé de *ce* et résumant une proposition antérieure n'est utilisé que par Marie-Andrée Regnard Duplessis.

⁶⁵ Tel qu'il a déjà été discuté précédemment, la seule occurrence de *quoi* dans le corpus de François Gendron influence grandement les statistiques et résultats pour ce texte. L'exclusion de cette occurrence rend les données beaucoup plus représentatives de l'usage du scripteur, ce qui a été considéré dans les statistiques présentées ici (pour plus d'informations à ce sujet, voir la section 6.2.1).

⁶⁶ Considérant que seulement 0,01 % des occurrences de Marie-Andrée Regnard Duplessis ne sont pas conformes aux attestations de l'époque, il a été conclu que cette faible divergence n'amène pas de grandes conséquences dans les résultats et que l'usage des pronoms relatifs chez la scriptrice est alors parfaitement conforme aux usages et descriptions de l'époque (voir la conclusion de la section 6.1).

De même, le nombre d'occurrences pour chacun des types d'emplois non standards n'est pas identique d'un scripteur à l'autre (voir le Tableau 9). Par exemple, le pronom *que* utilisé à la place de *où* dans un emploi temporel (tout usage) est utilisé par les trois locuteurs, mais deux fois par Marie-Andrée Regnard Duplessis, une fois par François Gendron et 20 fois par Marie Morin.

De plus, certains types d'usages ne sont pas utilisés dans les mêmes proportions. Par exemple, les scripteurs utilisent tous le pronom *qui* résumant une proposition antérieure sans employer le pronom démonstratif *ce*. Bien qu'ils utilisent tous ce type d'usage en faible quantité (1 à 3 occurrences maximum), Marie-Andrée Regnard Duplessis l'utilise dans 5,9 % (1/16 occurrences) de tous les cas où elle utilise le pronom *qui* résumant une phrase ou une partie de phrase, avec ou sans *ce* ; François Gendron, dans 25 % (1/4 occurrences) des cas et Marie Morin, dans 3,5 % (3/83 occurrences) des cas.

Aussi, certains pronoms sont utilisés dans des contextes syntaxiques différents selon les scripteurs. Par exemple, Marie Morin est la seule scriptrice à employer le pronom relatif *lequel* ayant la fonction de sujet.

Enfin, selon les analyses présentées aux sections 6.1, 6.2 et 6.3, Marie-Andrée Regnard Duplessis et Marie Morin semblent plus conservatrices dans leurs usages que François Gendron (selon leur époque respective et les normes qui y étaient en vigueur). Entre autres, elles utilisent plus d'usages exclusivement historiques que lui (Tableau 9). Aussi, les deux scriptrices respectent moins les prescriptions de leur époque : Marie Andrée Regnard Duplessis utilise 5 occurrences non standards et Marie Morin, 44 occurrences (pour plus de détails sur les types d'usages non standards, voir les sections 6.1 et 6.3). Toutefois, cette proposition est peu significative dans la mesure où les usages dont il est question représentent seulement 0,4 % et 3,7 % des occurrences des scriptrices.

Tableau 9 : Nombre d'occurrences par texte et par type d'usage

	Type d'usages non standard moderne	Nombre d'occurrences chez DUP	Nombre d'occurrences chez GEN	Nombre d'occurrences chez MOR	Nombre total d'occurrences par usage
Usages exclusivement historiques	Pronom <i>qui</i> non précédé de <i>ce</i> , résumant une proposition antérieure	1	1	3	5
	Pronom <i>que</i> non précédé de <i>ce</i> , résumant une proposition antérieure	1			1
	Pronom <i>dont</i> non précédé de <i>ce</i> , résumant une proposition antérieure			3	3
	Pronom <i>qui</i> ayant la fonction de CI, dont l'antécédent est inanimé			4	4

	Pronom <i>quoi</i> , dont l'antécédent est inanimé défini	1	1	2	4
	Pronom <i>dont</i> utilisé à la place d'un autre relatif	2			2
	Pronom <i>où</i> , dont l'antécédent n'est pas spatio-temporel	14		10	24
	<i>Sous-total</i>	19	2	22	43
Usages modernes et historiques	Confusion des pronoms <i>qui</i> et <i>que</i> (<i>qui</i> / <i>qu'il</i>)	4	2	3	9
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place de <i>dont</i> (tout usage)	2		1	3
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place d'un autre relatif (quelconque) (tout usage)	1			1
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place de <i>où</i> dans un emploi temporel (tout usage)	2	1	20	23
	Pronoms <i>où</i> et <i>y</i> utilisés dans la subordonnée (redondance)	1		1	2
	<i>Sous-total</i>	10	3	25	38
	Total	29	5	47	81

En ce qui a trait au français de Marie Morin, par rapport à celui des deux autres scripteurs, les résultats précédents n'abondent pas tout à fait dans le même sens que ceux d'une étude de Martineau (2009). Cette étude comparant quatre scriptrices—deux Canadiennes et deux Françaises—, dont Marie-Andrée Renard Duplessis et Marie Morin, démontre que Marie Morin est plus conservatrice que les autres scriptrices dans l'usage de certaines variantes (expression de la première personne du singulier du verbe *aller*, alternance des auxiliaires *avoir* et *être* avec des verbes intransitifs, etc.). La présente étude ne montre pas d'écart aussi significatif entre le français des trois scripteurs. De plus, la distance chronologique (grande différence entre les dates de naissance des scriptrices), qui pourrait avoir eu une incidence sur les résultats que Martineau (2009 : 135-136) a présentés, ne semble pas avoir eu d'impact sur le français des trois scripteurs de notre étude, qui sont nés au début, au milieu et à la fin du XVII^e siècle.

Tout bien considéré, les trois scripteurs ont un système des pronoms relatifs sensiblement similaire, et ce, malgré la présence d'une variation interlocuteur—qui finalement repose sur peu de facteurs et qui a peu de conséquences.

6.5 État du système des pronoms relatifs aux XVII^e et XVIII^e siècles

Le fait que l'utilisation des pronoms relatifs soit relativement similaire dans les trois textes a permis de regrouper toutes les occurrences du corpus afin de tracer un portrait global, général et valable de ce à quoi ressemble l'usage des pronoms relatifs à l'époque de la Nouvelle-France chez l'élite dans des documents écrits non littéraires et non destinés à la publication.

Les données présentées dans les Tableaux 10 et 11 révèlent que 2440 (sur 2521) occurrences de pronoms relatifs sont conformes à la norme moderne, c'est-à-dire dans 96,8 % des cas, avec une moyenne des proportions de 93,3 %. La conformité au système moderne augmente à 98,3 % si l'on considère aussi les usages et attestations modernes, avec une moyenne de 94,3 %. La conformité aux usages de l'époque est de 100 %, ce qui confirme à la fois que les scripteurs choisis ne sont pas en marge des attestations connues et que les commentaires des grammairiens sur l'époque que nous avons recensés sont assez exhaustifs en la matière.

Tableau 10 : Nombre total d'occurrences du corpus

	Duplessis	Gendron	Morin	Total
<i>Qui</i>	594	72	669	1335
<i>Que</i>	390	23	355	768
<i>Quoi</i>	4	1	21	26
<i>Dont</i>	92	11	49	152
<i>Où</i>	92	8	62	162
<i>Lequel</i>	30	2	46	78
Total	1202	117	1202	2521

Tableau 11 : Utilisation des pronoms relatifs selon leur conformité à la norme moderne, à l'usage moderne et aux attestations de l'époque, tous textes confondus

	Nombre d'occurrences conformes à la norme moderne	Nombre d'occurrences conformes à l'usage attesté en français moderne	Nombre d'occurrences conformes à l'usage attesté à l'époque
<i>Qui</i>	1324/1335 (99,2 %)	1326/1335 (99,3 %)	1335/1335 (100 %)
<i>Que</i>	733/768 (95,4 %)	767/768 (99,9 %)	768/768 (100 %)
<i>Quoi</i>	22/26 (84,6 %)	22/26 (84,6 %)	26/26 (100 %)
<i>Dont</i>	147/152 (96,7 %)	147/152 (96,7 %)	152/152 (100 %)

Où	136/162 (84,0 %)	138/162 (85,2 %)	162/162 (100 %)
Lequel	78/78 (100 %)	78/78 (100 %)	78/78 (100 %)
Total	2440/2521 (96,8 %)	2478/2521 (98,3 %)	2521/2521 (100 %)
Moyenne	93,3 %	94,3 %	100%

Une analyse qualitative est nécessaire pour décrire l'usage global des pronoms relatifs aux XVII^e et XVIII^e siècles et avoir un aperçu de son évolution jusqu'à aujourd'hui. Étant donné que les usages exclusivement historiques ont déjà été décrits pour chaque scripteur à l'étude (voir les sections 6.1 à 6.3), une brève description de quelques usages et particularités sera présentée pour les trois pronoms les moins conformes au système moderne : *que*, *quoi* et *où*.

6.5.1 *Que*

À première vue, si nous nous attardons aux usages essentiellement historiques (Tableau 9), le pronom *que* semble très peu variable dans les textes étudiés, du moins par rapport à la grande capacité référentielle et à la fonction de passe-partout qu'il a déjà au XVII^e siècle (pour plus de détails, voir la section 4.2.4), auxquelles nous pouvions nous attendre. Toutefois, il est assez variable lorsque sont aussi considérés les usages non standards utilisés à la fois en français moderne et en français historique (Tableau 9).

D'abord, la confusion *qui/qu'il* (201) se retrouve neuf fois dans le corpus (Tableau 9) (Une occurrence de cette confusion est d'ailleurs aussi présente dans le corpus de Louise-Amélie Panet écrit en 1840 (Cournane et Tailleur, 2008)).

(201) mais sa depece roule sur le gain quelle fait sur quelques effets **quils** luy viennent tous les ans de france et dont elle se defait avantageusement, (DUP2.136.177)

Cette confusion entre les deux pronoms est présente dès le moyen français (Greimas et Keane, 1992 : 517), est commune au XVI^e siècle (Brunot, 1967 : 425) et continue d'être observée au cours des siècles (Brunot, 1966a : 698; 1966b : 339; 1966c : 293-294; Haase, 1969 : 68; Spillebout, 1985 : 166), jusqu'en français moderne (Bauche, 1946 : 93; Grevisse et Goose, 2008 : 917; Office québécois de la langue française, 2002).

De plus, le *que* dit « tout-usage » se retrouve à 27 reprises dans le corpus (Tableau 9), et ce, sous plusieurs formes : utilisé à la place de *dont* (202), utilisé à la place de *où* dans un emploi temporel (203) et utilisé à la place d'un pronom relatif quelconque (204), tel que décrit dans les analyses précédentes (pour plus d'informations sur les occurrences du *que* tout usage dans le corpus, voir les sections 6.1 à 6.3). Ces occurrences représentent 71,1 % (27/68 occurrences) de tous les usages non standards attestés en français moderne et de l'époque et 33,3 % (27/81 occurrences) de toutes les occurrences non standards du corpus.

- (202) Il me pareis que cela a pu aller jusqu' a 8 ou 9 ans, pandand lesquels Monsieur de La Dauversiere anvouièt des farines de France et tout ce **qu'** ils avois besoin, (MOR.565)
- (203) car dans tout le temps **que** i' ay demeuré parmy ces peuples, ie n' en ay encore veu aucun d' entre - eux qui en ait feulement eu la moindre connoiffance; (GEN18.106)
- (204) voyez combien Dieu ajoute dépines au rigueurs de ce climat puisqu' on ignore tout ce **qu'** on pouroit satisfaire innocemment la curiosité, et flatter la tendresse que l'on conserve pour ses amis, (DUP3.298.2133)

Les résultats de la présente étude divergent de ceux de Cournane et Tailleur (2008) sur ce point. Effectivement, aucun *que* « tout usage » n'a été trouvé dans cette étude, contrairement aux attentes : « [i] semble que ce "*que* tout usage" ait également été populaire bien avant le français moderne. Pourtant, nous n'en trouvons aucune occurrence dans le corpus consulté » (Cournane et Tailleur, 2008).

6.5.2 *Quoi* et *où*

Parmi les six pronoms relatifs, *quoi* et *où* sont ceux qui ont le plus grand écart entre la conformité au système moderne et la conformité au système historique (Tableau 11). En effet, ils présentent une différence de 15,4 % et 14,8 %, respectivement, entre la conformité à l'usage moderne (84,6 % et 85,2 %) et la conformité à l'usage de l'époque (100 %). Pour les autres pronoms, cette différence est en moyenne de 2,2 % seulement. Il est possible que le système de *quoi* et *d'où* ait davantage évolué que celui des autres pronoms entre l'époque historique (XVII^e et XVIII^e siècles) et l'époque moderne.

D'un côté, pour ce qui est du pronom *quoi*, il est possible que le faible nombre d'occurrences du pronom dans le corpus soit l'explication à la proposition précédente. Si un plus grand nombre de *quoi* avait été présent dans le corpus, du moins dans les textes de Marie-Andrée Regnard Duplessis et de François Gendron, le nombre d'occurrences conformes à la norme moderne aurait peut-être été plus élevé, ce qui aurait peut-être démontré moins de différence entre les systèmes des deux époques. En fait, le pronom *quoi* est également très peu utilisé dans l'étude de Cournane et Tailleur (2008) : aucun *quoi* n'a été employé chez les trois scriptrices étudiées. Pourtant, alors qu'il était très peu présent en ancien français, *quoi* devient très courant à partir du XIV^e siècle. Rien n'indique dans les documents métalinguistiques consultés que *quoi* est en régression aux XVII^e et XVIII^e siècles, mis à part qu'il perd sa référence à des groupes nominaux définis et aux animés, tel qu'il a déjà été discuté (voir la section 4.2.5). À ce propos, dans le corpus, le pronom ne varie pas d'autres façons qu'en présence d'un antécédent défini. Deux hypothèses peuvent alors être proposées en ce qui concerne l'utilisation peu fréquente du pronom *quoi* dans le corpus : soit le doute qu'ont les scripteurs devant les changements et les prescriptions des grammairiens les a amenés à éviter l'usage du pronom; soit la diminution de la capacité référentielle du pronom a été assez grande pour diminuer largement les possibilités d'usages de *quoi*.

D'un autre côté, il est possible que la perte de capacité référentielle de *quoi*, dont il est question ci-dessus, soit l'hypothèse la plus vraisemblable pour expliquer la différence qui existe dans le corpus entre la conformité aux usages de l'époque et la conformité aux usages modernes. En théorie, une fois que les règles d'usage émises par les grammairiens à propos de la référence à un antécédent animé sont respectées, la divergence entre les deux systèmes devient presque nulle.

À l'instar de *quoi*, les restrictions sémantiques auxquelles *où* a eu droit au XVIII^e siècle—c'est-à-dire qu'il perd de ses usages non spatio-temporels—expliquent la différence entre les deux systèmes. Hypothétiquement, à partir du moment où les prescriptions des grammairiens sont appliquées par les scribes, la différence devient presque inexistante. À ce propos, le pronom *où* est utilisé à 24 reprises (sur 162 occurrences) avec un antécédent non spatio-temporel dans le corpus (voir les sections 6.1 à 6.3). Cet emploi représente 92,3 % de toutes les occurrences non standards du pronom; les 7,7 % restants sont des usages communs aux deux époques.

6.6 Synthèse et convergence des résultats

Tout bien considéré, les trois scribes ont un usage des pronoms relatifs qui est similaire en plusieurs points. Les analyses quantitatives et qualitatives présentées précédemment ont d'abord permis d'affirmer que les scribes ont tous un usage conforme aux attestations et descriptions des XVII^e et XVIII^e siècles retrouvées dans la documentation utilisée dans le cadre de ce travail. Ces résultats appuient ceux de Cournane et Tailleux (2008), selon lesquels le système des pronoms relatifs des trois scribes étudiées, qui ont vécu aux XVII^e, XVIII^e ou XIX^e siècles, « se conforme tout à fait au standard de l'époque » : leurs usages ont « une relation [...] étroite avec les prescriptions et observations de l'époque ». De plus, les comparaisons qui ont été faites entre le corpus et les sources métalinguistiques ont également permis, dans cette étude et dans celle de Cournane et Tailleux (2008), d'avancer l'idée selon laquelle l'usage d'un tel type de scribe n'est pas si différent de l'usage qui se retrouve dans les ouvrages littéraires ou publiés du XVII^e au XIX^e siècle.

Les analyses ont aussi permis d'affirmer que les scribes ont tous un usage conforme à la norme moderne, et encore plus aux attestations modernes, ce qui démontre que les systèmes des pronoms relatifs moderne et datant des XVII^e et XVIII^e siècles sont similaires—du moins selon les trois systèmes individuels étudiés. Cela confirme les résultats de l'étude de Cournane et Tailleux (2008) selon lesquels « le système des pronoms relatifs s'est [...] fixé avant que la colonisation de la Nouvelle-France débute (donc avant le XVII^e), et ne semble pas avoir changé au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. »

De plus, les trois systèmes individuels étudiés présentent peu de variation intralocuteur : l'usage de chaque scribe est relativement stable d'un pronom à l'autre. Une variation entre les systèmes est pour sa part

observable dans le corpus étudié, par exemple dans les types d'usages dits non standards utilisés et le nombre d'occurrences pour chacun d'entre eux. La variation interlocuteur, bien qu'elle soit présente, est faible.

Il a également été possible d'affirmer qu'une combinaison d'une bonne part de l'usage moderne, de l'usage présent dans le corpus *MCVF* et des attestations présentes dans la documentation métalinguistique reflète l'état du système des pronoms relatifs des XVII^e et XVIII^e siècles à l'écrit, du moins chez les scripteurs de l'élite, dans des documents non littéraires, non publiés et non destinés à la publication.

Cependant, les analyses n'ont pas permis de répondre à une des hypothèses proposées par Cournane et Tailleur (2008) (voir la section 3), selon laquelle l'écart entre l'usage et la norme présent en français laurentien l'est aussi en français de la Nouvelle-France. En effet, la présente étude n'a pas été en mesure de calculer cet écart par le fait qu'elle s'est limitée à l'examen de données historiques. Néanmoins, il est possible d'affirmer que la variation présente en français moderne était également présente en français historique chez l'élite étant donné la présence dans le corpus d'une quantité relativement importante d'occurrences non standards attestées à la fois en français moderne et en français historique (Tableau 9).

Conclusion

L'objectif de ce travail était d'étudier les pronoms relatifs du français à l'époque de la Nouvelle-France afin de connaître davantage leur utilisation et l'état de leur système. Il consistait également à vérifier si la variation liée aux pronoms relatifs — c'est-à-dire l'usage éventuel de pronoms relatifs là où le contexte syntaxique demande la présence d'autres pronoms relatifs — en français laurentien moderne y était également présente.

Cette étude est originale étant donné qu'elle est l'une des seules (avec celle de Cournane et Tailleur, 2008) à s'être penchée sur l'usage général de tous les pronoms relatifs et sur leurs contextes d'utilisation aux XVII^e et XVIII^e siècles, c'est-à-dire à l'époque de l'arrivée et de l'établissement des colons sur le territoire de la Nouvelle-France. Certaines études se sont déjà intéressées aux pronoms relatifs dans des états de langue passés ainsi qu'à des sujets bien précis à propos des subordonnées relatives à différentes époques (Auger, 1995; Fournier, 1998b; 2003; Lefebvre, 1982b; Wionet, 2003), entre autres dans le but d'expliquer les usages non standards du français moderne (Auger, 1995; Bouchard, 1982; Lefebvre, 1982a; 1982b), mais elles n'ont pas examiné les usages des pronoms relatifs. L'étude est aussi originale en raison du type de corpus qu'elle utilise : des documents d'origine tels que des lettres et des mémoires (corpus *MCVF* annoté syntaxiquement (Martineau et coll., 2005-2010)). Les autres chercheurs ont plutôt travaillé à partir de textes littéraires ou de dictionnaires, grammaires et recueils de remarques de l'époque.

Les analyses de l'étude de corpus ont démontré que l'usage des pronoms relatifs des trois scripteurs à l'étude (Marie-Andrée Regnard Duplessis, François Gendron et Marie Morin) est conforme aux attestations et descriptions des pronoms relatifs des XVII^e et XVIII^e siècles décrites dans les différentes sources historiques et de l'époque. Ces résultats corroborent ceux obtenus dans l'étude non publiée de Cournane et Tailleur (2008). Ils permettent également de suggérer que l'usage décrit dans les documents métalinguistiques de l'époque correspond aussi, du moins en grande partie, à l'usage de scripteurs des XVII^e et XVIII^e siècles provenant de l'élite ainsi qu'aux usages présents dans certains types d'écrits non littéraires et non publiés.

L'usage des pronoms relatifs est également conforme à la norme moderne chez les trois scripteurs, ce qui démontre que les systèmes des pronoms relatifs moderne et historique (XVII^e et XVIII^e siècles) ne sont pas si différents l'un de l'autre. Cette proposition est encore plus valable lorsqu'est aussi considérée dans l'analyse la conformité aux usages attestés modernes. Ces résultats confirment à nouveau ceux de Cournane et Tailleur (2008) selon lesquels « le système des pronoms relatifs s'est [...] fixé avant que la colonisation de la Nouvelle-France débute (donc avant le XVII^e) ». Ils permettent également de soutenir l'hypothèse que le changement linguistique, advenant la possibilité qu'il y en ait un en cours, n'est pas observable à court terme. Une

comparaison entre les résultats de cette étude et des données statistiques sur le français moderne permettrait de confirmer cette proposition.

Les analyses ont révélé que le système des pronoms relatifs est similaire chez les trois scripteurs. Ce résultat correspond à une des conclusions de l'étude de Courmane et Tailleux (2008) selon laquelle les trois scriptrices étudiées, ayant vécu aux XVII^e, XVIII^e ou XIX^e siècles, « utilisent des systèmes qui sont très similaires les uns aux autres. »

Les systèmes individuels se révèlent également assez stables : les analyses ont démontré qu'aucun d'entre eux ne contenait de variation intralocuteur considérable—variation à laquelle nous pouvions nous attendre étant donné l'abondance de règles et de commentaires de la part des grammairiens et des remarqueurs à cette époque, qui laissent croire à une grande variation dans l'usage. Néanmoins, bien qu'il n'y ait pas d'instabilité observable à l'intérieur des systèmes, il existe une certaine variation entre les trois systèmes individuels. Cette variation interlocuteur concerne surtout les types d'usage, les proportions d'usage et l'apparence conservatrice des deux scriptrices. C'est uniquement dans cette variation entre les scripteurs qu'apparaît la présumée variation caractéristique du XVII^e siècle présentée ci-dessus. Cependant, l'hétérogénéité dont il est question repose sur peu de facteurs et est faible, ce qui réfute l'hypothèse d'une grande variation dans l'usage au XVII^e siècle et qui appuie le fait que François Gendron, Marie-Andrée Regnard Duplessis et Marie Morin ont un système des pronoms relatifs assez similaire.

Par contre, les résultats de l'étude de corpus n'ont pas permis de dire si l'écart entre l'usage (oral) et la norme présent en français laurentien moderne l'était aussi en français de la Nouvelle-France, hypothèse posée par Courmane et Tailleux (2008). Toutefois, ils ont permis d'affirmer que la variation dans l'usage des pronoms relatifs présente en français moderne existait également en français historique.

Les résultats de ce travail sont importants, entre autres, dans la mesure où ils permettent d'accroître les connaissances sur le français de l'élite arrivé en Nouvelle-France et d'ainsi connaître davantage l'évolution de la variété laurentienne (Martineau, 2005 : 173; 176), d'autant plus qu'ils portent sur un phénomène morphosyntaxique—la morphosyntaxe en français laurentien est peu étudiée en comparaison avec le lexique et la phonologie (Martineau, 2005 : 176).

Le type d'étude fait dans le cadre de ce mémoire n'a pas permis de démontrer si le transfert de la langue française sur un nouveau territoire a eu des incidences sur la langue. Des indices présentés dans les résultats laissent croire que le changement territorial des locuteurs n'a pas eu d'influence sur l'usage des pronoms relatifs—du moins dans les trois systèmes individuels observés—, mais une étude portant sur cet aspect serait intéressante.

Le présent travail permet de présenter une partie du portrait du système des pronoms relatifs de l'époque de la Nouvelle-France. C'est en le jumelant à d'autres travaux effectués avec des méthodologies différentes— notamment en utilisant d'autres types de scripteurs tels des individus non lettrés et d'autres Canadiens nés sur le territoire—qu'une vue d'ensemble du phénomène pourra être obtenue.

Bibliographie

- Académie française (1694), *Dictionnaire de l'Académie Française*, première édition, version informatisée, en collaboration avec l'ATILF. [En ligne] Consulté le 25 février 2015 sur <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/PREMIERE/premiere.fr.html>
- Académie française (1762), *Dictionnaire de l'Académie Française*, quatrième édition, version informatisée, en collaboration avec l'ATILF. [En ligne] Consulté le 25 février 2015 sur <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/QUATRIEME/quatrieme.fr.html>
- Académie française (1798), *Dictionnaire de l'Académie Française*, cinquième édition, version informatisée, en collaboration avec l'ATILF. [En ligne] Consulté le 25 février 2015 sur <http://artfl.atilf.fr/dictionnaires/ACADEMIE/CINQUIEME/cinquieme.fr.html>
- Asselin, Jean-Pierre (2003), « Regnard-Duplessis, Marie-Andrée », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 3, Université Laval et University of Toronto. [En ligne] Consulté le 23 novembre 2013 sur http://www.biographi.ca/fr/bio/regnard_duplessis_marie_andree_3F.html
- Auger, Julie (1995), « On the History of Relative Clauses in French and some of its Dialects », *Historical Linguistics 1993: Selected Papers From the 11th International Conference on Historical Linguistics*, 16-20 August 1993, Los Angeles, p. 19-32.
- Ayres-Bennett, Wendy (2004), « Introduction: Methodological issues » dans Ayres-Bennett, Wendy (dir.), *Sociolinguistic variation in seventeenth-century France methodology and case studies*, Cambridge, Cambridge University Press, p.1-16.
- Barbaud, Philippe (1998), « Tendances lourdes du français québécois » dans Brasseur, Patrice (dir.), *Français d'Amérique : variation, créolisation, normalisation*, Avignon, Centre d'études canadiennes, Université d'Avignon, p. 17-36.
- Baronian, Luc (2005), « Pre-Acadian Cajun French », *Proceedings of the 31st Annual Meeting of the Berkeley Linguistics Society*, p. 37-48.
- Bauche, Henri (1946), *Le langage populaire : grammaire, syntaxe et dictionnaire du français tel qu'on le parle dans le peuple avec tous les termes d'argot usuel*, Paris, Payot, 231 p.
- Bellon, Roger (2003), « Qui, Que, Quoy dans Le Thresor de la langue françoise tant ancienne que moderne de Jean Nicot et L'Acheminement de Jean Masset », *Langue française*, n° 139, p. 47-58.
- Benoist, Antoine (1968), *De la syntaxe française entre Pasgrave et Vaugelas*, réimpression de l'édition de Paris de 1877, Genève, Éditions Slatkine, 235 p.
- Bernier, Hélène (2003), « Morin, Marie », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 2, Université Laval et University of Toronto. [En ligne] Consulté le 23 novembre 2013 sur http://www.biographi.ca/fr/bio/morin_marie_2F.html
- Bouchard, Denis (1982), « Les constructions relatives en français vernaculaire et en français standard : étude d'un paramètre » dans Lefebvre, Claire (dir.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, vol. 2, collection Langues et sociétés, Québec, Office de la langue française, p. 103-133.

- Bouhours, Dominique (1973), *Remarques nouvelles sur la langue française (1675) et Suite des remarques nouvelles sur la langue française (1687)*, réimpression des éditions de Paris de 1675 et de 1687, Genève, Éditions Slatkine, 480 p.
- Brunot, Ferdinand (1966a), « Tome IV, deuxième partie : La langue classique, 1660-1715 » dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, nouvelle édition, 13 tomes, Paris, Armand Colin.
- (1966b), « Tome I : De l'époque latine à la Renaissance » dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, nouvelle édition, 13 tomes, Paris, Armand Colin.
- (1966c), « Tome III, première partie : La formation de la langue classique, 1600-1660 » dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, nouvelle édition, 13 tomes, Paris, Armand Colin.
- (1966d), « Tome III, deuxième partie : La formation de la langue classique, 1600-1660 » dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, nouvelle édition, 13 tomes, Paris, Armand Colin.
- (1966e), « Tome IV, première partie : La langue classique, 1660-1715 » dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, nouvelle édition, 13 tomes, Paris, Armand Colin.
- (1966f), « Tome VI, deuxième partie, 2 : Le XVIII^e siècle » dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, nouvelle édition, 13 tomes, Paris, Armand Colin.
- (1967), « Tome II : Le XVI^e siècle » dans *Histoire de la langue française des origines à nos jours*, nouvelle édition, 13 tomes, Paris, Armand Colin.
- Chartrand, Suzanne-G., Denis Aubin, Raymond Blain et Claude Simard (1999), *Grammaire pédagogique du français d'aujourd'hui*, Boucherville, Publications Graficor, 397 p.
- Chevalier, Gisèle (2008), « Les français du Canada : faits linguistiques, faits de langue », *Alternative Francophone*, vol. 1, n^o 1, p. 80-97.
- Côté, Marie-Hélène (2012), « Laurentian French (Québec): extra vowels, missing schwas and surprising liaison consonants » dans Gess, Randall, Chantal Lyche et Trudel Meisenburg (dir.), *Phonological variation in French: illustrations from three continents*, Amsterdam, John Benjamins, p. 235-274.
- Cournane, Ailis et Sandrine Tailleur (2008), « Relatives et relatifs : l'usage de la subordonnée relative aux 17^e, 18^e et 19^e siècles au Canada », communication orale présentée le 23 mai 2008 au colloque *Les français d'ici*, Ottawa.
- Dionne, Narcisse-Eutrope (1974), *Le parler populaire des Canadiens français*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 671 p.
- Dubois, Jean, René Lagane et Alain Lerond (1992), *Dictionnaire du français classique : le XVII^e siècle*, nouvelle édition, Paris, Larousse, 511 p.
- Dulong, Gaston (1989), *Dictionnaire des canadianismes*, Québec, Éditions Larousse Canada, 461 p.
- Fournier, Nathalie (1998a), *Grammaire du français classique*, collection Lettres Belin SUP, Paris, Éditions Belin, 447 p.
- (1998b), « Les termes en qu- et l'opposition animé / non animé », *L'Information Grammaticale*, n^o 78, p. 4-12.

- (2003), « Qui, que, quoi dans les grammaires françaises du XVII^e siècle : Maupas (1607), Oudin (1640), Chiflet (1659), Régnier-Desmarais (1705) », *Langue française*, n° 139, p. 73-90.
- Fragonard, Marie-Madeleine et Éliane Kotler (1994), *Introduction à la langue française du XVI^e siècle*, collection Lettres 128, n° 51, Paris, Éditions Nathan, 128 p.
- Furetière, Antoine (1984), *Le dictionnaire universel d'Antoine Furetière*, 3 volumes, réimpression de l'édition de La Haye et de Rotterdam de 1690, Paris, SNL - Le Robert.
- Furno, Martine (2003), « Qui et Que dans le Dictionnaire françois-latin de Robert-Estienne », *Langue française*, n° 139, p. 28-46.
- Gadet, Françoise (2003), « La variation : le français dans l'espace social, régional et international » dans Yaguello, Marina (dir.), *Le grand livre de la langue française*, Paris, Éditions du Seuil, p. 91-152.
- Gouvernement du Québec (2013a), « Regnard Duplessis, Marie-Andrée », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. [En ligne] Consulté le 23 novembre 2013 sur <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=15495&type=pge#.UqJ7i1vuKYI>
- (2013b), « Morin, Marie », *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*. [En ligne] Consulté le 23 novembre 2013 sur <http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca/rpcq/detail.do?methode=consulter&id=18952&type=pge#.UpGCg8T3HT8>
- Greimas, Algirdas Julien et Teresa Mary Keane (1992), *Dictionnaire du moyen français : la Renaissance*, Paris, Larousse, 668 p.
- Grevisse, Maurice et André Goosse (2008), *Le bon usage : grammaire française*, 14^e édition, Bruxelles et Louvain-la-Neuve, Éditions De Boeck et Duculot, 1600 p.
- Guiraud, Pierre (1966), « Le système du relatif en français populaire », *Langages*, 1^{re} année, n° 3, p. 40-48.
- Haase, Albert (1969), *Syntaxe française du XVII^e siècle*, 7^e édition, nouvelle édition traduite et remaniée par M. Obert avec autorisation de l'auteur, Paris, Librairie Delagrave, 448 p.
- Ho, Don (2015), *Notepad++*. [Logiciel libre] Disponible au <http://notepad-plus-plus.org/fr/>
- Howell, David C. (1998), *Méthodes statistiques en sciences humaines*, Paris, De Boeck Université, 821 p.
- Lefebvre, Claire (1982a), « Introduction » dans Lefebvre, Claire (dir.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, vol. 2, collection Langues et sociétés, Québec, Office de la langue française, p. 297-299.
- (1982b), « À propos de la fille dont que je sors avec ou l'acquisition des constructions relatives avec WH » dans Lefebvre, Claire (dir.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, vol. 2, collection Langues et sociétés, Québec, Office de la langue française, p. 301-320.
- Lodge, Anthony (2004), *A Sociolinguistic History of Parisian French*, Cambridge, Cambridge University Press, 290 p.
- Marchello-Nizia, Christiane (1999), *Le français en diachronie : douze siècles d'évolution*, collection L'essentiel français, Gap, Éditions Ophrys, 170 p.

- Marcos García, María José (2002), « Quelle est la nature de l'élément *qu-* dans les phrases clivées? », dans Figuerola, M. Carme, Montserrat Parra et Pere Solà (dir.), *La lingüística francesa en el nuevo milenio*, Lleida, Milenio, 792 p.
- Martineau, France (1993), « Rection forte et rection faible des verbes : l'ellipse de *Que* en français du Québec et de l'Ontario », *Francophonies d'Amérique*, n° 3, p. 79-90.
- (2005), « Perspectives sur le changement linguistique : aux sources du français canadien », *The Canadian Journal of Linguistics / La revue canadienne de linguistique*, vol. 50, n° 1/2/3/4, p. 173-213.
- (2009a), *Modéliser le changement : les voies du français*. [Site Internet] Consulté le 10 novembre 2013 sur <http://www.voies.uottawa.ca/index.html>
- (2009b), « Corpus MCVF », *Modéliser le changement : les voies du français*. [Livret explicatif] Disponible dans le coffret du corpus.
- (2009c), « Le français laurentien avant la Conquête : usages des élites » dans Martineau, France, Raymond Mougeon, Terry Nadasdi et Mireille Tremblay (dir.), *Le français d'ici : études linguistiques et sociolinguistiques sur la variation du français au Québec et en Ontario*, collection Theoria, n° 13, Éditions du GREF, p. 127-143.
- Martineau, France (dir.), Paul Hirschbühler, Anthony Kroch et Yves Charles Morin (2005-2010), *Corpus MCVF annoté syntaxiquement*.
- Maupas, Charles (1973), *Grammaire et syntaxe française*, réimpression de l'édition d'Orléans de 1618, Genève, Éditions Slatkine, 180 p.
- Nadeau, Gabriel (2003), « Gendron, François », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, Université Laval et University of Toronto. [En ligne] Consulté le 23 novembre 2013 sur http://www.biographi.ca/fr/bio/gendron_francois_1F.html
- Office québécois de la langue française (2002), *Banque de dépannage linguistique*. [Site Internet] Consulté le 17 octobre 2013 sur <http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bdl.html>
- Ostiguy, Luc, Éric Champagne, Flore Gervais et Monique Lebrun (2005), « Le français oral soutenu chez des étudiants québécois en formation pour l'enseignement au secondaire », *Office québécois de la langue française, Gouvernement du Québec*, collection Suivi de la situation linguistique, 56 p. [En ligne] Consulté le 30 octobre 2013 sur http://www.oqlf.gouv.qc.ca/ressources/bibliotheque/sociolinguistique/etude4_compl.pdf
- Piot, Mireille (2003), « L'analyse des formes *Qui*, *que*, *lequel*, etc. et la récusation du "pronom relatif" dans l'œuvre de Nicolas Beauzée », *Langue française*, n° 139, p. 105-117.
- Poplack, Shana, Lauren Zentz et Nathalie Dion (2011), « Phrase-final prepositions in Quebec French: An empirical study of contact, code-switching and resistance to convergence », *Bilingualism: Language and Cognition*, vol. 15, n° 02, p. 203-225.
- Presses de l'Université de Montréal, « Histoire simple et véritable », *Les Presses de l'Université de Montréal*. [En ligne] Consulté le 5 décembre 2015 sur <http://www.pum.umontreal.ca/catalogue/histoire-simple-et-veritable>

- Randall, Beth (2005), *CorpusSearch 2*, University of Pennsylvania. [Logiciel libre] Disponible au <http://corpussearch.sourceforge.net/CS.html>
- Rey, Alain, Frédéric Duval et Gilles Siouffi (2011), « Tome I : Des origines au français moderne » dans *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, édition de 2007 revue et augmentée, collection Tempus, Paris, Éditions Perrin, 667 p.
- Riegel, Martin, Jean-Christophe Pellat et René Rioul (1994), *Grammaire méthodique du français*, collection Linguistique nouvelle, Paris, Presses universitaires de France, 646 p.
- Roberge, Yves et Nicole Rosen (1999), « Preposition stranding and QUE-deletion in varieties in North American French », *Linguistica atlantica*, vol. 21, p. 153-168.
- Rottet, Kevin J. (2004), « Inanimate interrogatives and settlement patterns in Francophone Louisiana », *Journal of French Language Studies*, vol. 14, n° 02, p. 169-188.
- Roy, Marie-Marthe, Claire Lefebvre et Andrée Régimbald (1982), « Acquisition de la norme et de la structure linguistique des relatives chez deux groupes d'adolescents montréalais » dans Lefebvre, Claire (dir.), *La syntaxe comparée du français standard et populaire : approches formelle et fonctionnelle*, vol. 2, collection Langues et sociétés, Québec, Office de la langue française, p. 321-366.
- Seguin, Jean-Pierre (1972), *La langue française au XVIII^e siècle*, collection Études, n° 309, Paris, Bruxelles et Montréal, Éditions Bordas, 270 p.
- Spillebout, Gabriel (1985), *Grammaire de la langue française du XVII^e siècle*, collection Connaissance des Langues, Paris, Éditions Picard, 429 p.
- Taylor, Ann (2003), « Reference Manual », *CorpusSearch Version 1.1*, University of York. [En ligne] Consulté le 21 novembre 2013 sur <http://www.ling.upenn.edu/mideng/csdocs/CSRef.htm>
- Tellier, Christine (2003), *Éléments de syntaxe du français : méthodes d'analyse en grammaire générative*, deuxième édition, Montréal, Gaëtan Morin, 241 p.
- Tellier, Christine et Daniel Valois (2006), *Constructions méconnues du français*, collection Paramètres, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 212 p.
- Thomasset, Claude et Karin Ueltschi (1993), *Pour lire l'ancien français*, collection Lettres 128, n° 43, Paris, Éditions Nathan, 128 p.
- Trudeau, Danielle (1992), *Les inventeurs du bon usage (1529-1647)*, collection Arguments, Paris, Éditions de Minuit, 225 p.
- Université de Montréal, *Lexiquum : base de données textuelles*. [Site Internet] Consulté le 22 octobre 2013 sur <http://atour.iro.umontreal.ca/cgi-bin/lexiquum>
- Vallée, Andréanne (2005), « L'émergence de deux voix laïques à Sainte-Marie-au-pays-des-Hurons » dans Gafaïti, Hafid, Patricia M. E. Lorcin et David G. Troyansky (dir.), *Migrances, diasporas et transculturalités francophones : Littératures et cultures d'Afrique, des Caraïbes, d'Europe et du Québec*, Paris, Éditions L'Harmattan, p. 134-149.
- Vaugelas, Claude Favre de (1934), *Remarques sur la langue françoise*, fac similé de l'édition originale de Paris de 1647, introduction, bibliographie et index par Jeanne Streicher, Genève, Éditions Slatkine, 623 p.

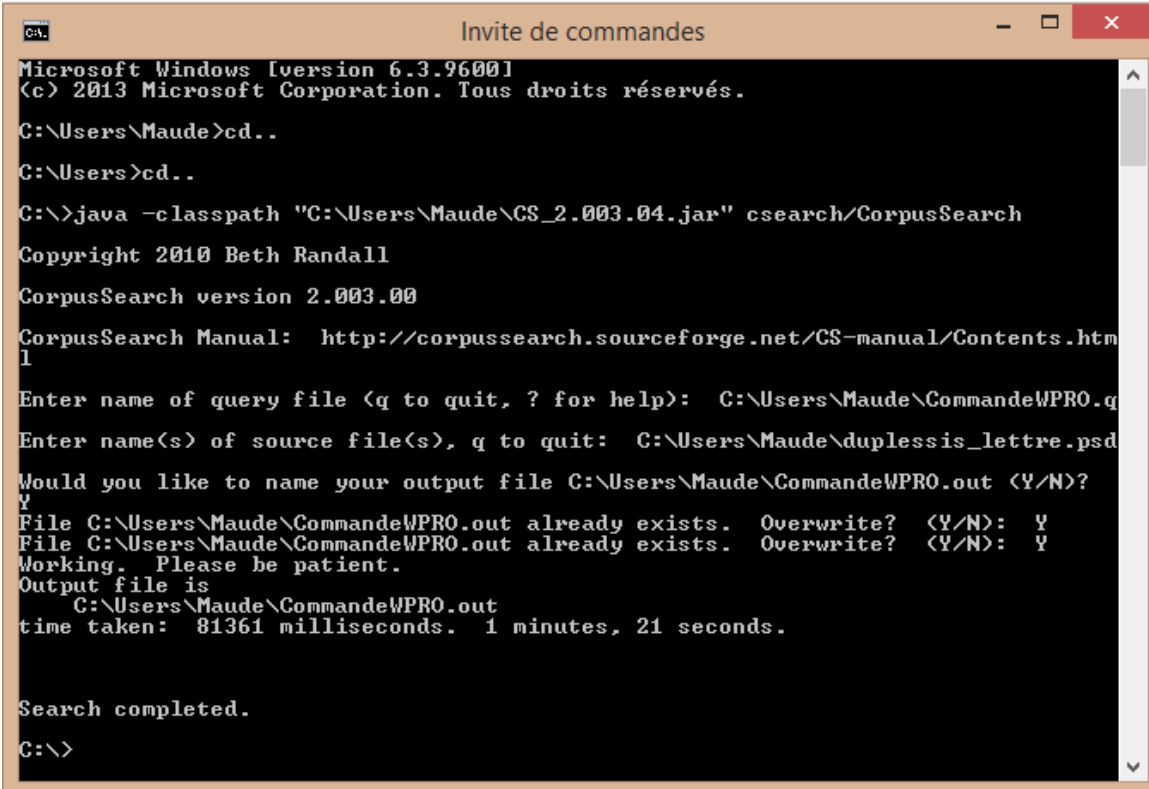
Villers, Marie-Éva de (2009a), *La nouvelle grammaire en tableaux*, 5^e édition, Montréal, Éditions Québec Amérique inc., 324 p.

— (2009b), *Multidictionnaire de la langue française*, 5^e édition, Montréal, Éditions Québec Amérique inc., 1707 p.

Wionet, Chantal (2003), « Qui, que, quoi dans les dictionnaires français au tournant du XVIII^e siècle », *Langue française*, n° 139, p. 91-104.

Annexe 1 : Invite de commande

Utilisation de *CorpusSearch 2* en invite de commande



```
Microsoft Windows [version 6.3.9600]
(c) 2013 Microsoft Corporation. Tous droits réservés.

C:\Users\Maude>cd..
C:\Users>cd..
C:\>java -classpath "C:\Users\Maude\CS_2.003.04.jar" csearch/CorpusSearch
Copyright 2010 Beth Randall
CorpusSearch version 2.003.00
CorpusSearch Manual: http://corpusearch.sourceforge.net/CS-manual/Contents.html
Enter name of query file (q to quit, ? for help): C:\Users\Maude\CommandeWPRO.q
Enter name(s) of source file(s), q to quit: C:\Users\Maude\duplessis_lettre.psd
Would you like to name your output file C:\Users\Maude\CommandeWPRO.out (Y/N)?
Y
File C:\Users\Maude\CommandeWPRO.out already exists. Overwrite? (Y/N): Y
File C:\Users\Maude\CommandeWPRO.out already exists. Overwrite? (Y/N): Y
Working. Please be patient.
Output file is
C:\Users\Maude\CommandeWPRO.out
time taken: 81361 milliseconds. 1 minutes, 21 seconds.

Search completed.
C:\>
```

Annexe 2 : Liste des catégories et codes

Catégories et codes ayant servi au codage et au classement des données

Catégories	Variantes et codes	Sous-variantes et sous-codes	Exemples
Numéro de la phrase dans laquelle se trouve l'occurrence	- DUP + numéro - GEN + numéro - MOR + numéro		Duplessis : DUP2.69.28 Gendron : GEN16.94 Morin : MOR.1058
Type de subordonnée	- REL (CP-REL) - CAR (CP-CAR) - FRL (CP-FRL)		REL : ils cultivent quelques champs [CP-REL [WADV-P [WPRO ou]] ils seme du bled dinde] (DUP2.70.33) CAR : [...] quand ils passeront en France [CP-CAR [WPP [P après] [WPRO quoy]] ils me parleront de vous] (DUP3.227.1236) FRL : [...] [ils] ont fait de bonnes familles [CP-FRL [WADV [WPRO ou]] Notre Seigneur estoit servy et honoré] (MOR.489)
Pronom	- Qui - Que - Quoi - Dont - Où - Lequel et ses variantes		Qui : Ceux qui ont des missionnaires sont extremement fervents (DUP2.70.45) Que : Je n' é point su presisement ce qu' on fit alors, (MOR.905) Quoi : [...] quand ils passeront en France après quoy ils me parleront de vous (DUP3.227.1236) Dont : Je n' antreprans pas d' ecire la joie et consolation dont elle fut comblee dans se moment. (MOR.899) Où : ils cultivent quelques champs ou ils seme du bled dinde (DUP2.70.33) Lequel : Elles s' amanagerent dans un petit cabinet dans lequel elles mirent leurs 3 lits [...] (MOR.1072)
Précédé ou non d'une préposition	- P (précédé d'une préposition)	- à - de - par - pour - avec - après - autres	P : [...] quand ils passeront en France [CP-CAR [WPP [P après] [WPRO quoy]] ils me parleront de vous] (DUP3.227.1236)
	- OP (non précédé d'une préposition)		OP : Ceux [CP-REL [WNP [WPRO qui]] ont des missionnaires sont extremement fervents] (DUP2.70.45)
Structure	- A : [CP-REL/CAR/FRL [WNP [WPRO]]]		A : Ceux [CP-REL [WNP [WPRO qui]] ont des missionnaires sont

	<ul style="list-style-type: none"> - B : [CP-REL/CAR/FRL [WPP [P] [WNP [WPRO]]]] - C : [CP-REL/CAR/FRL [WPP ([P] [WNP] [WPRO]]]] - D : [CP-REL/CAR/FRL [WADV [WPRO]]] - E : [CP-REL/CAR/FRL [WPP [P] [WADV [WPRO]]]] - F : [CP-REL/CAR/FRL [WNP [DAT] [WPRO]]] - G : exclusions 		<p>extremement fervents) (DUP2.70.45)</p> <p>B : [...] quand ils passeront en France [CP-CAR [WPP [P après] [WPRO quoy]] ils me parleront de vous] (DUP3.227.1236)</p> <p>C : Je n' antreprans pas d' ecire la joie et consolation [CP-REL [WPP [WPRO dont]] elle fut comblee] (MOR.899)</p> <p>D : ils cultivent quelques champs [CP-REL [WADV-P [WPRO ou]] ils seme du bled dinde] (DUP2.70.33)</p> <p>E : et se jetta a corps perdu sur la terre [CP-REL [WPP [P d'] [WADV [WPRO ou]]] elle tomba en roulant jusqu' en bas sans se blesser] [...] (DUP2.137.187)</p> <p>F : et consulta ceux [CP-REL [WNP [DAT a] [WPRO qui]] il avoit communiqué les lumiere du Ciel] [...] (MOR.330)</p> <p>G : [...] et un degout qui fait que nous ne sçavons [CP-QUE [WNP [WPRO que]] luy donner] (DUP3.97.771)</p>
Type d'antécédent	Classe :	<ul style="list-style-type: none"> - SN (syntagme nominal) - Pr (pronom) - OC (nul) - P (phrase ou partie de phrase) - Adv (adverbe) 	<p>SN : ils cultivent quelques champs ou ils seme du bled dinde (DUP2.70.33)</p> <p>Pr : Ceux qui ont des missionnaires sont extremement fervents (DUP2.70.45)</p> <p>OC : [...] [ils] ont fait de bonnes familles (OC) ou Notre Seigneur estoit servy et honoré (MOR.489)</p> <p>P : [...] quand ils passeront en France après quoy ils me parleront de vous (DUP3.227.1236)</p> <p>Adv : et retourna chez son pere ou elle demeura quelques mois (MOR.210)</p>
	Animé ou inanimé :	<ul style="list-style-type: none"> - An (animé) - InD (inanimé défini) - InI (inanimé indéfini)⁶⁷ 	<p>An : celle eft vn refuge de tous les Chreftiens du pays qui y abordent de toutes parts, [...] (GEN22.129)</p> <p>InD : ils cultivent quelques champs ou ils seme du bled dinde (DUP2.70.33)</p> <p>InI : Je n' é point su presisement ce qu' on fit alors, (MOR.905)</p>
Fonction du pronom ⁶⁸	<ul style="list-style-type: none"> - CD (complément direct) - CI (complément indirect) - SJ (sujet) - CL (complément de phrase ou indirect locatif) 		<p>CD : Je n' é point su presisement ce qu' on fit alors, (MOR.905)</p> <p>CI : et consulta ceux a qui il avoit communiqué les lumiere du Ciel [...] (MOR.330)</p> <p>SJ : Ceux qui ont des missionnaires sont extremement fervents</p>

⁶⁷ Cette catégorie a été ajoutée aux catégories habituellement utilisées pour indiquer le caractère animé ou inanimé des antécédents, et ce, afin de distinguer plus précisément le caractère neutre ou de sens vague d'un antécédent inanimé (ex : *ce, c'est, cela, chose*, etc. (pour plus d'exemples, voir l'Annexe 3)).

⁶⁸ Les fonctions ou caractéristiques présentes dans le corpus étaient ACC (accusatif), PP (syntagme prépositionnel), LOC (complément locatif), TMP (complément temporel), SBJ (sujet), DTV (datif), PRD (prédictat nominal) et COM (syntagme nominal complément de substantif).

	<ul style="list-style-type: none"> - CT (complément de phrase ou indirect temporel) - CÉ (complément de phrase ou indirect d'état) - CA (complément de l'adjectif) - CN (complément du nom) 		<p>(DUP2.70.45) CL : ils cultivent quelques champs ou ils seme du bled dinde (DUP2.70.33) CT : On la tue l' iver, dans le tamps que les neiges sont grandes, a coups de fusil et d' espee, (MOR.1165) CÉ : dans l' état ou nous sommes je me confie en la divine providence [...] (DUP4.113.3427) CA : et ordonnèt les remedes, dont elle estoit for capable (MOR.1126) CN : mais Dieu dont les desseins sont autant adorables qu' impenetrables [...] (DUP3.283.1602)</p>
Conformité à la norme moderne	<ul style="list-style-type: none"> - S (standard) - NS (non standard) 		<p>S : Je n' antreprans pas d' ecrire la joie et consolation dont elle fut comblee (MOR.899) (<i>dont</i> remplaçant un CA débutant par <i>de</i>) NS : On la tue l' iver, dans le tamps que les neiges sont grandes, a coups de fusil et d' espee, (MOR.1165) (<i>que</i> pour <i>où</i> temporel)</p>
Conformité aux attestations de l'époque	<ul style="list-style-type: none"> - A (attesté) - NA (non attesté) 		<p>A : Sans le surcroit d' occupation ou vous voyez que je suis ma chère amie [...] (DUP3.98.800) (<i>où</i> avec un ant. non spatio-temporel est attesté au 18^e s.) NA : N/A</p>
Conformité à la norme de l'époque	<ul style="list-style-type: none"> - S (standard) - NS (non standard) 		<p>S : Sans le surcroit d' occupation ou vous voyez que je suis ma chère amie [...] (DUP3.98.800) (<i>où</i> avec un ant. non spatio-temporel est standard au 18^e s.) NS : [...] et sur tout de la nouvelle Colonie du Montreal pour qui elle ce santait beaucoup d' inclination (MOR.426) (<i>qui</i> avec un ant. inanimé est non conforme aux prescriptions du début du 18^e s.)</p>
Commentaires autres	- Tout commentaire pertinent non présenté dans le tableau de codage		Ex : Standard, transitif à l'époque, donc relatif utilisé correctement.

Annexe 3 : Description de la norme moderne

Description de la norme moderne pour chacun des pronoms relatifs (résumé de la section 4.1)

Pronom	Fonction syntaxique du pronom dans la subordonnée	Caractère animé ou inanimé de l'antécédent qu'il représente	Précédé ou non d'une préposition	Autres informations pertinentes	Erreurs fréquentes
Qui	- Sujet du verbe	- Animé - Inanimé défini - Inanimé indéfini		- Comme CI, <i>qui</i> peut aussi être utilisé pour des choses personnifiées ou des animaux.	- Confusion <i>qui</i> / <i>qu'il(s)</i> (<i>que</i>).
	- Complément indirect	- Animé	X (toujours)		
Que	- Complément direct	- Animé - Inanimé défini - Inanimé indéfini			- Employé à la place d'autres relatifs.
	- Attribut				
	- Complément adverbial de mesure, de temps et de manière ⁶⁹				
Quoi	- Complément indirect - Complément de phrase ⁷⁰	- Inanimé indéfini*	X (toujours)	* Son antécédent est indéfini, i.e. pronom neutre ou nom de sens vague, ex : <i>ce, c'est, cela, chose, quelque chose, autre chose, peu de chose, rien, etc.</i> ; - Son antécédent peut être une phrase ou une partie de phrase (plus que le font les autres relatifs); - Toujours précédé d'une préposition, sauf dans les exceptions <i>quoi que</i> et <i>quoi qui</i> ; - Rarement remplacé par un autre relatif, sauf par <i>dont</i> (préférée à <i>de quoi</i>).	

⁶⁹ Ces trois fonctions ont été regroupées dans la catégorie CD (complément direct) dans le classement des données, considérant qu'il n'y a aucune différence structurale entre les trois dans le corpus MCVF.

⁷⁰ Ces deux fonctions ont été regroupées dans la catégorie CI (complément indirect) dans le classement des données étant donné la difficulté à différencier les deux fonctions et le fait qu'il n'y ait aucune différence structurale entre les deux dans le corpus MCVF.

<i>Dont</i>	- Complément du nom	- Animé - Inanimé défini - Inanimé indéfini		- La préposition fait partie intégrante du pronom. Aucune préposition supplémentaire n'est ajoutée; - Peut être remplacé par <i>de qui, duquel</i> , parfois de <i>quoi</i> .	- <i>Que</i> pour <i>dont</i> ; - Redondance de la préposition <i>de</i> .
	- Complément indirect				
	- Complément de l'adjectif				
<i>Où</i>	- Complément indirect	- Inanimé défini	X (possibilité)	- Indique le temps, le lieu, l'état ou la manière ⁷¹ ; - Possibilité d'être précédé des prépositions <i>de, par, jusque, pour, vers</i> ; - Antécédent : nom, pronom démonstratif, adverbe, phrase, sans antécédent (rare); - Possibilité de remplacer un animé dans quelques cas où l'antécédent est précédé d'une préposition; - Peut être concurrencé par <i>que</i> dans un emploi temporel en registre soutenu ⁷² .	- <i>Où</i> relatif substitué par <i>où</i> interrogatif.
	- Complément de phrase ⁷³				
<i>Lequel</i> et ses variantes	- Sujet du verbe	- Animé - Inanimé défini	X (généralement)	- <i>Lequel</i> est sujet dans la langue écrite ou soignée, dans un style juridique ou administratif (pour empêcher une équivoque); - Le plus souvent, <i>qui</i> est utilisé pour un antécédent animé et <i>lequel</i> pour un antécédent inanimé ou un animal; - D'autres relatifs lui font souvent concurrence.	
	- Complément de phrase indiquant le temps ou le lieu				
	- Complément indirect ⁷⁴				

⁷¹ Les occurrences pouvant être classées comme complément d'état ou de manière sont limitées. Seulement les cas évidents ont pu être codés comme tel. Par exemple les antécédents *l'état* (MOR.457; DUP4.116.3548, etc.), *la triste crainte* (MOR.1023), *les peines* (DUP4.51.3101), etc. ont été considérés comme complément d'état, mais pas les antécédents *l'assurance* (DUP3.172.989), *l'état de pauvreté et bassesse extérieures* (MOR.314), etc. Aucun cas de complément de manière n'a été identifié.

⁷² Je considère cet emploi de *que* comme non standard malgré le fait que Riegel et collaborateurs (1994 : 209) disent que c'est possible et standard en registre plus soutenu.

⁷³ Ces deux fonctions ont été regroupées dans la catégorie CI (complément indirect) dans le classement des données étant donné la difficulté à différencier les deux fonctions et le fait qu'il n'y ait aucune différence structurale entre les deux dans le corpus MCVF.

⁷⁴ *Idem*.

Annexe 4 : Données statistiques détaillées (Duplessis)

Tableau récapitulatif des différentes données statistiques du texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis

	<i>Qui</i>	<i>Que</i>	<i>Quoi</i>	<i>Dont</i>	<i>Où</i>	<i>Lequel</i>	Total
N ^{bre} d'occurrences totales dans le texte	594 (49,4 %)	390 (32,4 %)	4 (0,3 %)	92 (7,6 %)	92 (7,6 %)	30 (2,5 %)	1202 (100 %)
N ^{bre} d'occurrences standards selon la norme moderne	592 (99,7 %)	381 (97,7 %)	3 (75 %)	90 (97,8 %)	77 (83,7 %)	30 (100 %)	1173 (97,6 %)
N ^{bre} d'occurrences non standards selon la norme moderne	2 (0,3 %)	9 (2,3 %)	1 (25 %)	2 (2,2 %)	15 (16,3 %)	0 (0 %)	29 (2,4 %)
N ^{bre} d'occurrences attestées en français moderne	593 (99,8 %)	389 (99,7 %)	3 (75 %)	90 (97,8 %)	78 (84,8 %)	30 (100 %)	1183 (98,4 %)
N ^{bre} d'occurrences attestées/standards en français historique (XVIII ^e s.)	594 (100 %)	389 (99,7 %)	4 (100 %)	92 (100 %)	92 (100 %)	30 (100 %)	1201 (99,9 %)
CP-REL	587 (98,8 %)	390 (100 %)	2 (50 %)	92 (100 %)	90 (97,8 %)	30 (100 %)	1191 (99,1 %)
CP-FRL	7 (1,2 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (2,2 %)	0 (0 %)	9 (0,7 %)
CP-CAR	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (50 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (0,2 %)
Antécédent syntagme nominal	433 (72,9 %)	283 (72,6 %)	2 (50 %)	88 (95,7 %)	88 (95,7 %)	30 (100 %)	924 (76,9 %)
Antécédent pronom	159 (26,8 %)	107 (27,4 %)	0 (0 %)	4 (4,3 %)	1 (1,1 %)	0 (0 %)	271 (22,5 %)
Antécédent phrase ou partie de phrase	1 (0,2 %)	0 (0 %)	2 (50 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	3 (0,2 %)
Antécédent nul	1 (0,2 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	2 (2,2 %)	0 (0 %)	3 (0,2 %)
Antécédent adverbe	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (1,1 %)	0 (0 %)	1 (0,1 %)
Fonction sujet	572 (96,3 %)	3 (0,8 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	575 (47,8 %)
Fonction complément direct / attribut / complément adverbial de mesure, de temps et de manière	1 (0,2 %)	382 (97,9 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	383 (31,9 %)
Fonction complément indirect / complément de phrase	21 (3,5 %)	3 (0,8 %)	4 (100 %)	49 (53,3 %)	14 (15,2 %)	27 (90 %)	118 (9,8 %)
Complément du nom	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	32 (34,8 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	32 (2,7 %)
Complément de l'adjectif	0	0	0	11	0	0	11

	(0 %)	(0 %)	(0 %)	(12 %)	(0 %)	(0 %)	(0,9 %)
Complément temporel	0 (0 %)	2 (0,5 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	8 (8,7 %)	2 (6,7 %)	12 (1 %)
Complément locatif	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	65 (70,7 %)	1 (3,3 %)	66 (5,5 %)
Complément d'état	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (5,4 %)	0 (0 %)	5 (0,4 %)
Complément de manière	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)

Annexe 5 : Types d'usages non standards modernes (Duplessis)

Tableau récapitulatif des usages exclusivement historiques et des usages communs au français moderne et historique du texte de Marie-Andrée Regnard Duplessis

	Type d'occurrence non standard moderne	Nombre d'occurrences	Exemples
Usages exclusivement historiques	Pronom <i>qui</i> non précédé de <i>ce</i> , résumant une proposition antérieure	1	ce seroit une grande gloire pour moi, qui sans doute repareroit mes infidélitez au service de Dieu, (DUP3.284.1626)
	Pronom <i>que</i> non précédé de <i>ce</i> , résumant une proposition antérieure	1	mais ma crainte la plus ordinaire, est d' aprehender de mettre obstacle au bien d' autruy, que je ne procure que foiblement quoyque je le désire beaucoup. (DUP3.178.1180)
	Pronom <i>quoi</i> , dont l'antécédent est inanimé défini	1	leurs ragouts consiste a faire bouillir dans une chaudiere toujours decouverte de la viande d' ours ou d' orignal ou de porc-épic avec quoy ils mettent de languille [...] (DUP2.69.27)
	Pronom <i>dont</i> utilisé à la place d'un autre relatif	2	[...] de sorte que je n' eûs pas un mediocre plaisir d' etaler dans ma chapelle un tapis qui me fut apporté un demye heure devant le salut et qui se trouva de la juste mesure dont il le falloit pour lendroit ou je l' ay mis, (DUP2.135.155)
	Pronom <i>où</i> , dont l'antécédent n'est pas spatio-temporel	14	Madame et tres chere amie Il ne faut pas que la privation ou nous sommes des nouvelles de france, m' empêche de vous en donner des miennes, [...] (DUP3.296.2075)
Usages modernes et historiques	Confusion des pronoms <i>qui</i> et <i>que</i>	4	il y en a grand nombre que sont pleines, (DUP4.39.2759)
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place de <i>dont</i> (tout usage)	2	j' ay mis deux trênes sauvages leur voiture d' hyver pō charier ce qu' ils ont besoin, (DUP4.40.2787)
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place d'un autre relatif (quelconque) (tout usage)	1	voyez combien Dieu ajoute dépins au rigueurs de ce climat puisqu' on ignore tout ce qu' on pouroit satisfaire innocemment la curiosité, et flatter la tendresse que l'on conserve pour ses amis, (DUP3.298.2133)
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place de <i>où</i> dans un emploi temporel (tout usage)	2	il s' est perdu le jour même et dans le moment qu' on le mit a l' eau, (DUP3.356.2512)
	Pronoms <i>où</i> et <i>y</i> utilisés dans la subordonnée (redondance)	1	Il ne faut pas que je finisse ma lettre sans vous dire que a découvert en Canada des mines de fer et de cuivre fort pur et abondantes, ou y travaille fortement par ordre du Roy, (DUP3.227.1244)
	Total	29	

Annexe 6 : Analyse du texte de Mme Bégon

Tableau résumant les résultats et données disponibles dans la communication de Cournane et Tailleur (2008) pour l'extrait du texte de Marie-Élizabeth Bégon Roberet de la Morandière utilisé dans cette étude

Pronom	Données disponibles	Conformité à la norme moderne (proportion en %)
<i>Qui</i>	- Fonction sujet : 115 occurrences; aucune variation - Fonction complément indirect : 4 occurrences; aucune variation; toutes pour des personnes	119/119 (100 %)
<i>Que</i>	- Fonction complément direct : 92 occurrences - Oblique : 1 occurrence	92/93 (98,9 %)
<i>Quoi</i>	- 0 occurrence	N/A
<i>Dont</i>	- Fonction complément indirect : 14 occurrences; aucune variation	14/14 (100 %)
<i>Où</i>	- Locatif : 9 occurrences - Oblique : 6 occurrences; usage non standard; usage légèrement plus étendu qu'aujourd'hui	9/15 (60 %)
<i>Lequel et ses variantes</i>	- Fonction complément indirect : 1 occurrence - Oblique : 3 occurrences - Aucune occurrence avec la fonction de sujet	4/4 (100 %)
Total	- 245 occurrences au total - 238 occurrences standards par rapport à la norme moderne - 7 occurrences non standards par rapport à la norme moderne	238/245 (97,1 %) Moyenne : 91,8 %

Annexe 7 : Données statistiques détaillées (Gendron)

Tableau récapitulatif des différentes données statistiques du texte de François Gendron

	<i>Qui</i>	<i>Que</i>	<i>Quoi</i>	<i>Dont</i>	<i>Où</i>	<i>Lequel</i>	Total
N ^{bre} d'occurrences totales dans le texte	72 (61,5 %)	23 (19,7 %)	1 (0,9 %)	11 (9,4 %)	8 (6,8 %)	2 (1,7 %)	117 (100 %)
N ^{bre} d'occurrences standards selon la norme moderne	70 (97,2 %)	21 (91,3 %)	0 (0 %)	11 (100 %)	8 (100 %)	2 (100 %)	112 (95,7 %)
N ^{bre} d'occurrences non standards selon la norme moderne	2 (2,8 %)	2 (8,7 %)	1 (100 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (4,3 %)
N ^{bre} d'occurrences attestées en français moderne	71 (98,6 %)	23 (100 %)	0 (0 %)	11 (100 %)	8 (100 %)	2 (100 %)	115 (98,3 %)
N ^{bre} d'occurrences attestées/standards en français historique (XVII ^e s.)	72 (100 %)	23 (100 %)	1 (100 %)	11 (100 %)	8 (100 %)	2 (100 %)	117 (100 %)
CP-REL	72 (100 %)	23 (100 %)	1 (100 %)	11 (100 %)	8 (100 %)	2 (100 %)	117 (100 %)
CP-FRL	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
CP-CAR	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Antécédent syntagme nominal	65 (90,3 %)	21 (91,3 %)	1 (100 %)	11 (100 %)	7 (87,5 %)	2 (100 %)	107 (91,5 %)
Antécédent pronom	7 (9,7 %)	2 (8,7 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (12,5 %)	0 (0 %)	10 (8,5 %)
Antécédent phrase ou partie de phrase	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Antécédent nul	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Antécédent adverbe	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Fonction sujet	71 (98,6 %)	1 (4,3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	72 (61,5 %)
Fonction complément direct / attribut / complément adverbial de mesure, de temps et de manière	1 (1,4 %)	21 (91,3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	22 (18,8 %)
Fonction complément indirect / complément de phrase	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (100 %)	5 (45,5 %)	0 (0 %)	2 (100 %)	8 (6,8 %)
Complément du nom	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (45,5 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (4,3 %)
Complément de l'adjectif	0	0	0	1	0	0	1

	(0 %)	(0 %)	(0 %)	(9,1 %)	(0 %)	(0 %)	(0,9 %)
Complément temporel	0 (0 %)	1 (4,3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	1 (0,9 %)
Complément locatif	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	8 (100 %)	0 (0 %)	8 (6,8 %)
Complément d'état	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)
Complément de manière	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)

Annexe 8 : Types d'usages non standards modernes (Gendron)

Tableau récapitulatif des usages exclusivement historiques et des usages communs au français moderne et historique du texte de François Gendron

	Type d'occurrence non standard moderne	Nombre d'occurrences	Exemples
Usages exclusivement historiques	Pronom <i>qui</i> non précédé de <i>ce</i> , résumant une proposition antérieure	1	Les cauernes y font auffi plaines d' Ours noirs & gris, & les tanieres de diuerfes especes de Renard, comme de gris argentez, de noirs & autres couleurs fort rares, comme auffi les vieux troncs d' arbres, de chats [sauuages d' vne extrême grandeur, d' E[<u>curieux</u> volants & autres bigarez de diuer[es couleurs, qui leur donnent le nom de Suiffes, [...]] (GEN16.95)
	Pronom <i>quoi</i> , dont l'antécédent est inanimé défini	1	le ne m' eftendray pas dauantage fur ces vertues admirables, qui font la ioye des Anges, & l' admiration des hommes, puis que elles le pratiquent icy communément, melme de la plupart des Chreftiens de cette nouvelle Eglise, qui ne croyent pas, à l' exemple de ces bons Peres, beaucoup meriter, li outre ces devoirs de Chreftiens, à quoy ils penfent eftre obligez, ils ne s' eftudioient & traualloient encore à s' eftablir dans d' autres vertus plus folides, [...]] (GEN26.142)
Usages modernes et historiques	Confusion des pronoms <i>qui</i> et <i>que</i>	2	car outre qu' ils en mangent la chair que en eft fort bonne, ils s' habillent encore de leurs peaux, [...]] (GEN14.84)
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place de <i>où</i> dans un emploi temporel (tout usage)	1	car dans tout le temps que i' ay demeuré parmy ces peuples, ie n' en ay encore veu aucun d' entre - eux qui en ait feulement eu la moindre connoiffance; (GEN18.106)
	Total	5	

Annexe 9 : Données statistiques détaillées (Morin)

Tableau récapitulatif des différentes données statistiques du texte de Marie Morin

	<i>Qui</i>	<i>Que</i>	<i>Quoi</i>	<i>Dont</i>	<i>Où</i>	<i>Lequel</i>	Total
N ^{bre} d'occurrences totales dans le texte	669 (55,7 %)	355 (29,5 %)	21 (1,7 %)	49 (4,1 %)	62 (5,2 %)	46 (3,8 %)	1202 (100 %)
N ^{bre} d'occurrences standards selon la norme moderne	662 (99 %)	331 (93,2 %)	19 (90,5 %)	46 (93,9 %)	51 (82,3 %)	46 (100 %)	1155 (96,1 %)
N ^{bre} d'occurrences non standards selon la norme moderne	7 (1 %)	24 (6,8 %)	2 (9,5 %)	3 (6,1 %)	11 (17,7 %)	0 (0 %)	47 (3,9 %)
N ^{bre} d'occurrences attestées en français moderne	662 (99 %)	355 (100 %)	19 (90,5 %)	46 (93,9 %)	52 (83,9 %)	46 (100 %)	1180 (98,2 %)
N ^{bre} d'occurrences attestées/standards en français historique (fin XVII ^e s.- début XVIII ^e s.)	669 (100 %)	355 (100 %)	21 (100 %)	49 (100 %)	62 (100 %)	46 (100 %)	1202 (100 %)
CP-REL	660 (98,7 %)	352 (99,2 %)	6 (28,6 %)	46 (93,9 %)	60 (96,8 %)	46 (100 %)	1170 (97,3 %)
CP-FRL	5 (0,7 %)	0 (0 %)	1 (4,8 %)	0 (0 %)	2 (3,2 %)	0 (0 %)	8 (0,7 %)
CP-CAR	4 (0,6 %)	3 (0,8 %)	14 (66,7 %)	3 (6,1 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	24 (2 %)
Antécédent syntagme nominal	508 (75,9 %)	235 (66,2 %)	2 (9,5 %)	44 (89,8 %)	52 (83,9 %)	45 (97,8 %)	886 (73,7 %)
Antécédent pronom	153 (22,9 %)	119 (33,5 %)	0 (0 %)	2 (4,1 %)	3 (4,8 %)	1 (2,2 %)	278 (23,1 %)
Antécédent phrase ou partie de phrase	4 (0,6 %)	0 (0 %)	18 (85,7 %)	3 (6,1 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	25 (2,1 %)
Antécédent nul	4 (0,6 %)	0 (0 %)	1 (4,8 %)	0 (0 %)	1 (1,6 %)	0 (0 %)	6 (0,5 %)
Antécédent adverbe	0 (0 %)	1 (0,3 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	6 (9,7 %)	0 (0 %)	7 (0,6 %)
Fonction sujet	637 (95,2 %)	3 (0,8 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	17 (37 %)	657 (54,7 %)
Fonction complément direct / attribut / complément adverbial de mesure, de temps et de manière	0 (0 %)	332 (93,5 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	332 (27,6 %)
Fonction complément indirect / complément de phrase	32 (4,8 %)	1 (0,3 %)	21 (100 %)	26 (53,1 %)	10 (16,1 %)	20 (43,5 %)	110 (9,2 %)
Complément du nom	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	17 (34,7 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	17 (1,4 %)

Complément de l'adjectif	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	6 (12,2 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	6 (0,5 %)
Complément temporel	0 (0 %)	19 (5,4 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	5 (8,1 %)	5 (10,9 %)	29 (2,4 %)
Complément locatif	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	44 (71 %)	4 (8,7 %)	48 (4 %)
Complément d'état	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	3 (4,8 %)	0 (0 %)	3 (0,2 %)
Complément de manière	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)	0 (0 %)

Annexe 10 : Types d'usages non standards modernes (Morin)

Tableau récapitulatif des usages exclusivement historiques et des usages communs au français moderne et historique du texte de Marie Morin

	Type d'occurrence non standard moderne	Nombre d'occurrences	Exemples
Usages exclusivement historiques	Pronom <i>qui</i> non précédé de <i>ce</i> , résumant une proposition antérieure	3	et notre communauté en a encorre plus fait quoyque pauvre, estant bien aise de donner cette marque de son respect et confiance envers la digne mere de Dieu, qui nous est un pellerinage journalier de devotion pour toutes nos sœurs. (MOR.177)
	Pronom <i>dont</i> non précédé de <i>ce</i> , résumant une proposition antérieure	3	et ordonnèt les remedes, dont elle estoit for capable, (MOR.1126)
	Pronom <i>qui</i> ayant la fonction de CI, dont l'antécédent est inanimé	4	Elle ut un antretien de plusieurs heures avec elle ou elles parlerent amplement du Canada et sur tout de la nouvelle Colonie du Montreal pour qui elle ce santoit beaucoup d' inclination. (MOR.426)
	Pronom <i>quoi</i> , dont l'antécédent est inanimé défini	2	mais saché qu' elle y viendra bien tost et dans une condition a quoy elle ne s' atan pas. (MOR.609)
	Pronom <i>où</i> , dont l'antécédent n'est pas spatio-temporel	10	Il prit ce commandement comme un ordre par ou Dieu luy marquèt sa volonté (MOR.714)
Usages modernes et historiques	Confusion des pronoms <i>qui</i> et <i>que</i>	3	Elle luy randit compte de tout ce qu' il c' estoit passé en faveur de la nouvelle Colonie, [...] (MOR.478)
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place de <i>dont</i> (tout usage)	1	Il me pareis que cela a pu aller jusqu' a 8 ou 9 ans, pandand lesquels Monsieur de La Dauversiere anvouièt des farines de France et tout ce qu' ils avois besoin, (MOR.565)
	Pronom <i>que</i> utilisé à la place de <i>où</i> dans un emploi temporel (tout usage)	20	Dans le tamps mesme qu' on traitoit fortement des affaires de celle sy, le saint Esprit parla au cœur premierement de Mademoiselle Jeanne Mance et, en segond lieu, a Madame de Bullion. (MOR.396)
	Pronoms <i>où</i> et <i>y</i> utilisés dans la subordonnée (redondance)	1	[...] Ce qu' il luy promit et luy a gardé pendant douze ans avec bien de la fidelité, n' ayant rien espargné pour faire reusir le dessain de Monsieur de Quelus d' etablir les Hospitalieres de Kebec a Ville Marie, ou deux Religieuses s' y estois randue, il y avoit prets d' un an, savoir la Reverande mere de Saint Paul et de la Nativité, [...] (MOR.11)
	Total	47	